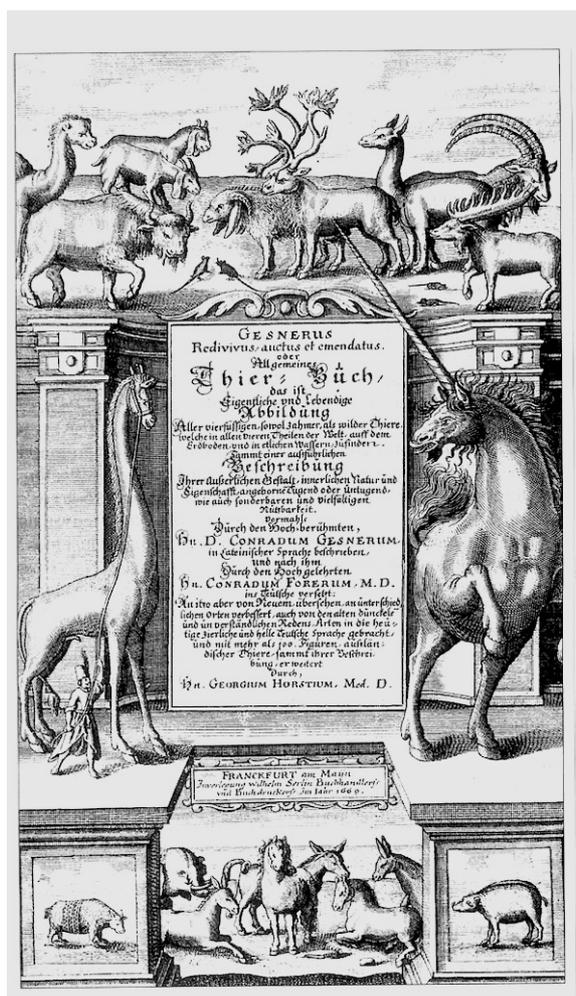




# Une brève histoire des animaux

## Textes et documents



Conrad Gessner, "Historia animalium", traduction allemande, 1669  
Source: CIRULNYK 1998

Site web :

Site pour le cours: une brève histoire des animaux - <http://histoire.albertocairoli.ch/>



## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
TDC 2007	
Vinciane DEPRET, Histoires d'animaux .....	4
Une nouvelle vision.....	4
Des animaux nationalistes?.....	4
Contamination d'histoires.....	5
Contamination de subjectivités.....	6
Contamination des compétences.....	6
Contamination du souci.....	7
Contamination des conflits.....	8
<b>Histoires, domestications.....</b>	<b>9</b>
DELORT 1984.....	9
Histoire des animaux et histoire des hommes.....	9
CYRULNIK 2000.....	10
Aperçu de la domestication (Jean-Pierre DIGARD).....	10
BARATAY 2003 .....	12
De longues domestications.....	12
Un processus complexe et continu.....	12
<b>Economies, « viandes ».....</b>	<b>14</b>
CYRULNIK 2000.....	14
Des êtres « inférieurs » (Boris Cyrulnik).....	14
<b>Cochon (Philippe Lopparelli - 2003) .....</b>	<b>16</b>
CYRULNIK 2000.....	16
L'animal objet (Jean-Pierre DIGARD) - L'animal rédempteur.....	16
BOMSEL 2003.....	17
La ferme.....	17
<b>Médecine, épidémies.....</b>	<b>17</b>
DELORT 1984.....	17
Les animaux avant l'homme ou sans l'homme.....	17
Les animaux à la suite de l'homme et malgré l'homme.....	18
DELORT 1984.....	19
Des protozoaires aux céphalopodes.....	19
Giovanni Boccaccio - Decameron.....	20
AUDOIN-ROUZEAU 2007.....	27
Les animaux des ténèbres.....	27
Une peste sylvatique réelle ?.....	28
VIGARELLO 2006.....	29
Vermes.....	29
<b>Le sauvage et l'humain - Bêtes en ville.....</b>	<b>30</b>
PASTOUREAU 2002.....	30
La girafe de Charles X (1826-1827).....	30
CYRULNIK 1998.....	33
Claude Lévi-Strauss, L'homme coupé de la nature.....	33
TDC 2000.....	33
L'animal, compagnon de route du citoyen.....	33
DESPRET 2007.....	34
Exodes ruraux.....	34
DESPRET 2007.....	35
Conflits de voisinage.....	35
CYRULNIK 1998.....	36



Jean-Claude Nouët - ZOOS.....	36
<b>Histoire de la zoologie.....</b>	<b>40</b>
CYRULNIK 2000.....	40
La plus belle histoire des animaux	
Prologue (Karine Lou Matignon).....	40
DESPRET 2007.....	41
L'animal est un étranger pour l'homme.....	41
GOULD 1979.....	42
La sale petite planète du révérend Thomas.....	42
GOULD 1997.....	44
L'éventail du vivant. Le mythe du progrès. L'ubiquité des bactéries.....	44
GOULD 2004.....	44
Le degré culturel de Darwin.....	44
<b>Humain / Animal. Représentations. Animaux fatastiques.....</b>	<b>46</b>
BOBBE 2003.....	46
«Un loup ou des loups ?».....	46
«Le loup mange les enfants désobéissants.».....	47
Conclusion.....	48
BOBIS 2000.....	49
Une histoire du chat - Avant-propos.....	49
DIGARD 2007.....	50
Histoire du cheval, histoire des techniques, histoire humaine.....	50
Entre le cheval et l'homme, et réciproquement.....	53
CYRULNIK 2000.....	54
Dragons et sirènes.....	54
Peurs et phobies.....	55
Dragon.....	56
Léviathan.....	57
Légende dorée.....	57
Saint Georges.....	57
Sainte Marthe.....	60
<b>Droits (des animaux).....</b>	<b>62</b>
« I fioretti » de Saint François d'Assise.....	62
PASTOUREAU 2004.....	65
Les procès d'animaux - Une justice exemplaire ?.....	65
Le Moyen Âge chrétien face à l'animal.....	66
La truie de Falaise.....	67
Typologie des procès.....	68
Pourquoi tant de porcs au tribunal?.....	69
L'âme des bêtes.....	69
La bonne justice.....	70
CYRULNIK 2000.....	70
L'animal objet (Jean-Pierre DIGARD) - Manger du cheval.....	70
CYRULNIK 1998.....	71
Déclaration universelle des DROITS DE L'ANIMAL A ÉTÉ PROCLAMÉE - Paris, le 15 octobre 1978... 71	
DIGARD 2007.....	72
Droits de l'animal ou devoirs de l'homme ?.....	72
CYRULNIK 1998.....	73
Jean-Claude Nouët	
Protection ou respect de l'animal?.....	73



# Introduction

TDC 2007

## Vinciane DEPRET, Histoires d'animaux

[Les animaux ont une histoire](#). Cette affirmation a changé radicalement de signification. Jusqu'à il y a peu, c'était d'abord de notre histoire qu'il était question. Avec [Descartes](#), les bêtes étaient devenues des machines sans âme ; sous l'influence de Rousseau, elles se mirent à illustrer la pureté du «bon sauvage». Le [chat](#), sacralisé dans les civilisations anciennes, fut diabolisé au Moyen Âge ; de même l'[ours](#), autrefois considéré comme le roi des animaux et le fondateur de dynasties royales, perdit progressivement, par la volonté opiniâtre de l'Église et de ses clercs, sa place centrale dans les bestiaires européens, pour se transformer en animal de foire. L'histoire des animaux, dans cette perspective, se résumait à celle de nos «[représentations](#)». Certes, avec la théorie [darwinienne](#) de la sélection, une histoire leur fut accordée, mais bien différente de la nôtre, même si nous pouvions reconnaître l'avoir partagée aux temps révolus d'une lointaine origine commune.

À nous donc l'histoire mouvementée, aux bêtes celle, longue et froide, de l'[évolution](#) ; à nous la culture et ses transformations, à elles les invariants et la stabilité de l'instinct. Dès lors, l'habitude a été prise de renvoyer l'histoire des animaux à deux systèmes de causes, qui en font des témoins passifs : soit ce sont nos représentations qui se modifient - le changement étant donc du pur ressort de notre culture -, soit des facteurs biologiques interviennent - le changement venant alors de la nature.

### Une nouvelle vision.

Or, au cours de ces dernières années, une autre version a commencé à émerger : les animaux changent, ils modifient leurs habitudes. Ici, on suspecte les [loups](#) d'avoir été transformés par la protection dont ils bénéficient - voire d'en abuser; là, on constate que les bouquetins renoncent à la sauvagerie qui avait motivé leur statut d'espèce protégée et empruntent, sans crier gare, le chemin confortable de la [domestication](#); ailleurs, on déplore que les [éléphants](#) ne se comportent plus comme le faisaient leurs parents et qu'ils attaquent les humains sans raison apparente ; on voit des loutres modifier leurs attitudes à notre égard, etc. On découvre que les [chimpanzés](#) ont une culture, qu'ils se transmettent des techniques de génération en génération, différentes d'un groupe à l'autre. Ils auraient découvert l'enclume leur permettant de casser des noix, il y a plus de 4'300 ans. Des compétences que nous pensions être exclusivement les nôtres ont fait l'objet du même travail d'appropriation. Un [chien](#) a appris à comprendre le langage des humains ; un perroquet, dans un laboratoire américain, manifeste une étonnante compétence à manipuler des catégories abstraites ; des éléphants, au [zoo](#) du Bronx, sont capables de se reconnaître dans un miroir en effaçant la tache qu'on leur a peinte sur le front (ils auraient ainsi la conscience d'eux-mêmes). On ne peut donc pas tout expliquer par la seule hypothèse de la transformation de nos attitudes ou de nos représentations.

### Des animaux nationalistes?

Cette explication, cependant, a longtemps prévalu. Constatant la transformation de certains animaux, le philosophe Bertrand Russell avait conclu que ces derniers manifestent une étrange tendance à se conformer à la philosophie de celui qui les observe. Du temps de la reine Victoria, remarquait-il, les animaux étaient de vertueux monogames ; dans les années 1920 - sans doute sous l'influence de Freud -, leurs mœurs se détériorèrent de manière désastreuse ! Et à propos des théories de l'apprentissage, il constatait que les sujets observés par les Américains fondaient avec frénésie jusqu'à ce qu'ils tombent par hasard sur la solution, tandis que ceux étudiés par les Allemands restaient tranquillement assis à l'élaborer dans leur for intérieur ! (Bertrand Russell, *Histoire de mes idées philosophiques*, trad. Auclair, Gallimard, 1961).

Il est vrai que certaines des théories de l'[histoire naturelle](#) pourraient, à première vue, lui donner raison. Ainsi, dans les recherches de la primatologie, les femelles des babouins sont beaucoup moins dociles et soumises depuis l'influence des idées féministes, et les chimpanzés ont largement bénéficié des théories économiques dans l'essor de leurs compétences de négociation. Un exemple est à cet égard resté célèbre dans les annales de l'éthologie.



Alors que [Darwin](#), influencé par la théorie de l'économiste Malthus, insistait sur le rôle de la compétition dans la sélection, à la fin du XIXe siècle un naturaliste originaire de Russie, [Pierre Alexandre Kropotkine](#), critiquant son illustre collègue - et surtout ses trop zélés successeurs - affirmait que la nature était régie par les lois de la solidarité (*L'Entraide: un facteur de l'évolution*, 1906). La compétition, selon lui, ne constituait qu'un phénomène mineur : ses propres observations montraient, au contraire, de multiples exemples d'entraide, de coopération, d'adoption d'orphelins et de sauvetage de congénères en difficulté. Or ce naturaliste n'a jamais caché ses opinions anarchistes. Il rêvait de créer une société égalitaire composée de petites communautés locales organisées selon les principes de la solidarité. Ses observations furent dès lors suspectées de répondre un peu trop à l'idéal politique qu'il voulait mettre en place.

Cela voudrait-il dire que les idées politiques, le contexte social et historique dans lequel on interroge les animaux «contamineraient» sérieusement les observations? Certes. Des recherches plus récentes ont conduit les historiens et les philosophes des sciences à nuancer cette affirmation. L'hypothèse selon laquelle les animaux observés par Kropotkine ne seraient que le produit de ses attentes, comme celle selon laquelle Darwin ne leur ferait témoigner que des schèmes de pensée d'une époque particulière, néglige un aspect essentiel : les animaux ne se comportent pas de la même manière selon les circonstances dans lesquelles ils sont étudiés.

Ainsi le scientifique Daniel Todes a-t-il repris les recherches et comparé les terrains dans lesquels chacun de ces naturalistes avait œuvré. Il a pu montrer que, de part et d'autre, les observations de Darwin et de Kropotkine devaient être différentes parce que les conditions locales avaient conduit les animaux à inventer des solutions différentes. Les conditions de vie des animaux étudiés par Kropotkine, en Asie septentrionale, sont à ce point difficiles que, d'une part, la croissance démographique au sein d'une même espèce n'atteint que très rarement les seuils critiques qui engagent les individus à se faire concurrence et que, d'autre part, seule la solidarité leur permet de survivre. En revanche, les animaux étudiés par Darwin vivent dans des îles, là où, justement, le problème de la surpopulation se pose, avec une acuité particulière. Les solutions ne sont pas nombreuses : les animaux y donnent donc raison à la théorie de la compétition.

## Contamination d'histoires.

Si la manière dont les hommes se pensent affecte ce qu'ils pensent des animaux, comme le soulignait Russell, la façon dont les hommes pensent les animaux affecte donc également la façon dont ces derniers s'organisent, entre eux et avec les humains, et on peut ajouter que la manière dont les bêtes s'organisent influence également la façon dont les hommes se conduisent et dont ils envisagent les relations.

Les corbeaux sont d'excellents témoins de ce processus. L'éthologiste américain Bernd Heinrich remarque que les histoires qui circulent à leur sujet ont des conséquences bien concrètes sur leur comportement. Dans nos cultures, explique l'auteur, les [contes et légendes](#) les concernant les ont souvent associés à la mort (ce qui n'a rien de fortuit, leur présence signalant souvent celle d'un cadavre), au malheur, voire à la délation. Les corbeaux, conclut Heinrich, ont été persécutés dans nos contrées, ce qui les a rendus timides et sauvages. Leur observation s'avère de ce fait très problématique; c'est ce qui explique aussi probablement pourquoi ils ont fait l'objet de si peu d'intérêt de la part des ornithologues. En revanche, dans le Grand Nord, où quantité de légendes font du corbeau l'allié des hommes et des dieux et où leur présence est associée aux événements heureux, ces oiseaux ne craignent pas les hommes. Certains racontent même qu'ils parlent ensemble. Dans les villes d'Iqualit, d'Inuvik ou de Yellowknife, ils sont partout dans les rues, en compagnie des humains, avec qui ils jouent et coopèrent (en avertissant les chasseurs de la présence d'une proie).

Dans la même veine, les conceptions de Descartes n'ont pas seulement influencé notre vision des bêtes, elles ont eu - et ont toujours- une incidence concrète sur ce qu'elles sont : elles autorisent en effet à les traiter de telle sorte qu'elles deviennent, de fait et bien concrètement, des « automates ». On rencontre encore ce type d'animaux cartésiens tant dans les livres de la zootechnie, qui ont donné leur légitimité aux techniques d'abâtissement de l'[élevage intensif](#), que dans les dispositifs de conditionnement, qui transforment [rats](#), [pigeons](#) ou [chiens](#) en de véritables mécaniques à ressorts, parcourant inlassablement des labyrinthes.

En revanche ici encore, lorsque les humains parient sur l'intelligence ou l'expertise des animaux, voire leur demandent de partager des compétences inédites, on voit apparaître, par un étrange phénomène de contamination, des animaux beaucoup plus intéressants, beaucoup plus flexibles et beaucoup plus inventifs, répondant à des humains eux-mêmes plus flexibles et plus inventifs dans leurs relations avec eux.



## Contamination de subjectivités.

La théorie de l'Umwelt du naturaliste Jakob von Uexküll illustre bien ce phénomène. Au départ de ses recherches, un constat : les animaux font des choses qui nous semblent incompréhensibles, voire absurdes. Pourquoi le crapaud cesse-t-il soudain de s'intéresser à la sauterelle immobile qu'il convoitait quelques secondes auparavant? Pourquoi un papillon cherche-t-il sa femelle à côté du bocal où les scientifiques l'ont enfermée ? Si nous en restons, pour comprendre ces phénomènes, à ce que nous percevons, nous ne pourrions que nous inscrire dans la lignée de ceux qui ont conclu à la stupidité ou au manque de complexité de ces animaux.

Pour comprendre leur comportement, il faut apprendre à renoncer aux causes pour s'intéresser aux significations. La sauterelle immobile ne signifie rien pour le crapaud parce qu'il est totalement incapable de la voir tant qu'elle reste immobile. Il ne peut la «reconnaître» que lorsque, en bondissant, elle se dégage des formes perturbatrices environnantes et acquiert ainsi, dans son monde, une signification, de la même manière que nous avons du mal à trouver la «figure» dans une devinette. Pour le papillon, la «signification femelle» n'émerge pas d'une image, mais d'un monde d'odeurs. La chose qui s'agite dans le bocal n'a aucune réalité pour lui, seule existe cette tache odoriférante qu'elle a déposée sur la table juste avant d'être piégée.

L'Umwelt, ou monde vécu par l'animal, est un monde où les choses ne sont perçues, d'une part, que parce qu'elles sont captées par un équipement sensoriel particulier et, d'autre part, que dans la mesure où elles ont pris une signification. Chaque événement du monde perçu est un événement qui «signifie», qui n'est perçu que parce qu'il signifie - et par ce qu'il signifie -, un événement qui fait de l'animal un «prêteur» de significations, c'est-à-dire un sujet. Car toute perception de signification, selon von Uexküll, implique un sujet, de même que tout sujet se définit comme ce qui accorde de la signification.

Selon cette théorie, la subjectivité se propage comme par effet de contamination : chaque fois qu'un chercheur se met en quête de significations pour mieux comprendre un animal, un sujet émerge. Dans les recherches, dès lors, l'émergence du sujet se subordonne à deux opérations : celle par laquelle un animal accorde des significations et celle par laquelle un chercheur les traduit. Les techniques des scientifiques renouent ici avec les pratiques des amateurs, et notamment des chasseurs - l'utilisation d'appeaux et de leurres -, mais en les détournant de leur but initial : ce qu'il s'agit cette fois de capturer, ce sont des significations.

Comment être sûr que le chant de l'oiseau a bien pour effet d'attirer les femelles et d'éloigner les rivaux? Un dispositif très simple apporte une réponse. Lorsqu'on diffuse des chants près de nichoirs, on s'aperçoit que les femelles s'en approchent beaucoup plus souvent qu'elles ne le font si les nichoirs sont silencieux. En revanche, lorsque le mâle du moineau à gorge blanche est retiré du nichoir, si l'on diffuse son chant, les intrusions d'autres mâles sur son territoire sont cinq fois moindres que quand le nichoir reste silencieux. Ainsi, la pratique des appeaux, en cherchant à capturer des significations, s'efforce de comprendre ce qui importe autant pour l'oiseau qui se laisse leurrer que pour celui dont le leurre imite le chant. L'éthologie, dans cette perspective, devient non seulement une science du «partage des significations», mais une pratique explorant ce qui importe pour les animaux qu'elle interroge, ce qui les intéresse. Et cela va considérablement participer à l'élargissement de leur répertoire et à la transformation de notre savoir à leur sujet. Les compétences, cette fois encore, par cet étrange effet de contamination, vont, de proche en proche, gagner de plus en plus d'espèces.

## Contamination des compétences.

L'intelligence est sans doute, comme on a pu le dire de l'amour, une maladie infectieuse : elle a progressivement contaminé de plus en plus d'espèces. On remarque que l'acquisition d'une compétence, par un animal particulier, va déclencher toute une série de recherches chez des animaux d'autres espèces, pour tâcher d'évaluer si, eux aussi, peuvent revendiquer la même aptitude. Les perroquets peuvent compter jusqu'à sept. Pourquoi ne le demanderait-on pas aux corbeaux? Les chimpanzés peuvent se reconnaître dans un miroir, compétence qui en implique bien d'autres, car si l'animal est capable de se reconnaître, on peut en inférer qu'il a acquis, d'une certaine manière, la «conscience de soi». On interroge les dauphins, qui passent le test avec succès, comme tout récemment, on l'a évoqué, les éléphants. Mais si le chimpanzé a la conscience de soi, est-il capable de savoir que les autres ne savent pas ce que lui-même sait, et donc de mentir? C'est le cas d'autres animaux, dont les babouins et les corbeaux. Frans de Waal, dans les années 1980, a découvert la réconciliation chez les chimpanzés. D'autres chercheurs, quelque temps plus tard, constatent le même phénomène chez «leurs» animaux. Comment ne l'avaient-ils pas vu plus tôt ?

Peu à peu, ils ont commencé à envisager que des compétences nouvelles pouvaient se propager, spontanément,



dans des groupes d'animaux. Ce fut le cas lorsqu'on découvrit que les mésanges se transmettaient une technique inédite consistant à ouvrir les capsules de métal des bouteilles de lait déposées le matin sur le perron des maisons anglaises. L'idée selon laquelle les animaux pouvaient être crédités de comportements culturels commença alors à faire son chemin. Et, comme les comportements qu'elle qualifiait, cette idée se propagea à d'autres espèces.

Ainsi, sur l'île de Koshima au Japon, les éthologues japonais Imanishi et Kawamura assistent, chez les macaques qu'ils observent, à la naissance d'un comportement inédit. Une jeune femelle, Imo, ramasse les patates douces que les chercheurs ont pris l'habitude de distribuer afin d'attirer les singes à découvert sur la plage. Celles-ci sont pleines de sable. La jeune Imo se dirige vers la mer et lave les patates. Peu à peu, l'habitude se propage, se transmettant surtout par les jeunes. Au bout de quelques années, toute la troupe mange des pommes de terre propres et salées. Il y a eu innovation et transmission : les animaux sont devenus des êtres de culture.

D'autres animaux se verront progressivement reconnaître la capacité de «faire culture» : rats noirs de Jérusalem cultivant des techniques d'écaillage des pommes de pins, baleines à bosse inventant des chants nouveaux qui se diffusent et connaissent des phénomènes de mode, dauphins d'un groupe local en Australie utilisant une éponge au bout du museau pour le protéger contre les coraux, etc.

La socialité elle-même se complique. Aux modèles relativement simplistes d'organisation très hiérarchique qui caractérisaient les sociétés animales dans une bonne part des recherches se substituent des styles de socialité beaucoup plus sophistiqués, qui parfois même distinguent les groupes. Les primates excellent dans l'expertise des relations et font preuve d'une grande inventivité dans la manière de les construire et de les préserver. D'autres, une fois encore, suivront. L'intelligence sociale ira cette fois jusqu'à contaminer les moutons, tenus jusque-là très bas dans l'échelle des compétences organisationnelles : on découvre qu'ils ont des amis, qu'ils négocient le droit de conduire le groupe et qu'ils peuvent se réconcilier lors des conflits. Il suffisait d'apprendre à les interroger sur ces questions et de leur proposer des conditions dans lesquelles ces comportements aient une chance d'émerger.

## Contamination du souci.

Cette socialité va engager d'autres types de relations : les liens que tissent les [hommes et les bêtes](#) connaissent de profondes mutations. Nombre d'animaux sont entrés dans la société des hommes, soit comme partenaires à part entière - c'est le cas des [animaux familiers](#) -, soit parce qu'ils font à présent l'objet de souci et d'intérêt, en raison de leur risque de disparition. Et de la même manière que l'intelligence qui arrivait à un animal en «infectait» inmanquablement d'autres et que la perspicacité d'un chercheur en rendait d'autres plus imaginatifs, les égards ont connu un étrange pouvoir de propagation. Le souci qui a mobilisé les humains pour les espèces en danger s'est étendu à d'autres, pour lesquelles, pourtant, il y avait beaucoup moins à craindre. De nouvelles habitudes sont à présent cultivées. Aux procédures radicales et expéditives d'autrefois sont préférées aujourd'hui des méthodes de négociation. Lorsqu'un animal gênait, la [chasse, le poison et les pièges](#) apportaient la solution. Aujourd'hui, on explore la voie diplomatique des traitements plus civilisés ; [on apprend à bâtir des compromis](#).

Par ailleurs, le souci engage à de nouvelles formes de convivialité : les [villes](#) se veulent plus accueillantes à ceux qui, ne trouvant plus sécurité ou nourriture suffisante dans les campagnes, [demandent l'asile des espaces urbanisés](#). Abeilles et bourdons, sauterelles, crapauds et lézards, hérissons, chauves-souris, fouines, merles, chouettes et faucons crécerelles, cormorans, hérons, campagnols et hirondelles semblent vouloir accepter l'offre d'hospitalité qui leur a été faite. Même des espèces qu'on pensait autrefois nocives, mais dont on comprend aujourd'hui l'importance, comme certains [insectes](#), font l'objet de tout un protocole d'invitation.

Ces nouvelles formes de socialité contraignent les hommes à l'inventivité, et cela d'autant plus que les animaux réagissent de façon souvent imprévisible aux propositions qui leur sont faites. On leur fait un signe de bienvenue ? Ils répondent avec enthousiasme, viennent trop nombreux et apprennent aux humains la signification d'un terme inattendu : «excès de réussite». On accueille les animaux avec bienveillance, pariant sur des habitudes qui devaient rendre la cohabitation possible, et ils s'empressent d'en changer : le loup, autrefois si craintif, semble aujourd'hui narguer les bergers.

Nous étions passés maîtres en solutions d'éradication ; devant l'imminence du désastre, il nous a fallu apprendre ensuite à [protéger](#) ; nous devons aujourd'hui faire l'apprentissage de l'art de mettre des limites, avec un maximum de civilité. Il faut apprendre à vivre ensemble.



## Contamination des conflits.

La question de la protection se subordonne dès lors à une autre : avec qui voulons-nous vivre et comment? La manière dont cette question s'impose aujourd'hui, dans la multiplicité de ses déclinaisons locales, dessine un motif récurrent : les liens que les hommes construisent avec les animaux et les relations qu'ils entretiennent entre eux sont inextricablement liés. Et plus particulièrement lorsque ces liens et ces relations mettent en jeu, dans le conflit des intérêts qui se crée, des questions vitales pour certains, hommes et animaux. Ici, ce sont les objets de l'[élevage intensif](#) qui sont les grands oubliés du regain d'égards dont bénéficient tant d'autres animaux. Là, ce sont ceux qui vont disparaître et pour lesquels personne ne s'est mobilisé. Si les animaux ont aujourd'hui [droit](#) à une histoire, eux l'auront quittée avant même qu'elle ait véritablement commencé. Mais là encore, ce sont les humains qui sont menacés : certains veulent vivre avec des loups ou des ours ; pour d'autres, cela signifie la disparition de leurs pratiques, de ce qui les fait vivre et de toute une [culture pastorale](#) qui faisait de la montagne un lieu accueillant pour les humains. Et là enfin, comme en [Guyane](#), un parc naturel est créé pour assurer la sauvegarde de la nature sans se préoccuper du sort de ceux qui y vivent depuis si longtemps, les Amérindiens.

Ici et là, la même histoire en somme : des animaux sans humains et des humains sans animaux, dans un monde qu'on aura trop tardé à penser comme commun.

**Source :** TDC - *Textes et documents pour la classe, Bêtes et hommes*, Paris, 2007 [Septembre] - Autour de l'exposition à la Grande Halle de la Villette - 2007.



**Cimetières d'ours: deux ours en peluche (1965)**

**Source:** PASTOUREAU 2007



# Histoires, domestications

## DELORT 1984

### Histoire des animaux et histoire des hommes

Grâce aux documents concernant les animaux et aux différentes méthodes permettant de les exploiter, nous arrivons à avoir un aperçu sur le devenir des espèces durant les derniers millénaires.

Mais, de même qu'il est impossible d'isoler arbitrairement l'histoire d'une espèce de celle de l'ensemble des autres, de même, la période nous intéressant étant celle qui a vu se développer et se succéder les civilisations humaines, il n'est pas possible de dissocier entièrement l'histoire des animaux de celle des hommes, ceux-ci constituant un des facteurs du milieu, et les documents analysés étant souvent d'origine humaine, étudiés et commentés par des hommes, pour des hommes.

On peut, certes, tenter de cerner une histoire des animaux sans l'homme, dans la période précédant l'homme, ou du moins l'homme organisé, c'est-à-dire dans la suite de la paléontologie; mais, dès son apparition, l'australopithèque pose au moins le problème de ses rapports avec les animaux préexistants, sauvages, indépendants de lui.

D'abord, bien sûr, des animaux dont l'homme est victime : prédateurs qui le dévorent, parasites qui se nourrissent de sa substance, ennemis contre lesquels il a dû chercher (et parfois a trouvé) des défenses ou des parades.

Ensuite, des animaux sauvages dont, inversement, l'homme a été le prédateur ou le parasite.

Enfin, des animaux qui ont été surveillés, apprivoisés, domestiqués, phénomène qui a totalement interverti les rôles : la maîtrise humaine sur une partie de la faune mondiale (et de son milieu) a mis au premier plan le rapport de l'homme à l'animal, ce qui, dans l'histoire, souligne l'évolution, selon les époques et les civilisations, des attitudes vis-à-vis des bêtes et des conséquences de l'action humaine sur leur devenir.

**Source:** Robert DELORT, *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984, pp. 101-102



**Chevaux - Grotte de Chauvet (-31'000)**

**Source:** <http://donsmaps.com/cavepaintings.html>



# CYRULNIK 2000

## Aperçu de la domestication (Jean-Pierre DIGARD)

- Y a-t-il une grande différence entre apprivoiser et domestiquer ?
  - Un animal apprivoisé, c'est-à-dire familiarisé par l'homme, peut ne pas être domestiqué dans la mesure où il ne fait l'objet d'aucune sélection par l'homme. Car la domestication, c'est justement l'état d'un animal qui ne vit et ne se reproduit que sous le contrôle de l'homme.
  - Si l'on suit cette définition, le plus domestique des animaux serait donc le chien ?
  - Pas du tout. C'est un papillon ; plus précisément, le bombyx du mûrier, dont on utilise la soie issue des cocons. C'est un animal dont l'existence est totalement artificielle : les œufs n'éclosent qu'à une certaine température ; la larve - le ver à soie - se nourrit des feuilles de mûrier fournies par l'homme, et le papillon ne vit que quelques heures pour se reproduire... Le jour où l'exploitation de la soie naturelle n'intéressera plus l'homme, cette espèce disparaîtra dans les quelques jours qui suivront.
  - La domestication demande du temps ?
  - Oui. Pour se maintenir, la domestication doit forcément être un processus continu, entretenu, sans cesse renouvelé, sinon les animaux peuvent retourner à l'état sauvage. Cette action permanente s'exerce en élevant une espèce animale, en la protégeant des intempéries, des prédateurs, des maladies, en la nourrissant et en favorisant et contrôlant sa reproduction. Cela dit, les modalités de la domestication varient en fonction des espèces concernées et aussi des utilisations que l'homme en fait. A côté des animaux domestiques, comme le chien ou le bœuf, pour lesquels l'action de l'homme est permanente, il y a ceux que l'on élève en semi-liberté, comme le renne ou les abeilles ; il y a aussi les taureaux de combat ou les chiens de défense des troupeaux, des Pyrénées (les patous) à l'Himalaya (les dogues du Tibet), chez lesquels la domestication ne doit pas gommer l'instinct belliqueux.
  - La frontière entre le monde sauvage et le monde domestique reste apparemment illusoire ?
  - Il n'existe pas d'un côté des espèces animales sauvages et de l'autre des espèces domestiquées, mais environ deux cents espèces animales sur lesquelles l'homme a exercé à un moment ou à un autre, d'une manière ou d'une autre, une action domesticatoire. Et ces espèces sont aussi bien représentées par des animaux sauvages, tels l'autruche, le renne et l'éléphant, espèces qui comptent en même temps des sujets sauvages et des sujets domestiqués, que par des animaux véritablement domestiqués, tels le chien, le bœuf ou le bombyx. Cela dit, même domestiqués depuis des millénaires, le chien et le bœuf peuvent retourner à l'état sauvage. On connaît aussi des exemples d'espèces animales dont la domestication a été abandonnée, comme la gazelle et la hyène en Egypte ancienne ou la genette et la couleuvre utilisées chez les Romains et au Moyen Âge dans la lutte contre les rongeurs.
  - Aucune espèce animale ne peut donc être considérée comme définitivement domestiquée ?
  - Non. Hormis le bombyx ! L'inverse est également vrai : aucun animal sauvage n'est à l'abri de toute tentative de domestication. Pour exemple, il existe aujourd'hui des fermes d'élevage du kangourou roux en Australie, de l'éland en Afrique du Sud, de l'élan en Russie, des crocodiles un peu partout et même en France.
- Éboueurs et pilleurs
- Peu après le loup, l'homme du Néolithique a-t-il eu des motifs utilitaires de domestiquer d'autres espèces animales ?
  - Pas davantage. Les raisons de domestiquer les animaux sont apparues une fois la domestication réalisée. On ne voit pas bien ce qui l'aurait motivée : les mouflons, souches sauvages des moutons domestiques, ne possèdent pas de laine ; les oiseaux dans la nature ne pondent pas au rythme des poules actuelles ; les vaches ne produisent pas de lait en dehors de la période d'allaitement des veaux ; et comment aurait-on pu imaginer avant de les avoir domestiqués qu'un bœuf ou un cheval pourraient être utiles au travail ?
  - Alors, quel a été le moteur ?
  - Le besoin de dominer la nature, un désir de pouvoir et de séduction sur l'animal, une profonde curiosité intellectuelle.
  - Une pulsion en somme ?
  - ... domesticatrice, en effet.
  - Et cette «pulsion domesticatrice» s'est-elle matérialisée en un lieu unique ou à plusieurs endroits simultanément ?
  - On a longtemps pensé que le Proche-Orient, en particulier la région du Croissant fertile, était l'un des lieux principaux de la domestication. D'autres découvertes archéologiques ont ensuite montré que la domestication ne fut



pas un phénomène isolé, mais qu'elle s'est effectuée de façon plus ou moins simultanée dans plusieurs régions du monde, y compris en Amérique. Les migrations humaines ont ensuite participé à la diffusion de techniques domesticoires et à l'essaimage de certaines espèces à travers les continents. Certaines régions, notamment en Afrique et en Océanie, ont cependant été plus pauvres que d'autres en matière de domestication animale.

- Pour quelle raison ?

- Peut-être parce que la nature y était plus généreuse qu'ailleurs et que le besoin d'autres ressources s'y faisait moins sentir.

- L'agriculture existait-elle déjà au moment des premières domestications ?

- La domestication des animaux a suivi de peu celle des végétaux. Il semblerait que les animaux soient venus à l'homme poussés par la faim. La présence des déchets et des récoltes a été l'un des grands moteurs de la domestication : les futurs animaux domestiques sont tombés sur les premiers champs et se sont rendu compte que ces récoltes ou que les déchets humains - dans le cas des loups ou des sangliers - pouvaient satisfaire leur faim avec un moindre effort.

- Vous voulez dire que la domestication s'est aussi exercée sur des animaux pilliers de récoltes ?

- Oui. Ce pillage a d'ailleurs sans doute été salutaire pour certaines espèces comme le cheval. Rappelons que les premiers vrais chevaux apparaissent en Asie par le détroit de Behring asséché et deviennent très abondants en Europe à partir du Pléistocène moyen, il y a quelque 700'000 ans. Le réchauffement climatique du début de l'Holocène, il y a environ 10'000 ans, provoqua l'extinction de nombreux grands mammifères de l'hémisphère Nord (mammouths, rhinocéros laineux, grands cerfs des tourbières) et la quasi-disparition des chevaux. On peut penser que ceux-ci n'auraient pas survécu sans la rencontre des hommes et de leur agriculture, ni peut-être même sans leur domestication, qui s'est effectuée progressivement à partir de 4'000 avant notre ère au sud de l'Ukraine.

- Une manière de se protéger des pilliers a donc été de capturer les animaux pour les élever, plutôt que de les tuer ou de clôturer les champs ?

- Il a été sans aucun doute plus avantageux d'élever ces animaux pour à la fois s'en protéger et en tirer profit. C'est l'un des trois principaux processus domesticoires. Le premier a la chasse pour origine : à force de traquer les animaux, de suivre les déplacements des hardes, de pratiquer sur elles une «chasse sélective» - en visant de préférence les animaux malformés, les mâles en surnombre, les femelles âgées, etc. -, les hommes préhistoriques ont approfondi leur connaissance des animaux et ont inventé une forme élémentaire de «sélection» sans laquelle il ne saurait y avoir de domestication vraie. Le deuxième processus de domestication, nous venons de le voir, est lié à la naissance de l'agriculture et à la nécessité, pour les premiers agriculteurs, de protéger leurs champs contre les incursions des herbivores sauvages «pilleurs de récoltes». Il était en effet techniquement plus facile de pousser les herbivores dans un enclos - c'est la technique du corraling - que d'enclorre les champs.

-De plus, ils faisaient d'une pierre deux coups : ils protégeaient leurs récoltes et se constituaient des réserves de viande sur pied.

- Mais, ce faisant, ils s'imposaient aussi de nourrir les animaux qu'ils détenaient, soit en produisant plus de denrées agricoles, soit en menant paître les animaux, ce qui supposait le contrôle des troupeaux. Là se situe, au Moyen-Orient, vers la fin du Néolithique, un choix déterminant pour l'évolution humaine entre agriculture dominante et genre de vie villageois sédentaire d'une part, ou élevage dominant et genre de vie pastoral d'autre part.

### ***A poils et à plumes***

- Et le troisième processus de domestication ?

- Il concerne les herbivores : l'âne en Afrique orientale, le cheval en Asie centrale et le dromadaire en Arabie. Vers 3'000 ans avant notre ère, ils sont appelés à devenir des animaux de transport, grâce auxquels le genre de vie pastoral va gagner en mobilité et donc, en milieu aride, en efficacité, et se transformer peu à peu en genre de vie nomade.

- Après la domestication du loup au Paléolithique supérieur, celle des autres espèces a donc eu lieu au début du Néolithique ?

- Oui. Et elles vont se succéder assez rapidement. La chèvre a été domestiquée pour la première fois vers 10'000 ans avant J.-C, le mouton vers 9'000, le porc aux alentours de 8'000, le bœuf, l'âne, le chat, le dromadaire, le cheval, entre 4'000 et 3'000 ans avant J.-C.

- Connaît-on l'origine de tous ces animaux ?

- Domesticé en plusieurs endroits d'Europe orientale et du Moyen-Orient 9'000 ans avant J.-C, le bœuf s'est répandu dans le monde, à l'exception de l'Amérique. Son ancêtre sauvage était l'aurochs (*Bos primigenius*), qui vivait jadis en Europe, en Asie occidentale et en Afrique du Nord. Cet animal a été chassé et peint à l'époque préhis-



torique. Le dernier spécimen s'est éteint en 1627 en Pologne. Ailleurs, toujours dans la famille des Bovidés, on trouve le zébu, une espèce des régions arides, domestiqué au Pakistan et introduit en Afrique sous forme de croisements. En Asie du Sud-Est d'où il diffuse jusqu'en Italie, on trouve le buffle d'eau, utilisé encore aujourd'hui dans la culture des rizières, et le yack, recouvert d'une épaisse toison laineuse, qui vit au Tibet.

- Les moutons ?

- Leur origine la plus probable est celle du mouflon oriental d'Asie Mineure qui aurait été domestiqué vers - 9'000 dans les montagnes d'Iran occidental. La chèvre descend, elle, de *Capra hircus*, une espèce de chèvre sauvage existant encore aujourd'hui en Crète. Quant au porc, il a été domestiqué à partir de sangliers, simultanément dans plusieurs régions d'Europe, d'Asie mais aussi d'Afrique du Nord et d'Océanie. L'âne, d'origine africaine, l'a été dans le Sud de l'Égypte, plus précisément dans la vallée du Nil, vers - 5'000 environ. Il s'est répandu ensuite jusqu'en Chine. Vers - 3'000, furent domestiqués le chameau en Asie centrale et le dromadaire en Arabie. 1'000 ans plus tôt, c'est l'alpaga et le lama qui l'ont été en Amérique du Sud et sont encore utilisés sur les hauts plateaux andins pour leur laine et leur viande ainsi que pour le transport.

- Quelle entreprise ! Et du côté des oiseaux ?

- Les plus représentatifs sont les oiseaux appartenant à l'ordre des Gallinacés. On y trouve le coq, originaire du bassin de l'Indus, domestiqué il y a 6'000 ans et introduit en Europe à l'âge du Bronze. Le travail de sélection opéré par l'homme a donné toute une variété de coqs et de poules, du coq de combat à la poule pondeuse ou de chair, en passant par les races naines d'agrément. Le dindon provient du Mexique, où il fut domestiqué 5'000 ans avant J.-C. ; le faisan vient d'Asie du Sud-Est; le paon, de l'Inde; la pintade africaine a été introduite en Europe par les Romains via l'Algérie. Les Égyptiens ont de leur côté domestiqué les oies, notamment pour les gaver et consommer leur foie. Concernant le pigeon, utilisé comme messenger en Perse et en Égypte dès le début du Ier millénaire avant notre ère, sa domestication a sans doute eu lieu simultanément en différents lieux d'Europe et d'Asie. Enfin, outre le canard eurasiatique, signalons le canard de Barbarie qui, comme son nom ne l'indique pas, est originaire de l'Amérique centrale.

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 104-110

## BARATAY 2003

### De longues domestications

Caniche toiletté, cochon aux parties comestibles surdéveloppées, cheval de trait aux membres larges et puissants, cheval de course longiligne, bœuf à viande de plus en plus gros. L'artificialisation du monde animal paraît une caractéristique contemporaine mais elle a commencé avec les premières domestications qui représentent une étape essentielle aux énormes répercussions jusqu'à nos jours. La domestication est un processus long et ininterrompu qui change le statut de l'animal en lui ôtant la liberté. Avec cette appropriation, les bêtes deviennent objets d'intérêt, d'attention, d'utilisation dès leur vivant et non plus seulement à l'état de cadavre, après avoir été récupérées ou tuées.

### Un processus complexe et continu

L'histoire des domestications est encore incertaine, sans cesse révisée au gré des découvertes archéologiques. Des futurs animaux européens, le loup est le premier domestiqué et transformé en chien vers 12'000 ans avant J.-C. en Sibérie. L'épagre, le mouflon, le sanglier, l'aurochs donnent la chèvre, le mouton, le porc, le bœuf au Proche-Orient entre 8'500 et 7'500 ans avant J.-C. L'âne est conquis en Afrique vers 6'000 ans avant J.-C, le cheval en Ukraine vers 3'500 ans avant J.-C, le chat en Égypte au II<sup>e</sup> millénaire, etc. Une modalité de domestication serait issue de la chasse. L'appropriation de l'épagre et du mouflon relèverait ainsi d'une chasse spécialisée, qui aurait incité au contrôle des hordes environnantes pour éviter leur extinction et l'obligation de changer sans cesse de gibier, de chasse, d'habitudes alimentaires. Cela a pu entraîner une gestion croissante, par choix des plus âgés ou des mâles en surnombre, puis une appropriation et une prise en charge définitives. Le même processus pourrait expliquer la domestication de l'aurochs et du cheval. La sédentarisation et l'agriculture constitueraient une autre modalité de domestication en attirant des éboueurs comme le sanglier, des mangeurs de récoltes tel l'aurochs, des chasseurs de rongeurs comme le chat, capturés ou retenus, puis élevés et transformés.



La domestication s'exercerait surtout sur des troupeaux entiers, isolés des autres. Toutefois, un passage par l'appriivoisement de jeunes, imprégnables par l'homme et capables de rester séparés, semble le cas pour le chat et ne peut être exclu pour le loup, l'âne, le cheval, voire l'aurochs. Ces animaux ont des comportements favorables au succès et à la pérennité de leur domestication alors que des espèces plus difficiles sont peu sollicitées, telle la gazelle plus chassée que l'épagre, ou sont abandonnées, tel l'hémione. L'épagre est peu farouche et vit d'une nourriture éclectique en troupeaux assez sédentaires. Cela a dû faciliter son approche, sa garde en un lieu confiné et sa nourriture. Bien que méfiant et peureux, le cheval est curieux et soumis à un code social hiérarchique en des groupes conduits par des étalons. Cela a pu l'inciter à ne pas fuir l'homme, à l'admettre comme pair puis comme chef. Vie en groupe, curiosité, courte distance de fuite, alimentation peu spécialisée, facile à trouver, habitudes souples, capacité d'accepter l'homme comme un congénère puis un dirigeant, facultés d'apprentissage se retrouvent chez la plupart de ces espèces.

Nombre des motifs de domestication auxquels on pense, comme l'utilisation de la laine, du lait, de la force, ne sont que des conséquences du processus. Au Proche-Orient, le foyer principal de la domestication, celle-ci s'inscrit dans la néolithisation (10'000-6'000 av. J.-C.) marquée par la sédentarisation, la construction de villages, l'invention de l'agriculture. Le but serait la recherche d'un ravitaillement carné de proximité en réponse à un phénomène encore indéterminé : nécessité de compenser une réduction des troupeaux sauvages due à une dégradation climatique ou à une surchasse locale provoquée par la sédentarité ou une croissance démographique ; besoin des premiers agriculteurs d'équilibrer un régime alimentaire trop riche en céréales et volonté de se soustraire aux fluctuations numériques de la faune. Mais la domestication pourrait découler de changements socio-économiques ou culturels. La sédentarité aurait permis de gérer un troupeau et d'emmagasiner la viande. La multiplication de statuettes aux formes humaines, rares avant le néolithique, signifierait l'émergence d'une idée de spécificité humaine et de détachement vis-à-vis de la nature, qui aurait encouragé les hommes à s'approprier la terre, les plantes, les bêtes.

Ailleurs, la recherche de viande a dû intervenir pour le chien ou le cheval mais d'autres raisons sont possibles. L'aptitude du chat à traquer les rongeurs expliquerait sa transformation en protecteur des greniers. Le cheval et l'âne semblent moins domestiqués pour leur viande que pour leurs qualités de bêtes de somme, supérieures en vitesse et en endurance à celles du bœuf. Des aspects culturels auraient servi sinon de moteurs, au moins de facteurs de domestication : peut-être religieux pour le cheval associé au passage des morts dans l'au-delà ; sûrement psychologiques avec la volonté de dominer la nature de la part des chasseurs et des nomades. Le chien est à la fois aide et compagnon. Le cheval incarne les valeurs guerrières de rapidité et de puissance. La tendance actuelle est à la minoration des explications utilitaristes au profit d'un désir de domination, voire de compagnie. Cependant cette lecture n'est pas plus prouvable que les précédentes et dévoile surtout nos penchants.

Mais qu'est-ce qu'un animal domestique ? Pour les zoologistes, il se reproduit en captivité par contrôle et sélection de l'homme, et il constitue une espèce ou au moins une variété distincte de la forme sauvage initiale. C'est oublier que certains diffèrent peu de leurs cousins sauvages (éléphant d'Asie) et c'est englober des bêtes auxquelles on ne pense pas *a priori* : poissons de vivier (carpe), oiseaux de cage (serin), ver à soie. L'autre inconvénient est de suggérer une séparation franche et définitive entre sauvage et domestique. Archéologues, historiens, ethnologues ont ajouté d'autres critères à l'isolement génétique pour mieux cerner la domestication complète : une surveillance active avec choix de l'alimentation, de l'abri et des soins, une familiarité réciproque avec l'homme, une utilisation multiple, l'exploitation constituant la raison d'être du processus bien qu'elle ne se diversifie qu'avec le temps. Les mêmes auteurs ont souligné l'existence d'états intermédiaires entre le sauvage et le domestique lorsque un, plusieurs ou la plupart des critères de domestication font défaut. Le commensalisme concerne des bêtes (souris) qui vivent et se nourrissent dans la *domus* de l'homme mais qui sont peu contrôlées. L'appriivoisement instaure une familiarité, voire un dressage et une utilisation mais au niveau individuel. Des animaux sauvages peuvent être surveillés (huître), élevés (abeille), et des domestiqués laissés en liberté (cochon corse).

L'anthropologue Jean-Pierre Digard parle de degrés de domestication et donne à celle-ci un sens dynamique d'action permanente de l'homme pour établir des rapports de domination et de séduction, satisfaire un désir d'appropriation de la nature, qu'il considère comme le motif principal de la domestication, avant l'exploitation. Les degrés de l'action domesticatrice s'échelonnent sur un continuum allant de la sauvagerie à la domestication totale en passant par l'appriivoisement et les domestications partielles. Chaque société va plus ou moins loin que les autres sur ce continuum, en modulant son action selon les espèces et en créant son système domesticatoire. Celui-ci est la combinaison des facteurs humains intervenant dans le processus de domestication : techniques (d'approche, de dressage, d'élevage...), organisation sociale, pensées (philosophique, politique...), représentations de la nature. À chaque situation sociale, géographique, temporelle, zoologique, correspond un système particulier.



Cette thèse a l'intérêt de réfuter une distinction tranchée entre le sauvage et le domestique. Elle a le mérite d'insister sur la variabilité et sur l'épaisseur historique de la domestication. Celle-ci n'est pas un fait achevé, daté, localisé, produisant un état stable et définitif. L'action humaine doit être permanente pour domestiquer ou éviter un retour au sauvage. Nombre d'espèces ont été, ne sont plus, sont encore ou seront concernées par l'entreprise. La variation des efforts explique l'existence des cas intermédiaires et des animaux «marrons», retournés à la vie sauvage. Cependant, en étant assimilé à une notion large d'action sur les animaux, le mot domestication est utilisé pour quantité d'espèces (environ deux cents) et porte à confusion ou polémique lorsqu'il est appliqué à des bêtes aux situations différentes, comme le chien et le crocodile, sous prétexte qu'elles subissent toutes une domestication. Cela oblige à employer le terme laborieux de « domestication vraie » pour signifier le degré le plus poussé. Il vaudrait mieux parler d'action de domination, de système de domination et réserver le terme de domestication à l'état complet.

Centrée sur l'homme, cette thèse minore néanmoins le fait que des espèces sont plus prédisposées que d'autres à une domestication poussée. Elle minore aussi les conséquences sur l'animal, qui font qu'une bête domestiquée n'est souvent plus la même que son congénère sauvage et qu'une rupture se superpose au continuum des degrés de domestication. L'analyse ne peut passer d'un tout zoologique à un tout anthropologique en occultant à chaque fois les autres facettes du sujet. Pour l'animal, la domestication n'est pas une histoire innocente et ne peut être réduite aux flux et reflux de l'action humaine car les modifications anatomiques ou comportementales peuvent être importantes et prolongées. Les premières sont variables, plutôt réduites pour le cheval, majeures chez le chien. Les secondes sont mal connues... et souvent niées. Des études seraient souhaitables pour mesurer l'impact de la domestication ou du réensauvagement sur les comportements mais la disparition fréquente des ancêtres ou des cousins sauvages limite les comparaisons. On sait pourtant que des animaux marrons, tel le chien sauvage, ne redevennent pas semblables à leurs ancêtres. Il reste l'idée essentielle que la domestication est une histoire continue, constituée d'appropriations, d'introductions, d'abandons.

**Source:** Eric BARATAY, *Et l'homme créa l'animal*, Paris, 2003, pp. 17-21

## Economies, « viandes »

### CYRULNIK 2000

#### Des êtres « inférieurs » (Boris Cyrulnik)

- Justement, il existe désormais un clivage qui semble incompréhensible entre l'animal familier qui dort sur nos banquettes et l'animal de consommation que l'on chosifie et dont on a aseptisé l'abattage parce qu'on ne veut rien en voir.
- Vous dites «aseptisé» ; j'emploierais plutôt le terme «technicisé». Les prouesses technologiques des abattoirs et des élevages industriels font que l'on habite désormais une espèce de monde virtuel où le commun des mortels n'est plus en mesure de se représenter l'animal en tant qu'être vivant, constitué de chair et de sang. Auparavant, lorsque l'on tuait un cochon, tous les enfants voyaient l'animal abattu après l'avoir entendu crier.
- Quelles en sont les conséquences ?
- Je crois que cela augmente la cruauté inconsciente parce qu'on ne se représente plus la mort de l'animal. Les enfants n'associent plus ce qu'ils mangent avec un être vivant.
- Si l'on a encore tendance à rester indifférent à la souffrance du bétail dans les élevages industrialisés, il n'empêche que l'on pose désormais l'animal en victime de l'homme, ce qui n'a jamais été le cas auparavant.
- C'est vrai. En dehors de quelques rares conflits qui ont eu lieu entre certaines civilisations ou groupes humains comme les Égyptiens de Louxor en lutte contre les Juifs du Ve siècle avant J.-C. (parce que les seconds sacrifiaient les moutons que les premiers vénéraient), on n'a jamais aussi fortement exprimé l'horreur de la brutalité envers les animaux qu'au milieu du XIXe siècle. D'autre part, depuis cette époque, l'animal de famille révèle le développement de l'affectivité en tant que valeur culturelle. L'animal ne se contente plus d'entrer dans la maison et de parler du statut social du propriétaire, il vient aujourd'hui se loger et prendre sa place dans la famille.
- Que faut-il en conclure ?
- Que l'animal sert à combler la solitude du propriétaire. Ce qu'il faut remarquer, c'est que cette révolte contre les



persécutions envers les animaux et cette tendance à les utiliser pour combler notre solitude indiquent un formidable changement. Notre représentation de l'animal lui donne une importance majeure. Au XIXe siècle, lorsqu'on descendait un poulain dans les mines, c'était pour le remonter à la fin de sa vie et il arrivait qu'il soit parfois décoré pour les services qu'il avait rendus. Par ailleurs, d'autres chevaux, blessés, étaient considérés comme des outils cassés que l'on ne soignait pas et que l'on jetait.

- On ne savait pas ou on ne voulait pas les soigner ?
- Appliquer à l'animal une science découverte pour le bénéfice de l'homme a été interdit par le clergé pendant longtemps.
- Hippocrate, médecin grec de l'Antiquité, refusait déjà qu'on applique aux animaux les secours de l'art divin de la médecine réservé aux hommes,
- C'est vrai. La création des écoles vétérinaires a été empêchée jusqu'au XVIIIe siècle. Elles sont nées avec Diderot et les Encyclopédistes, époque où l'on a osé enfin appliquer à des êtres jugés «inférieurs» les bénéfices d'un savoir acquis par des êtres élus «supérieurs». Ces écoles ont été fondées devant la nécessité de faire face aux épizooties qui causaient la mort d'un nombre important de chevaux et menaçaient aussi la santé de l'homme. Très vite, la recherche et l'enseignement se sont étendus à l'amélioration du cheptel domestique en général.
- Que pensez-vous de ces formulations sur la qualité dite «inférieure» ou «supérieure» des animaux, encore largement utilisées de nos jours ?
- Elles résultent d'un concept de la vie complètement erroné et n'ont pas plus de légitimité que la catégorisation des espèces utiles et des espèces nuisibles. Les renards dits «nuisibles» empêchent en chassant les rats le développement de certaines épidémies et protègent les récoltes. Ces notions de «supérieur» et d'«inférieur» résultent d'une représentation sociale des hommes, où certains seraient de sang bleu et d'autres sans valeur.
- Les animaux ne sont donc pensés en victimes que depuis une trentaine d'années ?
- C'est cela. Avant, l'animal ne pouvait être considéré comme tel puisqu'il s'agissait, selon la logique de Descartes dans les années 1630, d'une machine dénuée de raison opposée à l'homme pensant doué d'une âme.
- Il fallait dévaloriser l'animal pour pouvoir l'exploiter ?
- Oui. Certains parmi nous pensent encore qu'il existe un fossé entre l'homme et les animaux avec lesquels nous ne partageons rien, ni le corps ni l'âme. Par conséquent, celui qui détient la parole et les armes a le droit d'exploiter et d'abattre celui qui ne les possède pas sans risque de passer devant la justice des hommes.
- Ce raisonnement a eu des conséquences sur l'homme.
- Oui. Quand on désire éliminer une population, le processus est simple : on la rend vulnérable sur le plan social, notamment en lui interdisant certains métiers, puis on démontre qu'elle est moins intelligente que la norme et, enfin, on la bestialise en faisant une analogie avec un animal dit nuisible, tels le rat, le serpent ou le renard - un animal qui déclenche l'horreur - et alors il devient «moral» d'éliminer ces hommes-là.
- En somme, l'affection ou la haine que nous ressentons depuis toujours à l'égard des animaux nous a servi à rejeter d'autres hommes.
- Exactement. De la même façon, plus on découvre les animaux, plus on souligne la condition humaine. Les animaux ont une histoire, mais c'est nous qui l'écrivons avec nos affects et nos représentations.
- Leur histoire, c'est finalement l'histoire de notre regard sur eux, différent selon les époques et les lieux.
- C'est cela, et le réel, lui, est ailleurs. Dans les mondes mentaux des animaux...

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 178-182.



**Cochon (Philippe Lopparelli - 2003)**

Source: DESPRET 2007

## **CYRULNIK 2000**

### **L'animal objet (Jean-Pierre DIGARD) - L'animal rédempteur**

- Il y a là un paradoxe ou un clivage, en tous les cas un malaise qui s'illustre par cette fâcheuse tendance consistant, d'un côté, à humaniser les chiens et les chats, et, de l'autre, à n'accorder aucun intérêt aux animaux que l'on consomme.

- Justement, ce paradoxe est au centre de notre «système domesticatoire» occidental. Au point que l'on peut se demander si le fait d'aimer tellement nos animaux de compagnie n'aurait pas finalement pour fonction - une fonction rédemptrice en quelque sorte - de nous déculpabiliser d'élever pour les tuer et les manger, chaque année en France, un milliard d'animaux, toutes espèces confondues : bétail, volaille, etc. Ceux-là, on les ignore, on les méprise, on reste indifférent à leur sort.

- Un vrai sentiment de culpabilité ?

- Toutes les religions soumettent la consommation de viande à des codes, des interdits et des rituels complexes pour effacer le sentiment de faute qu'engendre le sacrifice de l'animal élevé. Dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, il existe, on l'a vu, des rituels de réconciliation avec les animaux que l'on tue car on craint qu'ils s'organisent pour échapper à l'homme; de fait, on fraternise avec les vivants, on s'excuse auprès des morts, on veille à ne tuer que le nombre d'animaux nécessaire à la communauté, on adopte et on cajole les petits des adultes tués, etc. De la même façon, nous, Occidentaux zoophages, ne nous sentons autorisés à manger certains animaux que dans



la mesure où nous aimons très fort d'autres catégories d'animaux. Cette coupure entre les animaux de compagnie, qui occupent le haut du panier, et les animaux de rente, que l'on considère comme des choses, est caractéristique de la civilisation occidentale. Et ce fossé qui ne cesse de s'élargir, et que nous creusons en développant la mastodontisation des premiers et la miniaturisation des seconds, renforce à mon sens la validité de l'hypothèse rédemptrice.

- Le spectacle de la mort a disparu de nos regards. La banalisation de la mise à mort et sa dissimulation font-elles partie de ces procédés visant à recouvrer une certaine innocence, tout au moins à conserver une bonne conscience ?
- Dépersonnaliser la relation entre l'homme et l'animal, voire le maltraiter pour rendre son exécution possible et s'épargner ainsi ce fâcheux sentiment de culpabilité, fait partie du processus. Il y a un siècle, les animaux étaient abattus en pleine ville, à la vue de tous. Puis les abattoirs ont été déplacés à la périphérie des villes dans la seconde moitié du XIXe siècle. L'abattage s'est automatisé, industrialisé, il est devenu massif, anonyme et invisible, et pas seulement pour des raisons d'hygiène et d'organisation rationnelle du travail.
- On ne sacrifie plus, on ne tue pas davantage, désormais, on abat; un terme qui, selon l'anthropologue Noëlie Vieilles, «désanimalise la bête» et l'assimile à l'arbre ou à la matière inanimée ?
- C'est tout à fait ça. Et cette dissimulation va jusqu'à gommer les signes de l'animalité sur les étals des boucheries. La présentation «hyperconditionnée» des mets carnés a pour effet d'effacer l'apparence originelle de l'animal.
- On veut bien consommer de la viande mais pas l'animal ?
- C'est ça, oui. Nous voulons bien être des «sarcophages», mais nous ne supportons pas l'idée d'être des «zoo-phages», pour reprendre la distinction établie par Noëlie Vialles.

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 146-148.

## BOMSEL 2003

### La ferme

Prononcez le mot «ferme» et chacun imagine aussitôt des vaches traites dans la bonne humeur au petit matin, du fromage de chèvre «maison», des cochons rosés batifolant autour d'une jolie cabane en bois et des poules qui picorent dans la cour et pondent dans la paille de «bons œufs frais». La réalité agricole est tout autre ! Derrière cette image d'Épinal se cachent en effet les élevages en batterie et autres porcheries industrielles. Mais on recrée aujourd'hui, à l'intention du touriste roi, des fermes «à l'ancienne». Ironie du sort : celles-ci retrouvent une certaine rentabilité grâce à la mode du «bio» et à la méfiance suscitée par les techniques agricoles modernes. Le bio a également profité aux animaux d'élevage, leur assurant des conditions d'existence plus décentes, même s'ils restent avant tout des animaux de rente. La tendance actuelle va en outre vers une plus grande diversification des espèces et les prés qui n'abritaient guère, voici quelques années, que des vaches frisonnes ou normandes accueillent aujourd'hui des races plus «exotiques» : des écossaises, des italiennes et jusqu'à des lamas importés d'Amérique du Sud, imbattables pour débroussailler les sous-bois.

Mais même cette conception de la nature ne laisse guère de place aux véritables animaux de la campagne, les sauvages - fouines, renards, taupes, mulots, petits rapaces ou chouettes - que nous considérons comme nuisibles parce qu'ils abîment nos pelouses ou mangent les gentils petits oiseaux.

**Source:** Marie-Claude BOMSEL, *La vie rêvée des bêtes*, Paris, 2003, pg. 229.

## Médecine, épidémies

### DELORT 1984

#### Les animaux avant l'homme ou sans l'homme

Se présente tout d'abord l'immense période au cours de laquelle les animaux ont évolué principalement en fonc-



tion de leur hérédité et du milieu non humain mais très complexe, qui en a filtré ou modifié les gènes. En effet, beaucoup d'espèces, ainsi programmées depuis des millions ou des dizaines - voire des centaines - de millions d'années, affectées de manière quasi définitive à un milieu donné, n'ont pour histoire, nous l'avons vu, que la seule histoire du milieu (migration, extinction). Mais la capacité d'adaptation de la plupart (programmée ou non, et, parfois, presque comparable à celle du dernier mammifère apparu sur Terre, c'est-à-dire l'homme) permet de comprendre en partie la dynamique interne, spontanée, de nombreux animaux.

(...)

## Les animaux à la suite de l'homme et malgré l'homme

Avec l'anophèle, le rat ou le ver de terre, nous abordons enfin des exemples d'animaux qui se sont mis à «aimer» l'homme - souvent bien malgré lui - ou à profiter de ses activités et suivre son expansion, mais sur lesquels ce dernier n'a pu ou su agir avant les derniers siècles.

Nous reviendrons sur l'anophèle que l'homme non seulement arrive mal à contrôler (malgré DDT et HCH), mais qu'il favorise en croissant et multipliant, en se regroupant, en élevant des troupeaux d'animaux domestiques, en développant un tel goût pour le tourisme, bref, en fournissant si volontiers les pintes de bon sang dont se régalaient les moustiques. L'homme est payé en retour par la malaria !

Le rat montre bien aussi comment son histoire, dramatique pour les hommes qui en recevaient parfois la peste, a été peu influencée par l'action humaine. A supposer que le rat noir ait suivi les croisés (ce qui vient d'être formellement contredit) ou ait progressivement peuplé les campements mongols et les villes oasis de l'Eurasie, ou ait gagné l'Europe au début du XIe siècle ou s'y trouvait déjà (ce que suggèrent quelques fouilles récentes), il a eu manifestement des périodes d'expansion sur les raisons desquelles nous ne savons rien. Il est vraisemblable que ses problèmes de nourriture furent vite réglés grâce aux réserves alimentaires des sociétés sédentaires ou nomades, qu'il se glissait de préférence dans des sociétés sans chats et pourvues de chiens occupés à d'autres tâches, qu'il peuplait une «niche» écologique bien défendue contre les éventuels prédateurs par toute la prolifique colonie. Peut-être son expansion fut-elle ralentie face à la pression des mustélicidés et le peuplement ne devint-il vraiment dense que vers le XIe siècle de notre ère. Quant au rat gris, notre surmulot ou rat d'égout, même si quelques (très rares) spécimens se trouvaient (peut-être) en Occident, c'est en 1727 qu'il est massivement apparu en passant la Volga, manteau gris de millions de bêtes affamées et agressives, ondulant sur le fleuve sous les yeux terrorisés des habitants d'Astrakhan. Il s'agissait là d'un cycle biologique et d'une migration de masse, dont un tremblement de terre dans l'espace ponto-caspien ne fut au mieux que l'occasion. Aucun prédateur ne put enrayer ce flot irrésistible qui, en quelques années, submergea d'abord l'Europe, de l'Oural à l'Atlantique, puis le monde. Ce rat gris se plut en Occident; une niche écologique, mordant partiellement sur celle du rat noir (aussi prolifique, mais moins bien armé et à peu près pacifique depuis sa déjà longue cohabitation avec l'homme), fut rapidement occupée, si bien que le rat noir fut éjecté des villes ou des caves, vers les greniers ou la campagne, et circonscrit dans des zones «hautes» et plus sèches où il avait moins de contacts avec l'homme et ses congénères. Il est possible que ce refoulement et ce double isolement aient limité les échanges... de puces avec l'homme. Ce serait peut-être là une des raisons (mais non la seule) de la quasi-disparition (après 1720 en Extrême-Occident et dans le courant du XVIIIe pour le reste de l'Europe) de la peste qui y sévissait depuis quatre siècles. En «compensation», le surmulot, qui pourrait également transmettre la peste, nous a apporté au moins la trichine, par l'intermédiaire du porc, et bien d'autres «sales» maladies.

Les rats se sont donc installés en Europe à l'insu (?) puis contre le gré des hommes, qui s'en sont tardivement avisés et qui n'ont rien pu faire pour les déloger : chats contre les rats noirs, chiens raticiers contre les rats gris, mort-aux-rats, anticoagulants, protection des rapaces nocturnes ou des vipères, hygiène urbaine furent insuffisants. Le rat est devenu un parasite de l'homme qui le nourrit bien avec tous les déchets de la société de consommation laissés obligeamment dans des poubelles regroupées avec astuce dans des lieux fort accessibles.

Terminons sur un dernier exemple, peu connu et pourtant fondamental, celui du ver de terre, ce fameux lombric, amateur de feuilles mortes et de racines en décomposition, si utile à l'homme pour les «labours en profondeur» qu'il exécute en aérant de galeries le sol compact et en remontant à sa surface des tortillons de terre. Les études de M.-B. Bouché ont retracé son histoire en France, en particulier au cours du pléistocène et de l'holocène récent. Là encore, les facteurs importants de cette histoire sont principalement les glaciations et les proches interglaciaires qui, d'une part, modifièrent la végétation et la qualité des sols, favorables aux vers acidicoles notamment, et, d'autre part, établirent des «ponts» entre les îles (Sicile, Grande-Bretagne) et le continent lors des grands retraits de la mer, d'où le passage et la redistribution fréquente des lombriciens, de l'Angleterre à la Méditerranée ; qui, en-



fin, en altérant température et humidité, provoquent des migrations en altitude, en particulier pour les espèces de climat froid (*Octolasion lacteum lacteum*) ou en latitude pour le *Lombricus centralis*, bloqué dans le Bassin parisien par la remontée de *Lombricus festivus*; mais il faut surtout noter les conséquences sur la végétation : le refroidissement subboréal, il y a 7'000 ans, accentué au subatlantique il y a environ 2'400 ans, a, nous l'avons vu, fait régresser le chêne (thermophile) devant le hêtre, d'où l'invasion par *Lombricus herculeus* de l'aire colonisée à l'époque «atlantique», chaude et humide, par *Lombricus friendi*, de l'Irlande aux Alpes occidentales. Ces deux espèces étant compétitives et s'excluant mutuellement, on voit les raisons historiques de leur actuelle répartition qui peut a priori surprendre. Dans tout cela, aucune influence de l'homme sinon indirecte et seulement au cours des derniers siècles ; en effet, le défrichement des forêts transformées en champs ou en prés favorise le *Nicodrilus* au détriment du *Lombricus* ; morcelle l'habitat, sur les bords de la Méditerranée, du *Scheroteca*; introduit des espèces « cosmopolites », venues d'autres continents (*Microsclex*, *Phenetima*), ou enfin déplace des espèces qui deviennent anthropophiles (*Eisenia fetida*). Bref, avant l'utilisation massive d'engrais ou de pesticides et le bétonnage des champs écrasés par les HLM, l'homme n'a jamais agi directement contre ou pour le lombric. On ne saurait donc trop souligner l'importance des éléments non humains (ou «supra-humains») dans l'histoire des bêtes, et le devenir de quelques gros animaux ne doit pas nous abuser. A côté des facteurs tenant à l'hérédité et au milieu jouent les cycles biologiques complexes liés à l'écologie auxquels s'ajoutent des concurrences ou des prédatations entre espèces très différentes (comme l'oiseau et le hareng ou le lynx et le lemming), mais aussi entre espèces sœurs ou voisines (comme le *Lombricus herculus* et le *friendi*, le rat noir ou gris). L'intervention humaine, consciente ou inconsciente, n'est pas toujours (loin de là) prépondérante ou victorieuse ; et bien souvent, l'homme n'a d'action qu'en tant que cause (parmi de nombreuses autres) des modifications du milieu, dont peuvent d'ailleurs profiter les espèces qu'il désirerait combattre. Aussi, même si nous sommes beaucoup plus sensibilisés que jadis au sort des animaux, n'oublions pas l'énorme masse d'entre eux qui est arrivée jusqu'à nous dans la totale et réciproque indifférence des espèces.

**Source:** Robert DELORT, *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984, pp. 110-113.

## DELORT 1984

### Des protozoaires aux céphalopodes

Plus des trois quarts des espèces vivantes sont constitués par la seule classe des insectes qui n'appartient toutefois, en tant qu'arthropodes, qu'à un des multiples embranchements des invertébrés. En dépit de leur abondance, ceux-ci ont laissé peu de vestiges, sinon d'indestructibles coquilles de mollusques.

L'histoire des invertébrés relève presque exclusivement de la paléontologie : leurs changements et variations sont peu perceptibles à court terme en raison d'un programme génétique établi depuis des dizaines de millions d'années, bloqué à 98 ou 99 %, si bien que des animaux datant du primaire vivent encore, apparemment inchangés, à l'époque actuelle.

Leur histoire récente dépend donc, d'une part, des variations du milieu qui peut bouleverser la répartition géographique d'espèces habituées à un type de biotope, d'autre part, de la rigoureuse sélection naturelle qui permet à l'espèce de s'adapter d'autant mieux qu'elle peut se reproduire rapidement et massivement, enfin, de l'influence volontaire ou non des hommes. On l'a déjà entrevu pour les lombrics, les sangsues ou les anophèles, mais également pour les micro-organismes et en particulier pour l'hématozoaire (plasmodium) de la malaria. Si nous disposons pour ces innombrables espèces de beaucoup de documents d'origine humaine (textes, iconographie), il faut tout autant se fonder sur l'étude des animaux actuels (qui, ayant peu ou pas varié, nous donnent d'indispensables et remarquables précisions) et sur les maigres vestiges existant.

Mis à part les micro-organismes ou protozoaires parasites, ou ceux dont l'examen passe par la paléontologie, on peut ainsi tenter d'écrire l'histoire de quelques animaux.

(...)

Si nous avons préféré concentrer ici notre choix de monographies sur trois insectes, c'est qu'à tort ou à raison ils nous paraissent exemplaires. L'anophèle l'est même doublement puisque, d'une part, il est indissociable du protozoaire responsable de la malaria dont il permet de retracer ainsi l'histoire, et que, d'autre part, tout comme les mouches, les poux ou les puces, il est vecteur d'épidémies. Plutôt que le criquet, nous aurions pu choisir d'autres insectes migrants, tels les papillons blancs qui, par milliards, peuvent se perdre au-dessus de l'Atlantique ou les simples hannetons et autres nuisibles; mais le criquet, animal biblique qui a laissé tant de souvenirs dans la menta-



lité judéo-chrétienne et dont l'arrivée et les ravages ont si longtemps frappé les hommes au cœur même de l'Occident, nous a paru particulièrement typique. Enfin, à la cochenille ou au ver à soie, nous avons préféré l'abeille, la chaste buveuse de rosée dont le miel et la cire ont fait si longtemps partie de la vie quotidienne et de l'imaginaire des sociétés humaines.

**Source:** Robert DELORT, *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984, pp. 187-188.

## Giovanni Boccaccio - Decameron

**Texte italien** (1350 environ) - **Source:** <http://www.stg.brown.edu/projects/decameron/itDecShowText.php?myID=d01intro&expand=day01>

[002] Quantunque volte, graziosissime donne, meco pensando riguardo quanto voi naturalmente tutte siete pietose, tante conosco che la presente opera al vostro iudicio avrà grave e noioso principio, sí come è la dolorosa ricordazione della pestifera mortalità trapassata, universalmente a ciascuno che quella vide o altramenti conobbe dannosa, la quale essa porta nella sua fronte. [003] Ma non voglio per ciò che questo di piú avanti leggere vi spaventi, quasi sempre tra' sospiri e tralle lagrime leggendo dobbiate trapassare. [004] Questo orrido cominciamento vi fia non altramenti che a' camminanti una montagna aspra e erta, presso alla quale un bellissimo piano e dilettevole sia reposto, il quale tanto piú viene lor piacevole quanto maggiore è stata del salire e dello smontare la gravizza. [005] E sí come la estremità della allegrezza il dolore occupa, cosí le miserie da sopravvenente letizia sono terminate. [006] A questa brieve noia (dico brieve in quanto in poche lettere si contiene) seguita prestamente la dolcezza e il piacere quale io v'ho davanti promesso e che forse non sarebbe da cosí fatto inizio, se non si dicesse, aspettato. [007] E nel vero, se io potuto avessi onestamente per altra parte menarvi a quello che io desidero che per cosí aspro sentiero come fia questo, io l'avrei volentier fatto: ma per ciò che, qual fosse la cagione per che le cose che appresso si leggeranno avvenissero, non si poteva senza questa ramemorazion dimostrare, quasi da necessità constretto a scriverle mi conduco.

[008] Dico adunque che già erano gli anni della fruttifera incarnazione del Figliuolo di Dio al numero pervenuti di milletrecentoquarantotto, quando nella egregia città di Fiorenza, oltre a ogn'altra italica bellissima, pervenne la mortifera pestilenza: la quale, per operation de' corpi superiori o per le nostre inique opere da giusta ira di Dio a nostra correzione mandata sopra i mortali, alquanti anni davanti nelle parti orientali incominciata, quelle d'numerabile quantità de' viventi avendo private, senza ristare d'un luogo in uno altro continuandosi, verso l'Occidente miserabilmente s'era ampliata. [009] E in quella non valendo alcuno senno né umano provvedimento, per lo quale fu da molte immondizie purgata la città da ufficiali sopra ciò ordinati e vietato l'entrarvi dentro a ciascuno infermo e molti consigli dati a conservazion della sanità, né ancora umili supplicazioni non una volta ma molte e in processioni ordinate, in altre guise a Dio fatte dalle devote persone, quasi nel principio della primavera dell'anno predetto orribilmente cominciò i suoi dolorosi effetti, e in miracolosa maniera, a dimostrare. [010] E non come in Oriente aveva fatto, dove a chiunque usciva il sangue del naso era manifesto segno di inevitabile morte: ma nascevano nel cominciamento d'essaa' maschi e alle femine parimente o nella anguinaia o sotto le ditella certe enfiature, delle quali alcune crescevano come una comunal mela, altre come uno uovo, e alcune piú e alcun'altre meno, le quali i volgari nominavan gavoccioli. [011] E dalle due parti del corpo predette infra brieve spazio cominciò il già detto gavocciolo mortifero indifferentemente in ogni parte di quello a nascere e a venire: e da questo appresso s'incominciò la qualità della predetta infermità a permutare in macchie nere o livide, le quali nelle braccia e per le cosce e in ciascuna altra parte del corpo apparivano a molti, a cui grandi e rade e a cui minute e spesse. [012] E come il gavocciolo primieramente era stato e ancora era certissimo indizio di futura morte, cosí erano queste a ciascuno a cui venieno.

[013] A cura delle quali infermità né consiglio di medico né virtù di medicina alcuna pareva che valesse o facesse profitto: anzi, o che natura del malore nol patisse o che la ignoranza de' medicanti (de' quali, oltre al numero degli scienziati, cosí di femine come d'uomini senza avere alcuna dottrina di medicina avuta giammai, era il numero divenuto grandissimo) non conoscesse da che si movesse e per conseguente debito argomento non vi prendesse, non solamente pochi ne guarivano, anzi quasi tutti infra 'l terzo giorno dalla apparizione de' sopra detti segni, chi piú tosto e chi meno e i piú senza alcuna febbre o altro accidente, morivano. [014] E fu questa pestilenza di maggior forza per ciò che essa dagli infermi di quella per lo comunicare insieme s'avventava a' sani, non altramenti che faccia il fuoco alle cose secche o unte quando molto gli sono avvicinate. [015] E piú avanti ancora ebbe di male: ché non solamente il parlare e l'usare cogli infermi dava a' sani infermità o cagione di comune morte, ma ancora il



toccare i panni o qualunque altra cosa da quegli infermi stata tocca o adoperata pareva seco quella cotale infermità nel toccator trasportare. [016] Maravigliosa cosa è a udire quello che io debbo dire: il che, se dagli occhi di molti e da' miei non fosse stato veduto, appena che io ardisi di crederlo, non che di scriverlo, quantunque da fededegna udito l'avessi. [017] Dico che di tanta efficacia fu la qualità della pestilenza narrata nello appiccarsi da uno a altro, che non solamente l'uomo all'uomo, ma questo, che è molto più, assai volte visibilmente fece, cioè che la cosa dell'uomo infermo stato, o morto di tale infermità, tocca da un altro animale fuori della spezie dell'uomo, non solamente della infermità il contaminasse ma quello infra brevissimo spazio uccidesse. [018] Di che gli occhi miei, sí come poco davanti è detto, presero tra l'altre volte un dí così fatta esperienza: che, essendo gli stracci d'un povero uomo da tale infermità morto gittati nella via publica e avvenendosi a essi due porci, e quegli secondo il lor costume prima molto col grifo e poi co' denti presigli e scossigli alle guance, in piccola ora appresso, dopo alcuno avvolgimento, come se veleno avesser preso, amenduni sopra li mal tirati stracci morti caddero in terra.

[019] Dalle quali cose e da assai altre a queste simiglianti o maggiori nacquero diverse paure e imaginazioni in quegli che rimanevano vivi, e tutti quasi a un fine tiravano assai crudele, ciò era di schifare e di fuggire gl'infermi e le lor cose; e così facendo, si credeva ciascuno a se medesimo salute acquistare. [020] E erano alcuni, li quali avvisavano che il viver moderatamente e il guardarsi da ogni superfluità avesse molto a così fatto accidente resistere: e fatta lor brigata, da ogni altro separati viveano, e in quelle case ricogliendosi e racchiudendosi, dove niuno infermo fosse e da viver meglio, dilicatissimi cibi e ottimi vini temperatissimamente usando e ogni lussuria fuggendo, senza lasciarsi parlare a alcuno o volere di fuori, di morte o d'infermi, alcuna novella sentire, con suoni e con quegli piaceri che aver poteano si dimoravano. [021] Altri, in contraria opinion tratti, affermavano il bere assai e il godere e l'andar cantando a torno e sollazzando e il sodisfare d'ogni cosa all'appetito che si potesse e di ciò che avveniva ridersi e beffarsi esser medicina certissima a tanto male: e così come il dicevano il mettevano in opera a lor potere, il giorno e la notte ora a quella taverna ora a quella altra andando, bevendo senza modo e senza misura, e molto più ciò per l'altrui case facendo, solamente che cose vi sentissero che lor venissero a grado o in piacere. [022] E ciò potevan far di leggiere, per ciò che ciascun, quasi non più viver dovesse, aveva, sí come sé, le sue cose messe in abbandono: di che le più delle case erano divenute comuni, e così l'usava lo straniero, pure che a esse s'avvenisse, come l'avrebbe il propio signore usate; e con tutto questo proponimento bestiale sempre gl'infermi fuggivano a lor potere. [023] E in tanta afflizione e miseria della nostra città era la reverenda autorità delle leggi, così divine come umane, quasi caduta e dissoluta tutta per li ministri e esecutori di quelle, li quali, sí come gli altri uomini, erano tutti o morti o infermi o sí di famiglie rimasi stremi, che ufficio alcuno non potean fare; per la qual cosa era a ciascun licito quanto a grado gli era d'adoperare. [024] Molti altri servavano, tra questi due di sopra detti, una mezzana via, non strignendosi nelle vivande quanto i primi né nel bere e nell'altre dissoluzioni allargandosi quanto i secondi, ma a sufficienza secondo gli appetiti le cose usavano e senza rinchiudersi andavano a torno, portando nelle mani chi fiori, chi erbe odorifere e chi diverse maniere di spezierie, quelle al naso ponendosi spesso, estimando essere ottima cosa il cerebro con cotali odori confortare, con ciò fosse cosa che l'aere tutto paresse dal puzzo de' morti corpi e delle infermità e delle medicine compreso e puzzolente. [025] Alcuni erano di più crudel sentimento, come che per avventura più fosse sicuro, dicendo niuna altra medicina essere contro alle pestilenze migliore né così buona come il fuggir loro davanti: e da questo argomento mossi, non curando d'alcuna cosa se non di sé, assai e uomini e donne abbandonarono la propria città, le proprie case, i lor luoghi e i lor parenti e le lor cose, e cercarono l'altrui o almeno il lor contado, quasi l'ira di Dio a punire le iniquità degli uomini con quella pestolenza non dove fossero procedesse, ma solamente a coloro opprimere li quali dentro alle mura della lor città si trovassero, commossa intendesse, o quasi avvisando niuna persona in quella dover rimanere e la sua ultima ora esser venuta.

[026] E come che questi così variamente oppinanti non morissero tutti, non per ciò tutti campavano: anzi, infermandone di ciascuna molti e in ogni luogo, avendo essi stessi, quando sani erano, essempro dato a coloro che sani rimanevano, quasi abbandonati per tutto langueno. [027] E lasciamo stare che l'uno cittadino l'altro schifasse e quasi niuno vicino avesse dell'altro cura e i parenti insieme rade volte o non mai si visitassero e di lontano: era con sí fatto spavento questa tribolazione entrata ne' petti degli uomini e delle donne, che l'un fratello l'altro abbandonava e il zio il nepote e la sorella il fratello e spesse volte la donna il suo marito; e, che maggior cosa è e quasi non credibile, li padri e le madri i figliuoli, quasi loro non fossero, di visitare e di servire schifavano. [028] Per la qual cosa a coloro, de' quali era la moltitudine inestimabile, e maschi e femine, che infermavano, niuno altro subsidio rimase che o la carità degli amici (e di questi fur pochi) o l'avarizia de' serventi, li quali da grossi salari e sconvenienti tratti servieno, quantunque per tutto ciò molti non fossero divenuti: e quegli cotanti erano uomini o femine di grosso ingegno, e i più di tali servigi non usati, li quali quasi di niuna altra cosa servieno che di porgere alcune



cose dagl'infermi adomandate o di riguardare quando morieno; e servendo in tal servizio sé molte volte col guadagno perdeano. [029] E da questo essere abbandonati gl'infermi da' vicini, da' parenti e dagli amici e avere scarsità di serventi, discorse uno uso quasi davanti mai non udito: che niuna, quantunque leggiadra o bella o gentil donna fosse, infermando non curava d'aver a' suoi servizi uomo, qual che egli si fosse o giovane o altro, e a lui senza alcuna vergogna ogni parte del corpo aprire non altramenti che a una femina avrebbe fatto, solo che la necessità della sua infermità il richiedesse; il che in quelle che ne guerirono fu forse di minore onestà, nel tempo che succedette, cagione. [030] E oltre a questo ne seguì la morte di molti che per avventura, se stati fossero atati, campati sarieno; di che, tra per lo difetto degli oportuni servizi, li quali gl'infermi aver non poteano, e per la forza della pestolenza, era tanta nella città la moltitudine di quegli che di dì e di notte morieno, che uno stupore era a udir dire, non che a riguardarlo. [031] Per che, quasi di necessità, cose contrarie a' primi costumi de' cittadini nacquerò tra coloro li quali rimanean vivi.

[032] Era usanza, sí come ancora oggi veggiamo usare, che le donne parenti e vicine nella casa del morto si ragunavano e quivi con quelle che piú gli appartenevano piagnevano; e d'altra parte dinanzi alla casa del morto co' suoi prossimi si ragunavano i suoi vicini e altri cittadini assai, e secondo la qualità del morto vi veniva il chericato; e egli sopra gli omeri de' suoi pari, con funeral pompa di cera e di canti, alla chiesa da lui prima eletta anzi la morte n'era portato. [033] Le quali cose, poi che a montar cominciò la ferocità della pestolenza, o in tutto o in maggior parte quasi cessarono e altre nuove in lor luogo ne sopravvennero. [034] Per ciò che, non solamente senza aver molte donne da torno morivano le genti, ma assai n'erano di quelli che di questa vita senza testimonio trapassavano: e pochissimi erano coloro a' quali i pietosi pianti e l'amare lagrime de' suoi congiunti fossero concesse, anzi in luogo di quelle s'usavano per li piú risa e motti e festeggiar compagnevole; la quale usanza le donne, in gran parte postposta la donnesca pietà, per salute di loro avevano ottimamente appresa. [035] E erano radi coloro i corpi de' quali fosser piú che da un diece o dodici de' suoi vicini alla chiesa accompagnati; de' quali non gli orrevoli e cari cittadini ma una maniera di beccamorti sopravvenuti di minuta gente (che chiamar si facevan becchini, la quale questi servizi prezzolata faceva) sotto entravano alla bara; e quella con frettolosi passi, non a quella chiesa che esso aveva anzi la morte disposto ma alla piú vicina le piú volte il portavano, dietro a quatro o a sei cherici con poco lume e tal fiata senza alcuno; li quali con l'aiuto de' detti becchini, senza faticarsi in troppo lungo officio o solenne, in qualunque sepoltura disoccupata trovavano piú tosto il mettevano.

[036] Della minuta gente, e forse in gran parte della mezzana, era il riguardamento di molto maggior miseria pieno: per ciò che essi, il piú o da speranza o da povertà ritenuti nelle lor case, nelle lor vicinanze standosi, a migliaia per giorno infermavano, e non essendo né serviti né atati d'alcuna cosa, quasi senza alcuna redenzione, tutti morivano. [037] E assai n'erano che nella strada pubblica o di dì o di notte finivano, e molti, ancora che nelle case finissero, prima col puzzo de' lor corpi corrotti che altramenti facevano a' vicini sentire sé esser morti: e di questi e degli altri che per tutto morivano, tutto pieno. [038] Era il piú da' vicini una medesima maniera servata, mossi non meno da tema che la corruzione de' morti non gli offendesse, che da carità la quale avessero a' trapassati. [039] Essi, e per sé medesimi e con l'aiuto d'alcuni portatori, quando aver ne potevano, traevano delle lor case li corpi de' già passati, e quegli davanti alli loro usci ponevano, dove, la mattina specialmente, n'avrebbe potuto veder senza numero chi fosse attorno andato: e quindi fatte venir bare, e tali furono che per difetto di quelle sopra alcuna tavola, ne ponieno. Né fu una bara sola quella che due o tre ne portò insieme, né avvenne pure una volta, ma se ne sarieno assai potute annoverare di quelle che la moglie e 'l marito, di due o tre fratelli, o il padre e il figliuolo, o cosí fattamente ne contengono. [040] E infinite volte avvenne che, andando due preti con una croce per alcuno, si misero tre o quatro bare, da' portatori portate, di dietro a quella: e, dove un morto credevano avere i preti a seppellire, n'avevano sei o otto e tal fiata piú. [041] Né erano per ciò questi da alcuna lagrima o lume o compagnia onorati, anzi era la cosa pervenuta a tanto, che non altramenti si curava degli uomini che morivano, che ora si curerebbe di capre: per che assai manifestamente apparve che quello che il naturale corso delle cose non avea potuto con piccoli e radi danni a' savi mostrare doversi con pazienza passare, la grandezza de' mali eziandio i semplici far di ciò scorti e non curanti. [042] Alla gran moltitudine de' corpi mostrata, che a ogni chiesa ogni dì e quasi ogn'ora concorrevano portate, non bastando la terra sacra alle sepolture, e massimamente volendo dare a ciascun luogo proprio secondo l'antico costume, si facevano per gli cimiterii delle chiese, poi che ogni parte era piena, fosse grandissime nelle quali a centinaia si mettevano i sopravvenenti: e in quelle stivati, come si mettono le mercatantie nelle navi a suolo a suolo, con poca terra si ricoprivano infino a tanto che della fossa al sommo si perveniva.

[043] E acciò che dietro a ogni particolarità le nostre passate miserie per la città avvenute piú ricercando non vada, dico che cosí inimico tempo correndo per quella, non per ciò meno d'alcuna cosa risparmiò il circostante contado. Nel quale, lasciando star le castella, che simili erano nella loro piccolezza alla città, per le sparte ville e per li cam-



pi i lavoratori miseri e poveri e le loro famiglie, senza alcuna fatica di medico o aiuto di servidore, per le vie e per li loro colti e per le case, di di e di notte indifferentemente, non come uomini ma quasi come bestie morieno; [044] per la qual cosa essi, così nelli loro costumi come i cittadini divenuti lascivi, di niuna lor cosa o faccenda curavano: anzi tutti, quasi quel giorno nel quale si vedevano esser venuti la morte aspettassero, non d'aiutare i futuri frutti delle bestie e delle terre e delle loro passate fatiche ma di consumare quegli che si trovavano presenti si sforzavano con ogni ingegno. [045] Per che adivenne i buoi, gli asini, le pecore, le capre, i porci, i polli e i cani medesimi fedelissimi agli uomini, fuori delle proprie case cacciati, per li campi, dove ancora le biade abbandonate erano, senza essere non che raccolte ma pur segate, come meglio piaceva loro se n'andavano; [046] e molti, quasi come razionali, poi che pasciuti erano bene il giorno, la notte alle lor case senza alcuno correngimento di pastore si tornavano satolli.

[047] Che più si può dire, lasciando stare il contado e alla città ritornando, se non che tanta e tal fu la crudeltà del cielo, e forse in parte quella degli uomini, che infra 'l marzo e il prossimo luglio vegnente, tra per la forza della pestifera infermità e per l'esser molti infermi mal serviti o abbandonati ne' lor bisogni per la paura ch'aveono i sani, oltre a centomila creature umane si crede per certo dentro alle mura della città di Firenze essere stati di vita tolti, che forse, anzi l'accidente mortifero, non si saria stimato tanti avervene dentro avuti? [048] O quanti gran palagi, quante belle case, quanti nobili abituri per adietro di famiglie pieni, di signori e di donne, infino al meno-mo fante rimaser voti! O quante memorabili schiatte, quante ampissime eredità, quante famose ricchezze si videro senza successor debito rimanere! Quanti valorosi uomini, quante belle donne, quanti leggiadri giovani, li quali non che altri, ma Galieno, Ipocrate o Esculapio avrieno giudicati sanissimi, la mattina desinarono co' lor parenti, compagni e amici, che poi la sera vegnente appresso nell'altro mondo cenaron con li lor passati!

**Texte anglais** (1350 environ) - **Source:** <http://www.stg.brown.edu/projects/decameron/itDecShowText.php?myID=d01intro&expand=day01>

[002] As often, most gracious ladies, as I bethink me, how compassionate you are by nature one and all, I do not disguise from myself that the present work must seem to you to have but a heavy and distressful prelude, in that it bears upon its very front what must needs revive the sorrowful memory of the late mortal pestilence, the course whereof was grievous not merely to eyewitnesses but to all who in any other wise had cognisance of it. [003] But I would have you know, that you need not therefore be fearful to read further, as if your reading were ever to be accompanied by sighs and tears. [004] This horrid beginning will be to you even such as to wayfarers is a steep and rugged mountain, beyond which stretches a plain most fair and delectable, which the toil of the ascent and descent does but serve to render more agreeable to them; [005] for, as the last degree of joy brings with it sorrow, so misery has ever its sequel of happiness. [006] To this brief exordium of woe--brief, I say, inasmuch as it can be put within the compass of a few letters--succeed forthwith the sweets and delights which I have promised you, and which, perhaps, had I not done so, were not to have been expected from it. [007] In truth, had it been honestly possible to guide you whither I would bring you by a road less rough than this will be, I would gladly have so done. But, because without this review of the past, it would not be in my power to shew how the matters, of which you will hereafter read, came to pass, I am almost bound of necessity to enter upon it, if I would write of them at all.

[008] I say, then, that the years of the beatific incarnation of the Son of God had reached the tale of one thousand three hundred and forty-eight, when in the illustrious city of Florence, the fairest of all the cities of Italy, there made its appearance that deadly pestilence, which, whether diseminated by the influence of the celestial bodies, or sent upon us mortals by God in His just wrath by way of retribution for our iniquities, had had its origin some years before in the East, whence, after destroying an innumerable multitude of living beings, it had propagated itself without respite from place to place, and so, calamitously, had spread into the West.

[009] In Florence, despite all that human wisdom and forethought could devise to avert it, as the cleansing of the city from many impurities by officials appointed for the purpose, the refusal of entrance to all sick folk, and the adoption of many precautions for the preservation of health; despite also humble supplications addressed to God, and often repeated both in public procession and otherwise, by the devout; towards the beginning of the spring of the said year the doleful effects of the pestilence began to be horribly apparent by symptoms that shewed as if miraculous.

[010] Not such were they as in the East, where an issue of blood from the nose was a manifest sign of inevitable death; but in men and women alike it first betrayed itself by the emergence of certain tumours in the groin or the



armpits, some of which grew as large as a common apple, others as an egg, some more, some less, which the common folk called gavoccioli. [011] From the two said parts of the body this deadly gavocciolo soon began to propagate and spread itself in all directions indifferently; after which the form of the malady began to change, black spots or livid making their appearance in many cases on the arm or the thigh or elsewhere, now few and large, now minute and numerous. [012] And as the gavocciolo had been and still was an infallible token of approaching death, such also were these spots on whomsoever they shewed themselves. [013] Which maladies seemed to set entirely at naught both the art of the physician and the virtues of physic; indeed, whether it was that the disorder was of a nature to defy such treatment, or that the physicians were at fault--besides the qualified there was now a multitude both of men and of women who practised without having received the slightest tincture of medical science--and, being in ignorance of its source, failed to apply the proper remedies; in either case, not merely were those that recovered few, but almost all within three days from the appearance of the said symptoms, sooner or later, died, and in most cases without any fever or other attendant malady.

[014] Moreover, the virulence of the pest was the greater by reason that intercourse was apt to convey it from the sick to the whole, just as fire devours things dry or greasy when they are brought close to it. [015] Nay, the evil went yet further, for not merely by speech or association with the sick was the malady communicated to the healthy with consequent peril of common death; but any that touched the clothes of the sick or aught else that had been touched or used by them, seemed thereby to contract the disease.

[016] So marvellous sounds that which I have now to relate, that, had not many, and I among them, observed it with their own eyes, I had hardly dared to credit it, much less to set it down in writing, though I had had it from the lips of a credible witness.

[017] I say, then, that such was the energy of the contagion of the said pestilence, that it was not merely propagated from man to man, but, what is much more startling, it was frequently observed, that things which had belonged to one sick or dead of the disease, if touched by some other living creature, not of the human species, were the occasion, not merely of sickening, but of an almost instantaneous death. [018] Whereof my own eyes (as I said a little before) had cognisance, one day among others, by the following experience. The rags of a poor man who had died of the disease being strewn about the open street, two hogs came thither, and after, as is their wont, no little trifling with their snouts, took the rags between their teeth and tossed them to and fro about their chaps; whereupon, almost immediately, they gave a few turns, and fell down dead, as if by poison, upon the rags which in an evil hour they had disturbed.

[019] In which circumstances, not to speak of many others of a similar or even graver complexion, divers apprehensions and imaginations were engendered in the minds of such as were left alive, inclining almost all of them to the same harsh resolution, to wit, to shun and abhor all contact with the sick and all that belonged to them, thinking thereby to make each his own health secure. [020] Among whom there were those who thought that to live temperately and avoid all excess would count for much as a preservative against seizures of this kind. Wherefore they banded together, and, dissociating themselves from all others, formed communities in houses where there were no sick, and lived a separate and secluded life, which they regulated with the utmost care, avoiding every kind of luxury, but eating and drinking very moderately of the most delicate viands and the finest wines, holding converse with none but one another, lest tidings of sickness or death should reach them, and diverting their minds with music and such other delights as they could devise. [021] Others, the bias of whose minds was in the opposite direction, maintained, that to drink freely, frequent places of public resort, and take their pleasure with song and revel, sparing to satisfy no appetite, and to laugh and mock at no event, was the sovereign remedy for so great an evil: and that which they affirmed they also put in practice, so far as they were able, resorting day and night, now to this tavern, now to that, drinking with an entire disregard of rule or measure, and by preference making the houses of others, as it were, their inns, if they but saw in them aught that was particularly to their taste or liking; [022] which they were readily able to do, because the owners, seeing death imminent, had become as reckless of their property as of their lives; so that most of the houses were open to all comers, and no distinction was observed between the stranger who presented himself and the rightful lord. Thus, adhering ever to their inhuman determination to shun the sick, as far as possible, they ordered their life. [023] In this extremity of our city's suffering and tribulation the venerable authority of laws, human and divine, was abased and all but totally dissolved, for lack of those who should have administered and enforced them, most of whom, like the rest of the citizens, were either dead or sick, or so hard bested for servants that they were unable to execute any office; whereby every man was free to do what was right in his own eyes.



[024] Not a few there were who belonged to neither of the two said parties, but kept a middle course between them, neither laying the same restraint upon their diet as the former, nor allowing themselves the same license in drinking and other dissipations as the latter, but living with a degree of freedom sufficient to satisfy their appetites, and not as recluses. They therefore walked abroad, carrying in their hands flowers or fragrant herbs or divers sorts of spices, which they frequently raised to their noses, deeming it an excellent thing thus to comfort the brain with such perfumes, because the air seemed to be everywhere laden and reeking with the stench emitted by the dead and the dying, and the odours of drugs.

[025] Some again, the most sound, perhaps, in judgment, as they were also the most harsh in temper, of all, affirmed that there was no medicine for the disease superior or equal in efficacy to flight; following which prescription a multitude of men and women, negligent of all but themselves, deserted their city, their houses, their estates, their kinsfolk, their goods, and went into voluntary exile, or migrated to the country parts, as if God in visiting men with this pestilence in requital of their iniquities would not pursue them with His wrath wherever they might be, but intended the destruction of such alone as remained within the circuit of the walls of the city; or deeming, perchance, that it was now time for all to flee from it, and that its last hour was come.

[026] Of the adherents of these divers opinions not all died, neither did all escape; but rather there were, of each sort and in every place, many that sickened, and by those who retained their health were treated after the example which they themselves, while whole, had set, being everywhere left to languish in almost total neglect. [027] Tedious were it to recount, how citizen avoided citizen, how among neighbours was scarce found any that shewed fellow-feeling for another, how kinsfolk held aloof, and never met, or but rarely; enough that this sore affliction entered so deep into the minds of men and women, that in the horror thereof brother was forsaken by brother, nephew by uncle, brother by sister, and oftentimes husband by wife; nay, what is more, and scarcely to be believed, fathers and mothers were found to abandon their own children, untended, unvisited, to their fate, as if they had been strangers. [028] Wherefore the sick of both sexes, whose number could not be estimated, were left without resource but in the charity of friends (and few such there were), or the interest of servants, who were hardly to be had at high rates and on unseemly terms, and being, moreover, one and all, men and women of gross understanding, and for the most part unused to such offices, concerned themselves no further than to supply the immediate and expressed wants of the sick, and to watch them die; in which service they themselves not seldom perished with their gains. [029] In consequence of which dearth of servants and dereliction of the sick by neighbours, kinsfolk and friends, it came to pass--a thing, perhaps, never before heard of--that no woman, however dainty, fair or well-born she might be, shrank, when stricken with the disease, from the ministrations of a man, no matter whether he were young or no, or scrupled to expose to him every part of her body, with no more shame than if he had been a woman, submitting of necessity to that which her malady required; wherefrom, perchance, there resulted in after time some loss of modesty in such as recovered. [030] Besides which many succumbed, who with proper attendance, would, perhaps, have escaped death; so that, what with the virulence of the plague and the lack of due tendance of the sick, the multitude of the deaths, that daily and nightly took place in the city, was such that those who heard the tale--not to say witnessed the fact--were struck dumb with amazement. [031] Whereby, practices contrary to the former habits of the citizens could hardly fail to grow up among the survivors.

[032] It had been, as to-day it still is, the custom for the women that were neighbours and of kin to the deceased to gather in his house with the women that were most closely connected with him, to wail with them in common, while on the other hand his male kinsfolk and neighbours, with not a few of the other citizens, and a due proportion of the clergy according to his quality, assembled without, in front of the house, to receive the corpse; and so the dead man was borne on the shoulders of his peers, with funeral pomp of taper and dirge, to the church selected by him before his death. [033] Which rites, as the pestilence waxed in fury, were either in whole or in great part disused, and gave way to others of a novel order. [034] For not only did no crowd of women surround the bed of the dying, but many passed from this life unregarded, and few indeed were they to whom were accorded the lamentations and bitter tears of sorrowing relations; nay, for the most part, their place was taken by the laugh, the jest, the festal gathering; observances which the women, domestic piety in large measure set aside, had adopted with very great advantage to their health. [035] Few also there were whose bodies were attended to the church by more than ten or twelve of their neighbours, and those not the honourable and respected citizens; but a sort of corpse-carriers drawn from the baser ranks, who called themselves becchini and performed such offices for hire, would shoulder the bier, and with hurried steps carry it, not to the church of the dead man's choice, but to that which was nearest at hand, with four or six priests in front and a candle or two, or, perhaps, none; nor did the priests distress themselves with too long and solemn an office, but with the aid of the becchini hastily consigned



the corpse to the first tomb which they found untenanted. [036] The condition of the lower, and, perhaps, in great measure of the middle ranks, of the people shewed even worse and more deplorable; for, deluded by hope or constrained by poverty, they stayed in their quarters, in their houses, where they sickened by thousands a day, and, being without service or help of any kind, were, so to speak, irredeemably devoted to the death which overtook them. [037] Many died daily or nightly in the public streets; of many others, who died at home, the departure was hardly observed by their neighbours, until the stench of their putrefying bodies carried the tidings; and what with their corpses and the corpses of others who died on every hand the whole place was a sepulchre.

[038] It was the common practice of most of the neighbours, moved no less by fear of contamination by the putrefying bodies than by charity towards the deceased, [039] to drag the corpses out of the houses with their own hands, aided, perhaps, by a porter, if a porter was to be had, and to lay them in front of the doors, where any one who made the round might have seen, especially in the morning, more of them than he could count; afterwards they would have biers brought up, or, in default, planks, whereon they laid them. Nor was it once or twice only that one and the same bier carried two or three corpses at once; but quite a considerable number of such cases occurred, one bier sufficing for husband and wife, two or three brothers, father and son, and so forth. [040] And times without number it happened, that, as two priests, bearing the cross, were on their way to perform the last office for some one, three or four biers were brought up by the porters in rear of them, so that, whereas the priests supposed that they had but one corpse to bury, they discovered that there were six or eight, or sometimes more. [041] Nor, for all their number, were their obsequies honoured by either tears or lights or crowds of mourners; rather, it was come to this, that a dead man was then of no more account than a dead goat would be to-day. From all which it is abundantly manifest, that that lesson of patient resignation, which the sages were never able to learn from the slight and infrequent mishaps which occur in the natural course of events, was now brought home even to the minds of the simple by the magnitude of their disasters, so that they became indifferent to them.

[042] As consecrated ground there was not in extent sufficient to provide tombs for the vast multitude of corpses which day and night, and almost every hour, were brought in eager haste to the churches for interment, least of all, if ancient custom were to be observed and a separate resting-place assigned to each, they dug, for each graveyard, as soon as it was full, a huge trench, in which they laid the corpses as they arrived by hundreds at a time, piling them up as merchandise is stowed in the hold of a ship, tier upon tier, each covered with a little earth, until the trench would hold no more. [043] But I spare to rehearse with minute particularity each of the woes that came upon our city, and say in brief, that, harsh as was the tenor of her fortunes, the surrounding country knew no mitigation; for there--not to speak of the castles, each, as it were, a little city in itself--in sequestered village, or on the open champaign, by the wayside, on the farm, in the homestead, the poor hapless husbandmen and their families, forlorn of physicians' care or servants' tendance, perished day and night alike, not as men, but rather as beasts. [044] Wherefore, they too, like the citizens, abandoned all rule of life, all habit of industry, all counsel of prudence; nay, one and all, as if expecting each day to be their last, not merely ceased to aid Nature to yield her fruit in due season of their beasts and their lands and their past labours, but left no means unused, which ingenuity could devise, to waste their accumulated store; [045] denying shelter to their oxen, asses, sheep, goats, pigs, fowls, nay, even to their dogs, man's most faithful companions, and driving them out into the fields to roam at large amid the unsheaved, nay, unreaped corn. [046] Many of which, as if endowed with reason, took their fill during the day, and returned home at night without any guidance of herdsman. [047] But enough of the country! What need we add, but (reverting to the city) that such and so grievous was the harshness of heaven, and perhaps in some degree of man, that, what with the fury of the pestilence, the panic of those whom it spared, and their consequent neglect or desertion of not a few of the stricken in their need, it is believed without any manner of doubt, that between March and the ensuing July upwards of a hundred thousand human beings lost their lives within the walls of the city of Florence, which before the deadly visitation would not have been supposed to contain so many people! [048] How many grand palaces, how many stately homes, how many splendid residences, once full of retainers, of lords, of ladies, were now left desolate of all, even to the meanest servant! How many families of historic fame, of vast ancestral domains, and wealth proverbial, found now no scion to continue the succession! How many brave men, how many fair ladies, how many gallant youths, whom any physician, were he Galen, Hippocrates, or Æsculapius himself, would have pronounced in the soundest of health, broke fast with their kinsfolk, comrades and friends in the morning, and when evening came, supped with their forefathers in the other world!



## AUDOIN-ROUZEAU 2007

### Les animaux des ténèbres

Certes, les rongeurs sont loin d'être seuls en cause dans cette cohorte d'animaux fuyant la putréfaction de la terre et annonçant ainsi la peste. La liste des espèces énumérées est longue, et pour cause : s'y mêlent tous les animaux associés, dans la pensée médiévale et moderne, à l'idée de corruption et d'obscurité, de mal, dans laquelle vers, serpents, crapauds, espèces nocturnes et fouisseurs se rejoignent. Il pourrait donc être objecté qu'il ne s'agissait pas pour ces médecins et chroniqueurs de décrire des faits zoologiques existants mais seulement d'évoquer, et souvent par «on dit», un cortège strictement fabuleux, stéréotypé et largement recopié, d'animaux des profondeurs frappés par l'infection de la terre, voire issus de celle-ci. La mention des vers, des serpents, des grenouilles et de crapauds, parfois des poissons, est révélatrice de cette amplification mythique et de la fusion entre le réel et le fabuleux. Cette dimension morale est donc évidente et qui plus est «contagieuse», puisque d'autres chroniqueurs adjoignent à cette émergence du monde animal souterrain une corruption des hommes eux-mêmes, par le fait de leur jalousie, de leur haine, de leur manque de confiance, de leur libertinage, autant de signes de perte des valeurs chrétiennes tout autant annonciateurs selon eux d'une peste punitive que la survenue des crapauds. Souvent, l'idée de la putréfaction générale s'étend aussi au monde végétal, les nouveaux grains et nouveaux fruits [étant] corrompus, gâtés et détruits par l'air infect ou mauvais vent. L'idée de la condamnation divine est toujours là, très prégnante. Dieu abat le fléau sur les humains pervertis et oublieux, et signale l'arrivée du mal punitif par le surgissement de ce règne animal lié aux ténèbres.

Cette sombre connotation est intimement associée à la terre et à son sous-sol. Elle retentit donc sur le monde animal qui y évolue, particulièrement les « rampants » et les fouisseurs. Le mode de locomotion à ras de terre, c'est-à-dire l'incapacité d'une élévation vers le ciel, est particulièrement déprécié au Moyen Âge et les vers, les limaces et les serpents se trouvent donc relégués au plus bas de l'échelle morale des bêtes. Les lézards, les amphibiens, les rongeurs et les insectivores, se déplaçant au ras ou très près du sol, ne sont pas mieux estimés. Le mode de vie souterrain de beaucoup d'entre eux, de la taupe en particulier, toujours citée car elle vit constamment en sous-sol, mais aussi des animaux cavernicoles, de galeries et de terriers, aggrave leur fusion avec cette sphère obscure et diabolique des profondeurs, opposée à la lumière et au monde céleste. Il est donc indéniable que l'insistance sur cette prolifération animale exceptionnelle et sectorielle comporte une puissante implication symbolique.

Mais il serait erroné de réduire la pensée des XVe-XVIIe siècles à une seule dimension métaphysique. Si le XVIe siècle est encore très imprégné de la tradition médiévale, il renoue aussi avec les textes des auteurs antiques en même temps qu'émerge la véritable zoologie naturaliste. Ambroise Paré en est un bon exemple qui, pour partie crédule, n'ose pas encore contester l'existence de créatures fabuleuses ou monstrueuses mais, pour partie scientifique, allie la compilation et l'observation de terrain. Les animaux, s'ils servent de support constant à des représentations mentales et religieuses, sont aussi perçus avec justesse dans leur vérité naturelle, aussi incohérentes peuvent être encore leurs «classifications». À côté des *exempla*, où les animaux ne sont pas considérés en tant que tels mais comme des symboles de comportements à méditer dans l'échelle du bien et du mal, à côté d'une interprétation prodigieuse des phénomènes du vivant, proposés comme démonstrations de la puissance divine ou des effets démoniaques, la conscience des *realia* existe bien : une perception réaliste du monde naturel s'exerce véritablement, sinon dans les terres et les mers lointaines, au moins dans les zones péri-domestiques familières, les champs, les pâturages, les forêts qui cernent l'habitat quotidien.

Et il est indiscutable que de solides éléments de réalité alimentent les descriptions des chroniqueurs décrivant les signes précédant la peste. Dans ces listes d'animaux, les *mures*, c'est-à-dire rats et souris ou rongeurs des champs, figurent presque toujours, et parfois, les puces. L'interprétation donnée par les auteurs anciens d'une fuite de la terre empestée est finalement très proche de celle, récente, d'une fuite hors des nids attaqués. L'association systématique aux *mures* de quantité d'autres bêtes souterraines «& semblables », émergeant hors de leurs tanières et parfois trouvés morts à travers la campagne, ou bien «asphyxiés» dans leurs terriers, n'est sans doute pas non plus d'ordre irrationnel. Ces mentions si nombreuses de prolifération et d'apparition à l'air libre, de galeries à l'abandon, de cadavres en surface des prés, ajoutées aux quelques observations réelles de rats morts dans les maisons, semblent bien confirmer que, si la mortalité parmi les rats noirs fut rarement décelée ou consignée par les contemporains des pestes historiques d'Occident, une épizootie n'en existait pas moins dans la campagne et annonçait en effet, comme dans les temps actuels, l'imminence de l'épidémie.



## Une peste sylvatique réelle ?

Si l'allusion au rat noir est sans ambiguïté lorsque les chroniqueurs évoquent les rongeurs morts dans les maisons, dans les crevasses des murs, ou ceux jetés par les fenêtres ou sur les tas de fumier, l'interprétation du terme *mures* pose en revanche un problème dès lors que la description se situe en milieu extérieur, agreste, et non plus domiciliaire. La tendance, parmi les défenseurs du rôle du rat dans la propagation de la peste, a toujours été de traduire ce *mures* par «rats». Or l'on sait que ce terme est assez vague, regroupant au moins les souris et les rats. D'autre part, les allusions des chroniqueurs anciens à ces *mures* en fuite sont presque toujours associées à leur mode de vie souterrain et à leurs terriers empestés. Mais, ainsi qu'on l'a déjà souligné, le rat noir en Occident ne vit pas en extérieur et ne creuse pas de terriers. Si bien qu'il serait certainement plus juste de voir décrits sous ce terme de *mures*, et dans ce contexte de vie souterraine, les rongeurs sauvages des bois et des champs, c'est-à-dire les diverses espèces de campagnols et de mulots plutôt que les rats des maisons. Ces rongeurs sont d'ailleurs parfois plus précisément évoqués, sous le nom de «souris/rats des champs» (*mures agrestium*) ou «de terre». Les accompagnent toujours les autres «animaux de cette sorte», également souterrains, soit probablement les autres genres de rongeurs, loirs, lérots, et les insectivores, les taupes et les diverses espèces de musaraignes. Ces dernières, plus aisément différenciables, sont parfois distinguées dans ce cortège et la taupe, un emblème du monde obscur en même temps qu'un animal parfaitement identifiable, est citée presque systématiquement.

La valeur réaliste de cette liste d'animaux aux comportements annonciateurs est renforcée par son caractère systématique : à côté de ces *mures* et bêtes semblables figurent, parmi les mammifères, les renards, les lièvres, les lapins, les chauves-souris, les blaireaux parfois. Ce caractère répétitif pourrait être attribué à une compilation dénuée d'objectivité comme elle pourrait révéler l'expression d'une certaine vérité.

En outre, tous ces mammifères décrits sont sensibles à la peste, à commencer par les musaraignes, un fait consigné par R. Pollitzer : Les musaraignes qui vivent au voisinage des rats et qui pénètrent régulièrement la nuit dans les maisons jouent un rôle non négligeable dans la propagation de la peste. On a trouvé quelles étaient susceptibles de contracter la peste naturelle dans plusieurs régions d'endémicité. Fait plus important, c'est qu'étant infestées par les ectoparasites du rat, elles peuvent introduire dans les habitations humaines des puces infectées. (...) Si la puce de rat *Nosopsyllus fasciatus* parasite majoritairement son hôte primaire, le rat, et secondairement la souris, elle ne dédaigne pas des hôtes sauvages nombreux (J.-C. Beaucornu suggère d'ailleurs que l'hôte primitif de cette puce, avant l'arrivée du rat noir, fut *Microtus arvalis*, le campagnol des champs) : les hôtes secondaires de *Nosopsyllus fasciatus*, qu'elle pique et sur lesquels elle peut vivre sans se reproduire, sont le mulot sylvestre, le mulot à collier, le mulot rayé, le rat des moissons, la souris à queue courte. Ses hôtes plus accidentels sont le lérot, le loir, le campagnol des champs, le campagnol agreste, le campagnol des neiges, le campagnol provençal, le campagnol basque, le campagnol roussâtre, le hamster commun, la musaraigne musette, la musaraigne des jardins, la taupe, la taupe romaine, la belette, le putois, le renard, le lapin, le lièvre et le ragondin (ce dernier introduit tardivement en Occident).

Précisément, cette longue liste des espèces sauvages pouvant héberger *Nosopsyllus fasciatus* recouvre de manière saisissante le cortège des mammifères touchés inlassablement décrit par les chroniqueurs anciens. Il est donc extrêmement probable que ces mulots, campagnols, loirs, lérots, taupes, musaraignes, lagomorphes, mustélidés et renards aient pu être atteints par la peste, assez intensément pour les hôtes secondaires et épisodiquement pour les hôtes accidentels, via le passage de *Nosopsyllus fasciatus* depuis les rats morts aux petits mammifères sauvages. Les mulots, musaraignes, loirs, lérots, belettes, fréquentent bien souvent l'habitat humain et sont donc tous susceptibles d'attraper les puces des rats morts et de les colporter à l'extérieur.

La sensibilité de ces espèces sauvages à la peste d'une part, le fait que la puce du rat parasite d'autre part, enfin l'habitude de beaucoup d'entre elles de visiter l'habitat humain, rendent presque inévitable le développement d'une zoo-peste sauvage, concomitante et dérivée de l'épizootie sévissant chez les rats domestiques. La description par les chroniqueurs occidentaux du surgissement des animaux souterrains, de leur mort, des terriers à l'abandon, correspond parfaitement aux signes d'une épizootie sévissant parmi les hôtes secondaires de la puce du rat, poussant les animaux à fuir en surface, soit qu'ils soient atteints, soit qu'ils émigrent hors des galeries touchées. De même les mentions des rencontres épisodiques de cadavres de lapins, de lièvres, de renards ou de mustélidés (espèces qui ne sont jamais associées, et c'est un fait remarquable, au phénomène de la «multiplication»), coïncide avec l'atteinte occasionnelle que peuvent subir ces hôtes plus accidentels de *Nosopsyllus fasciatus*.

La puce de l'homme ne parasite aucun de ces rongeurs et de ces insectivores sauvages, non plus que les lièvres. Accidentellement, elle visite la fouine et le lapin. Mais le blaireau, le renard et le loup sont pour elle des hôtes primaires. Son rôle pourrait donc être évoqué dans une peste sylvatique touchant ces trois dernières espèces. Cepen-



dant, s'ils succombent parfois à la maladie, les cas sont toujours rares. (...)

Ainsi, tout semble indiquer que les énumérations des signes annonciateurs véhiculées par les textes anciens, pour chargées de symbolisme qu'elles soient, et bien qu'amplifiées par l'imaginaire et la rumeur, n'ont en réalité rien de strictement fabuleux. Elles reposent sur une base sans doute bien tangible, qui coïncide avec des faits épidémiques et entomologiques qui ne sont pas douteux.

**Source:** Frédérique AUDOIN-ROUZEAU, *Les chemins de la peste. Le rat, la puce, l'homme*, Paris, 2007 [2003] pp. 379-386.

## VIGARELLO 2006

### Vermes

La défense contre la vermine introduit aussi à un monde qui a précédé celui de Platter. A Montailou, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'épouillage est constant, signe de tendresse, signe de déférence : dans le lit, au coin du feu, les maîtresses épouillent leurs amants avec application; les servantes épouillent leurs maîtres; les filles épouillent leur mère et les belles-mères leurs futurs gendres. Certaines femmes, au tour de main plus «affûté», en font même une profession : On s'installe l'été, au soleil, sur les «toits plats des maisons basses» en se livrant aux mains d'épouilleuses professionnelles, tout en papotant. Cette vermine, à la fin du Moyen Âge, accompagne encore le quotidien d'une population dans sa plus large part. Sa présence est rappelée à la moindre occasion. La première méthode qu'envisageait, au XV<sup>e</sup> siècle, le *Ménagier de Paris*, pour l'écarter ou la supprimer, était de serrer si fort dans les coffres, les couvertures, linges et habits «que les puces soient sans jour et sans air et tenues à étroit, ainsi périront et mourront sur l'heure». La description ou la simple évocation de tels insectes est familière au XV<sup>e</sup> siècle, confirmant au moins l'étendue de leur présence : «La puce blesse ceux qui veulent dormir et n'épargne nul, ne roi, ne pape [...]. La puce n'est pas facile à prendre parce qu'elle saute légèrement et quand il doit pleuvoir elle mord aigrement.» La rédaction même des règles de courtoisie, toujours au XV<sup>e</sup> siècle, dictées entre autres aux enfants nobles, accepte la vermine comme un horizon «naturel». Tout au plus faut-il éviter de rendre son existence trop ostensible. Mais elle se voit; elle est là, au bout des doigts, proche et quotidienne à la fois : «Il est malséant et peu honnête de soi gratter la teste à table et prendre au col ou au dos, pouls et puces ou autre vermine et la tuer devant les gens.» Au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle encore, un envoyé du duc de Ferrare logeant au château de Fontainebleau, dont la première construction venait de s'achever, ironise sur les «puces, poux, punaises et certaines mouches qui ne l'ont aucunement laissé reposer» jusqu'à s'étonner complaisamment «de ce que Dieu s'était amusé à créer tels animaux inutiles». Pour s'en défendre, il y a bien comme avec Platter le changement de vêtement, ou au moins le fait d'entretenir celui-ci «nettement». C'est ce que répètent les textes de courtoisie depuis le Moyen Âge. L'insistance est brève et générale. La pratique existe sans indication précise ni circonstanciée. L'habit doit ici surtout être honnête et décent. La surface de cet habit retient en fait l'essentiel du regard.

Mais ce sont les textes expliquant la présence de la vermine, ceux qui tentent d'en décrire l'apparition et le foisonnement, qui illustrent le mieux le lien encore très lâche qu'elle est supposée entretenir avec la propreté du corps. Le discours des hygiénistes, par exemple, n'imagine dans la prolifération de cette faune parasitaire qu'un excès d'humeurs corporelles. Poux et puces naissent de transpirations mal maîtrisées. Ce sont les substances humaines dégradées qui leur donnent vie. A l'inverse, réduire les humeurs aiderait à supprimer une telle prolifération. Une longue tradition, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, travaille sur des causes dont le rapport avec la propreté corporelle est très rarement explicite. C'est de l'«intérieur» que sont secrétés animalcules et démangeaisons, génération spontanée issue d'un invisible mélange de matières : «Les causes de la gale [des enfants] sont doubles, car elle est engendrée par les reliques des mois de purgation des femmes, ou par le lait de la nourrice qui est de mauvaise qualité, lequel se corrompt facilement dedans l'estomac de l'enfant et ne peut être transformé en bon chyle. » La lutte contre la gale infantile a donc pour premier objet le lait de la nourrice : «soigner», c'est changer de nourrice ou changer l'alimentation de celle-ci.

Ces vies rampantes ne peuvent naître que du corps. Elles «sortent» de la peau comme certains vers semblent émerger de chairs en décomposition. L'image est simplement transposée. Leur présence indique un dérèglement intérieur, une dégradation de substances obscures. La présence de la mort déjà, son travail secret peut-être, ou son signe, sa morsure en tout cas sur les chairs vives. Aucune relation ici avec l'entretien de la peau. La propreté n'est pas évoquée. Comme si elle n'avait ni épaisseur ni enjeu. Dans ce cadre, elle n'a pas d'existence. Elle n'a pas de statut sanitaire. La focalisation est ailleurs. Les croûtes qui se propagent, les écoulements séreux, les fécondations



parasitaires ne suscitent pas de mise en rapport direct avec le nettoyage. Ils traduisent essentiellement un «état» du corps. Supprimer ces «troubles», c'est donc d'abord viser les mécanismes internes. Pendant des siècles, l'explication ne varie pas : celle de Mauriceau, chirurgien accoucheur des bourgeoises parisiennes, au XVIIIe siècle, est la même que celle de Guy de Chauliac, chirurgien des papes avignonnais au XIVe siècle. Poux et cirons ne naissent-ils pas, pour ce dernier aussi, des «humeurs corrompues», et les enfants n'en sont-ils pas d'autant plus victimes qu'ils sont débordants d'humeurs ?

Ce choix théorique des désordres organiques révèle au moins que le lien entre vermine et propreté est loin des évidences qu'il aura plus tard. (...) Dans la défense contre les invasions grouillantes et les atteintes de la peau, la tradition savante privilégie surtout un moyen : limitation et contrôle des humeurs.

Ce moyen correspond du reste aux innombrables régimes composant le fondement des traités d'hygiène jusqu'au XVIIIe siècle : surveiller la nourriture, parce que d'elle dépend tout ce qui concerne le corps. Déterminant les humeurs et leurs qualités, sa composition détermine ce qui est sain. Varier celle-ci, c'est agir encore sur les parasites en jouant sur leur source : «Les corps cacochymes qui ont abondance d'humeurs acrées ont volontiers beaucoup de telles bêtes. Par quoi, pour bien guérir les démangeaisons qui en procèdent, il faudrait purger telle cacochymie par médicaments à ce propices.» Purger, mais aussi contrôler. Il faut éviter les aliments dont la décomposition accumule l'acide et le visqueux et tous ceux qui risquent d'accroître la transpiration. Seule l'alchimie intérieure de l'organisme peut arrêter le développement de ces vies parasitaires. Il faut éviter encore les nourritures trop «humides», celles dont la digestion est trop lente ou difficile. Est-il étonnant par exemple, au XVIe siècle, que les cellules des chartreux ne soient pas envahies de punaises ? Celles de leurs domestiques le sont bien... Sans doute est-ce, pour Cardan, parce que les chartreux savent s'abstenir de viande. Une cellule sans vermine devient, encore au XVIe siècle, un cas digne d'attention, que les «humeurs» monacales expliqueraient en premier lieu. De telles précautions conduisent à un critère empirique de substances épurées, qu'un des premiers traités sur l'art de «la beauté corporelle» traduit, au XVIIIe siècle, en termes familiers : «La manière de vivre est très requise en cette maladie [la mauvaise teigne], on ne doit user que de viandes qui engendrent bon suc [...].» Ces textes ne veulent même pas dire que la nourriture doive être envisagée de façon tatillonne. Au moins disent-ils seulement que la nourriture est largement responsable de la vermine.

Une telle tradition touche aux premières phases d'une histoire : elle correspond pour nous à un temps de cécité et d'insensibilité. En illustrant des perceptions qui ne peuvent être les nôtres, cette distance nous confronte au plus lointain, réveillant à la limite une gêne, comme si le seuil du tolérable était dépassé. Suggérant des représentations totalement oubliées, elles suggèrent surtout une profonde transformation de sensibilité. Car c'est bien la sensibilité - voire l'affect - qui semble concernée ici, autant et peut-être plus que la «raison» hygiénique. Dans cette histoire primitive, un vaste ensemble de relations jugées plus tard «élémentaires» n'ont pas cours, entre malpropreté et maladie, en particulier ; mais, plus largement, n'ont pas cours des perceptions devenues aujourd'hui totalement inconscientes. Semblent vacants des repérages corporels qui sont pour nous évidents.

Le «silence» de ces textes ne permet pourtant pas de conclure à une absence de toute propreté corporelle. Celle-ci existe, mais «autrement» que celle d'aujourd'hui, référée à d'autres règles. Il n'y a pas à cet égard de «point zéro». Il ne saurait y avoir de zone totalement aveugle. Le processus de civilisation, auquel le geste de propreté appartient, n'est pas fait de commencement absolu. Encore faut-il, afin d'atteindre les formes archaïques de ce même geste et l'évolution de ses seuils successifs, abandonner les repères qui sont les nôtres.

**Source:** Georges VIGARELLO, *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, 2006 [1985], pp. 50-54.

## Le sauvage et l'humain - Bêtes en ville

### PASTOUREAU 2002

#### La girafe de Charles X (1826-1827)

Pour les Européens, la girafe est longtemps restée un animal mystérieux. Certes, depuis l'Antiquité classique on en connaissait l'existence, mais pendant près de deux millénaires les naturalistes ne purent ni l'observer, ni la décrire, ni même la nommer avec précision. Les Romains avaient pourtant eu l'occasion de la voir dans les jeux du cirque,



et ce dès le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. En l'an 46, parmi plusieurs centaines d'autres bêtes sauvages, César rapporta d'Égypte une jeune girafe que dans un spectacle resté fameux il fit courir contre des chevaux et combattre contre des lions. (...)

Toutefois, importer de tels animaux depuis l'Afrique profonde jusqu'en Italie centrale coûtait fort cher, plus cher que de faire venir des lions ou des éléphants. C'est pourquoi les empereurs n'offraient que rarement aux Romains le spectacle d'une girafe mise à mort par des taureaux, par des ours ou par des fauves affamés. C'est probablement pourquoi également les auteurs latins décrivent si maladroitement la girafe et lui donnent un nom hybride qu'elle conservera pendant une quinzaine de siècles : caméléopard (*cameleopardalis*, *cameleopardus*).

(...)

Après la chute de l'Empire romain, mille ans s'écoulèrent avant qu'une girafe vienne de nouveau fouler de son sabot le sol de la vieille Europe. En 1486, le sultan d'Égypte envoya à Laurent de Médicis, qui régnait alors sur Florence et la Toscane et dont la cour était une des plus fastueuses de la Chrétienté, une girafe femelle «de toute beauté» dont les Florentins tombèrent amoureux et que plusieurs peintres, parmi les plus grands, se plurent à peindre. (...)

Souvent décrite et représentée, cette girafe médicéenne fit mieux connaître l'espèce à laquelle elle appartenait. Les légendes qui circulaient sur le caméléopard depuis l'Antiquité, et que les encyclopédies médiévales avaient amplifiées, disparurent peu à peu. Et dans les langues occidentales, le nom de «girafe», issu de l'adjectif arabe *zerafa* ou *zarafa* (aimable, gracieux), remplaça progressivement l'ancien nom de « caméléopard ». La girafe était devenue un animal à part entière.

Il fallut cependant attendre encore trois siècles et demi pour qu'une girafe soit pour la première fois vue en France. Cela se passa à Marseille à l'automne 1826. Deux ans plus tôt, le vice-roi et pacha d'Égypte Méhémet Ali avait en effet décidé d'envoyer au roi de France Charles X (1824-1830) et au roi d'Angleterre George IV (1820-1830) deux jeunes girafes qu'il avait spécialement fait capturer au Soudan. Ce prince avisé mais sanguinaire, qui régna sur l'Égypte de 1805 à 1849, détenait un pouvoir presque absolu, n'ayant de comptes à rendre qu'au sultan de Constantinople. Contrairement à ce dernier, il chercha souvent à faire alliance avec les royaumes européens, à montrer ses bonnes dispositions envers les minorités chrétiennes vivant dans l'empire ottoman, et à attirer dans son pays des savants, des ingénieurs et des marchands occidentaux. Tous étaient les bienvenus à sa cour et il comptait sur leur savoir-faire pour moderniser son pays.

Dès 1824, lorsque Charles X, dernier frère de Louis XVI, monta sur le trône des Bourbons, Méhémet Ali chercha à renforcer les liens privilégiés qu'il entretenait avec la France. Pour ce faire, il décida d'offrir au nouveau souverain un cadeau spectaculaire : une girafe. Il en avait déjà envoyé une au sultan quelques années plus tôt, afin de lui montrer combien le vice-royaume d'Égypte avait étendu sa domination au cœur de l'Afrique. Ici, le choix de Méhémet Ali avait sans doute été guidé par un aventurier piémontais, Bernardino Drovetti, qui fut longtemps vice-consul de France à Alexandrie et qui fit fortune dans le trafic des antiquités égyptiennes (l'Europe était depuis plusieurs décennies atteinte d'une véritable fièvre égyptomane et, contre espèces sonnantes et trébuchantes, Méhémet Ali encourageait la sortie d'Égypte d'objets et de documents antiques qui ne l'intéressaient aucunement). Drovetti savait que le Muséum d'histoire naturelle à Paris désirait depuis longtemps acquérir un tel animal. Pour ne pas fâcher le roi d'Angleterre, et pour flatter le public anglais qui prenait alors fait et cause pour les Grecs insurgés contre le pouvoir ottoman, il fut décidé qu'une seconde girafe serait envoyée à Londres.

Les animaux, tous deux de sexe féminin, furent capturés sur les bords du Nil Bleu, très en amont de Khartoum, dans le Haut-Soudan aux confins de l'Éthiopie. Ils étaient très jeunes, les apprivoiser ne fut guère difficile. Dès leur arrivée à Alexandrie, tout le monde fut frappé par leur douceur et leur peu de méfiance. D'abord nourries au lait de chamelle, les girafonnes le furent ensuite au lait de vache : cinquante litres étaient nécessaires pour leur ration journalière. Pour gagner Alexandrie, où elles arrivèrent au début de l'été 1826, il leur avait fallu parcourir un premier voyage de 3 000 kilomètres, d'abord à dos de chameau puis dans une embarcation descendant le Nil. Au cours de ce voyage, la jeune girafe destinée au roi d'Angleterre fut blessée et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, resta plus ou moins invalide. Elle mourut peu après son arrivée à Londres, sans guère avoir excité la curiosité des Britanniques, blessés d'avoir hérité de l'animal le moins vigoureux. C'est un prétendu tirage au sort qui, à Alexandrie, aurait décidé du destin de chacune des deux girafes : Paris ou Londres. En fait, ce tirage au sort était arrangé, et depuis longtemps il était prévu que la girafe la plus âgée, la plus belle et la plus vaillante serait destinée au roi de France Charles X.

Celle-ci embarqua donc sur un navire italien au début du mois d'octobre. Elle était accompagnée de trois vaches laitières, nécessaires pour la nourrir, et d'un couple d'antilopes que Drovetti souhaitait offrir à titre personnel au souverain. La traversée dura vingt-cinq jours. Le lundi 31 octobre 1826, pour la première fois une girafe posait



son sabot sur le sol de France. Mais il fallut attendre le printemps suivant pour que commence son étonnant voyage vers Paris ; une longue quarantaine lui fut d'abord imposée par les services de douane, puis on préféra attendre que les rigueurs de l'hiver, particulièrement dur cette année-là, soient passées avant de se mettre en route. Ce qui fut fait le 20 mai 1827. Entre-temps, grâce à des promenades presque quotidiennes dans les rues de la ville, les Marseillais avaient eu l'occasion d'admirer la girafe, de vanter sa beauté et son air débonnaire, de s'émerveiller de sa bonne santé et de la façon dont elle se comportait comme un véritable animal domestique.

Quelques jours avant le départ de la girafe et de son cortège, un savant de grande renommée l'avait rejointe à Marseille : Etienne Geoffroi Saint-Hilaire (1772-1844), zoologue de renommée internationale, professeur au Muséum national d'histoire naturelle depuis 1793, fondateur de la ménagerie du jardin des Plantes (où il avait recueilli les quelques animaux survivants de la ménagerie de Versailles, dévastée par la tourmente révolutionnaire pendant l'été 1792). Toute l'Europe scientifique suivait depuis plusieurs années la querelle que ce savant entretenait avec Cuvier à propos de l'évolution des espèces. Geoffroi Saint-Hilaire, reprenant les idées de Lamarck et préparant le terrain à celles de Darwin, soutenait que chez les êtres vivants certains caractères acquis pouvaient devenir héréditaires, tandis que Cuvier refusait ces théories évolutionnistes et pensait que toute modification génétique ne pouvait qu'être l'œuvre de Dieu.

Pour l'heure, Geoffroi Saint-Hilaire, abandonnant son rival à ses conceptions créationnistes, délaissant son cher Muséum et ses études, oubliant ses cinquante-cinq ans et ses rhumatismes, avait gagné Marseille pour examiner de près la belle africaine. Séduit par l'animal, il ne voulut plus s'en séparer tant qu'elle n'avait pas été montrée au roi. Il décida donc de prendre la tête de la petite troupe et d'accomplir à pied, aux côtés de sa protégée, les quelque 775 km qui séparaient alors Marseille de Paris.

Le voyage fut triomphal. Mise à part la Révolution de 1830, il constitua l'événement intérieur le plus remarquable du règne de Charles X. Le surprenant cortège se composait, outre l'animal vedette et le savant quinquagénaire, de trois vaches laitières et de deux mouflons, d'une antilope mâle (l'autre venait de mourir), d'une charrette transportant les provisions et de quatre auxiliaires, dont deux - Hassan et Hatir - accompagnaient la girafe depuis l'Egypte. A Marseille, l'illustre Geoffroi Saint-Hilaire avait fait réaliser pour sa bien-aimée, haute de près de quatre mètres, une gigantesque pèlerine en «taffetas ciré», taillée en deux parties et bordée d'un galon de velours noir. A Aix, il fit orner ladite pèlerine des armoiries royales et commanda des bottes pour protéger les sabots en cas de pluie ou de boue. Habillée, lavée, objet de tous les soins, la girafe portait au cou un nouveau collier, l'ancien, doté d'une amulette abritant des versets du Coran ayant été volé à Marseille.

La remontée de la vallée du Rhône provoqua une ferveur populaire sans précédent depuis la Révolution. Dans chaque ville ou village traversé, la liesse était à son comble, et les voyageurs devaient se livrer à toutes sortes de prestations imprévues. Mais cette effervescence sympathique ralentissait le voyage, imposait des étapes nouvelles et fatiguait les voyageurs. Voici ce que rapporte Geoffroi Saint-Hilaire dans une des nombreuses lettres qu'il écrivit tout au long du voyage :

«Chaque soir se posaient de nouveaux problèmes pour l'hébergement de la girafe. Il fallait soit trouver des locaux convenables, soit en faire préparer, au besoin au prix d'une démolition pour élever le toit d'une étable... A chacune de nos arrivées dans des villes de quelque importance, il était nécessaire de défendre la girafe des méfaits d'une indiscrette curiosité. J'ai dû m'opposer à des foules qui se précipitaient dans le plus grand tumulte vers l'animal. Et tout ceci était à recommencer chaque jour».

C'est à Lyon que ce tumulte fut le plus grand. Le cortège, qui ressemblait davantage à un cirque ambulante qu'à l'acheminement officiel d'un cadeau destiné au roi, arriva dans la ville le 5 juin 1827. Le lendemain, plus de 30'000 personnes se pressèrent place Bellecour pour voir la girafe, sinon la toucher. Car tout le monde voulait toucher l'étrange créature, censée porter bonheur. Cohues, bousculades, échauffourées, contretemps se succédèrent pendant plusieurs jours. Mais l'animal ne sembla pas trop en avoir souffert. Lorsqu'ils quittèrent Lyon, Geoffroi Saint-Hilaire était bien plus épuisé que la girafe. Heureusement, le voyage jusqu'à Paris, à travers la Bourgogne, fut plus calme.

L'entrée dans la capitale eut lieu le 30 juin, vingt-et-un jours après avoir quitté Lyon. Au total, depuis Marseille, le voyage triomphal avait duré quarante-et-un jours, dont sept de repos. La moyenne journalière avait donc été de vingt-cinq kilomètres. A l'arrivée, de tous les voyageurs c'était la girafe la plus fraîche. Elle avait même pris du poids en route, «s'était fortifiée par l'exercice», possédait un «poil plus doux et plus lustré qu'à Marseille» et «ses manières avaient gagné en assurance».

Enfin, le 9 juillet, la girafe fit le voyage de Paris au château de Saint-Cloud pour être solennellement présentée au roi et à la cour. Charles X lui fit bon accueil, la caressa, marcha à ses côtés et demanda à la voir courir. Le soir, re-



traversant les rues de Paris noires de monde, elle put regagner le jardin des Plantes (alors «Jardin du Roi») et profiter d'un repos bien mérité. Celui-ci ne fut pas des plus paisibles car, devenue la coqueluche de Paris, elle dut, chaque jour, pendant tout l'été, subir la visite bruyante et agitée d'innombrables admirateurs. En novembre, enfin, elle put prendre ses «appartements d'hiver», une rotonde datant de l'Empire où était constamment maintenue une température supérieure de six à dix degrés à la température des autres bâtiments. Son fidèle gardien Hatir, qui avait acquis une notoriété presque aussi grande que celle de l'animal, resta à ses côtés.

Pendant plusieurs mois Paris fut atteint d'une «girafomania» semblable à celle qui avait touché Florence trois siècles et demi plus tôt. On composa des poèmes, des chansons, des pièces de théâtre à la gloire de la girafe. On fabriqua des gâteaux et des confiseries qui en reproduisaient la forme. L'image de l'animal prit place sur des objets de toutes sortes, depuis le piano jusqu'au savon en passant par la vaisselle, le mobilier et le papier peint ; ces objets sont aujourd'hui très recherchés par les collectionneurs. Son pelage donna le ton des couleurs à la mode, jaune et brun, et les dames de la bonne société voulurent se coiffer «à la girafe», fragile échaffaudage capillaire qui nécessitait constamment de se baisser ou de se courber, notamment pour entrer dans les voitures. Pendant plusieurs mois tout fut dit, pensé et figuré «à la girafe». Puis les folies de la mode s'apaisèrent et la curiosité manifestée envers l'animal se fit plus discrète. Mais jusqu'au début des années 1830, il n'était pas rare qu'une famille vint de province à Paris spécialement pour la voir.

La girafe demeura dix-huit ans au jardin des Plantes. Elle mourut le 12 janvier 1845, sept mois après son protecteur Etienne Geoffroi Saint-Hilaire. En 1839, une seconde girafe l'avait rejointe dans son enclos, et Paris se trouva être la seule capitale d'Europe à posséder deux individus de cette espèce rare et admirée. Suivant l'usage, la girafe offerte par Méhémet Ali à Charles X fut naturalisée après sa mort et exposée pendant plusieurs décennies au foyer du Musée du jardin des Plantes. Puis elle partit pour la province. Elle se trouve aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle.

**Source:** Michel PASTOUREAU, *Les animaux célèbres*, Paris, 2002, pp. 191-200.

## CYRULNIK 1998

### Claude Lévi-Strauss, *L'homme coupé de la nature*

On a commencé par couper l'homme de la nature, et par le constituer en règne souverain; on a cru ainsi effacer son caractère le plus irrécusable, à savoir qu'il est d'abord un être vivant. Et, en restant aveugle à cette propriété commune, on a donné champ libre à tous les abus. Jamais mieux qu'au terme des quatre derniers siècles de son histoire, l'homme occidental ne put-il comprendre qu'en s'arrogeant le droit de séparer radicalement l'humanité de l'animalité, en accordant à l'une tout ce qu'il retirait à l'autre, il ouvrait un cycle maudit, et que la même frontière, constamment reculée, servirait à écarter des hommes d'autres hommes, et à revendiquer, au profit de minorités toujours plus restreintes, le privilège d'un humanisme corrompu aussitôt né pour avoir emprunté à l'amour-propre son principe et sa notion.

**Source:** Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, 1974, cité in: Boris CYRULNIK (sous la direction de), *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale*, Paris, 1998, pg. 931.

## TDC 2000

### L'animal, compagnon de route du citadin

Les citadins cohabitent aujourd'hui avec de nombreux animaux. Parmi ceux partageant l'espace public ou privé, on distingue les animaux de compagnie, désirés, et les autres, non désirés. Certains sont bien acceptés, d'autres totalement rejetés (la blatte, par exemple).

Il existe peu d'informations sur les animaux vivant à l'état sauvage. L'évaluation de leur nombre montre l'importance de la présence animale et des coûts de sa gestion. Ainsi, les pigeons sont évalués au nombre de plusieurs dizaines de milliers de couples à Paris. Les effectifs de moineaux y dépasseraient les 10'000 ou 20'000 couples. Toujours plus nombreux, d'autres oiseaux tels l'étourneau, le goéland, la mouette rieuse, la corneille, la pie viennent vivre en ville. On trouve aussi de petits mammifères ou batraciens que les citadins ne remarquent même pas. Le milieu urbain est donc capable d'accueillir de nombreuses espèces, à partir du moment où les sites d'alimenta-



tion, de repos ou de reproduction sont disponibles.

On possède, au contraire, de très nombreuses informations concernant les animaux familiers que représentent aujourd'hui, en France, le chien (7,9 millions, dont 500'000 à Paris) et le chat (8,4 millions, dont 800'000 dans la capitale), les poissons (23 millions), les oiseaux (6 millions) et les rongeurs. Il y aurait plus de 45 millions d'animaux de compagnie dans 51,9 % des familles rurales et citadines. Mais le taux de possession décroît quand, on passe de la campagne à la ville et des petites agglomérations aux grandes métropoles : 63 % des chiens et 55 % des chats vivent dans des petites villes de moins de 20'000 habitants et 40 % d'entre eux, en milieu rural. Cependant, l'animal familier prend une grande place dans la vie urbaine et sa présence est devenue importante pour les citadins.

**Source:** TDC - Textes et documents pour la classe, *La nature dans les villes*, Paris, 2000 [Mai], pg. 13-

## DESPRET 2007

### Exodes ruraux

Ces nouveaux modes de préoccupation ne sont pas le seul fait de la campagne, (...). Les Parisiens peuvent en témoigner, on rencontre un peu partout dans la ville des pigeons ramiers, des pies et des corneilles, voire des renards. L'exode rural caractérise aujourd'hui l'histoire de plus en plus d'animaux.

Pour les espèces commensales, comme les renards ou les palombes, le choix de la ville s'imposait sans hésitation. Ils ont très rapidement appris à utiliser les infrastructures. Les renards, les fouines et les hérissons, par exemple, empruntent la petite ceinture pour se déplacer d'un lieu à l'autre de Paris; les chauves-souris, quant à elles, ont trouvé refuge dans les maisons, les oiseaux, dans les niches qu'offrent les façades. Si notre présence doit sembler parfois encombrante à leurs yeux, elle offre de sérieux avantages. Les animaux apprennent à détourner les lieux les plus improbables, pour en faire des lieux de vie. On l'avait déjà constaté du bord des autoroutes, qui sont devenus des endroits privilégiés pour certains puisque les chasseurs ne peuvent y tirer. En outre, ces endroits, parce que les humains ne s'y arrêtent pas, ne portent pas leurs odeurs, terrifiantes pour nombre d'animaux, visiblement, celles des voitures font l'objet d'une meilleure habitation. Calme relatif, verdure et vue panoramique, sécurité optimale - à condition d'emprunter les passages protégés -, air agréable à respirer : l'autoroute, haut lieu de villégiature pour anthropophobes. Qui aurait pu imaginer si joli détournement ?

Les animaux pourrait-on dire, ont appris à organiser eux-mêmes, dans les villes, de véritables réserves naturelles urbaines, voire, des zoos sans cage. Pour certains d'entre eux, cependant, les conditions ont dû faire l'objet de quelques aménagements. La ville intègre à présent, dans le cadre de ses préoccupations, l'accueil et le confort des non-humains. Faciliter les transports, prévoir des centres de ravitaillement, aménager des logements pour les réfugiés, encourager les squatters, prévoir des structures d'accueil pour les visiteurs occasionnels qui préfèrent continuer à élever leurs petits à la campagne. À Paris, la Charte du vivant dans le bâti s'engage à donner un cadre cohérent à une grande diversité d'actions visant à favoriser la biodiversité dans la ville. Celle-ci devra s'organiser progressivement comme le sont certaines réserves. Du côté de la facilité des transports, des corridors verts pourront être créés, d'un parc à l'autre, d'un quai de fleuve aux rives d'une rivière, afin de faciliter les déplacements des animaux. Les affluents de la Seine, les canaux, les voies de chemin de fer constitueront un réseau qui leur permettra, de proche en proche, d'aller d'un endroit à l'autre de la ville. La sécurité des transports fera l'objet d'une attention spéciale. Des vitres sans reflets devraient être préférées à ces véritables leurres de ciel que sont nos fenêtres pour les oiseaux. Parallèlement, on installera des systèmes d'obstruction pour éviter les chutes dans les cheminées.

La cité devra prévoir également une aide alimentaire. Le souci pour les insectivores s'étend aux insectes. On aménagera pour ces derniers des lieux attractifs où ils pourront proliférer. La présence de ronciers, par exemple, attire de nombreuses espèces de chenilles de papillon, qui - se nourrissent des feuilles, d'abeilles solitaires profitant des tiges creuses pour nicher, de coléoptères, de butineurs divers, d'oiseaux qui profitent de la structure hérissée pour se cacher. On veillera également à renoncer à la préférence pour les «pelouses manucurées», souvent maintenues à coup de substances toxiques, pour privilégier des espaces riches en espèces végétales. Pour les oiseaux se nourrissant de fruits et de baies, des arbres sont plantés dans les parcs, la tonte et la taille des espaces verts seront limitées, les herbicides et les pesticides devraient, progressivement, être abandonnés. La ville étendra aussi son hospitalité sous la forme d'une aide au logement. On tente de fidéliser certains visiteurs. Ici, on fournira les matériaux de construction du nid, de l'argile pour l'hirondelle de fenêtre, comme pour sa cousine, l'hirondelle rustique, en créant, le long des pelouses qui bordent les immeubles, des bandes de substrat argileux. Juste sous le pignon de



l'immeuble, on installera des clous et des câbles métalliques qui leur permettront d'accrocher leur nid. Là, on tentera de rendre les façades austères un peu plus attractives par la construction de supports permettant à certains d'y installer leur logis. Des briques nichoirs peuvent être intégrées aux constructions, on y verra revenir le martinet, la bergeronnette ou le rouge-queue noire, en fonction de la taille des trappes d'accès. Et pour ceux qui préfèrent les rez-de-chaussée, comme le troglodyte mignon, on pourra soit installer une grille ajourée, soit encore entretenir un massif végétal accueillant.

Tous ces aménagements, bien sûr, ne seront possibles que si les architectes, les entrepreneurs, les propriétaires de maisons ou de jardins veillent eux-mêmes à étendre l'hospitalité de la ville à d'autres que les humains. La réussite de ces projets repose, en dernier ressort, entre leurs mains.

Abeilles et bourdons, sauterelles, crapauds et lézards, hérissons, chauves-souris, fouines, merles, chouettes et faucons crécerelles, cormorans, hérons, campagnols et hirondelles paraissent vouloir accepter l'offre d'hospitalité qui leur a été faite. La convivialité semble s'étendre, puisque des espèces qu'on pensait autrefois nocives, comme certains insectes, font l'objet de tout un protocole d'invitation.

On devait cependant s'en douter, les structures d'accueil n'ont pas manqué de recruter d'autres animaux que ceux qui étaient prévus. Ceux qu'on appelle des indésirables ne se sont pas privés de répondre à l'appel, quoique nombre d'entre eux, moins exigeants quant aux conditions offertes, étaient déjà là bien avant. Certains font l'unanimité contre eux, ce qu'on appelle biodiversité a fait, à leur sujet, l'objet d'une légère restriction de sa définition. Avec les rats, les termites et les cafards, l'histoire est simple; on essaie simplement de les éradiquer. D'autres animaux vont, en revanche, et comme dans les conflits que nous avons évoqués, entraîner les humains dans d'intenses controverses.

**Source:** Vinciane DESPRET, *Bêtes et Hommes. Catalogue de l'exposition au Parc de la Villette - 2007*, Paris, 2007, pp. 136-139.

## DESPRET 2007

### Conflits de voisinage

Il y en a parmi nous qui veulent vivre avec ces animaux, d'autres voudraient les voir partir définitivement. Les pigeons bisets sont sales et souvent estropiés, ils sont d'autant plus repoussants qu'ils mangent des déchets. Ils roucoulent de manière incessante, ce qui pour certains se révèle à la longue agaçant. Leurs fientes maculent les rebords des fenêtres, les monuments et parfois même les véhicules garés à proximité des sites de nidification. Les humains sont nombreux à ne pas aimer les pigeons, surtout là où ces derniers ont concentré leurs efforts. À Venise, ne les appelle-t-on pas les rats volants? On les accuse en outre de transmettre des maladies. Si ces risques sont en fait très limités, il n'empêche que les pigeons de ville sont souvent dans un état de santé assez pitoyable. Les choses se compliquent du fait que le volatile indésirable ne l'est pas pour tout le monde: le pigeon a des alliés, et il en a d'autant plus que les malades attirent la compassion. Ces alliés vont donc les nourrir, ce qui tend à concentrer les animaux dans des lieux restreints avec, pour inévitable conséquence, une sérieuse augmentation des nuisances... et de la fureur des habitants. Les choses seraient encore relativement simples si un argument ne venait peser dans la balance, en faveur des protecteurs du pigeon: son éradication entraînerait des conséquences fâcheuses. Le pigeon biset, par sa présence, empêche l'invasion d'autres oiseaux beaucoup plus encombrants, comme le pigeon ramier qui n'attend d'ailleurs que le départ de son cousin des villes pour emménager à son tour. Si celui-ci venait à occuper le site, quantité d'autres animaux se verraient contraints à l'exode. La Société protectrice des oiseaux des villes s'en mêle, les nourrisseurs refusent de renoncer à leurs pratiques, les propriétaires d'immeubles et les riverains menacent, les mairies d'arrondissements sont débordées, et les pigeons continuent, sans vergogne, de se rassembler, de déféquer, de proliférer et d'afficher leurs misères. Comment sort-on d'un conflit opposant autant d'intérêts et de passions? Là encore, les animaux contraignent les humains à l'inventivité et obligent à de savants ajustements. Tous les protagonistes peuvent convenir d'un point, qui constituera le point de départ: le problème n'est pas le pigeon, c'est sa concentration. Dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement, un projet réunissant les nourrisseurs, les responsables politiques, les protecteurs, les gestionnaires d'immeubles et les riverains se met en place. Un pigeonnier contraceptif est créé. Il se donne pour mission de supprimer les nuisances, par une régulation de la population et une amélioration de l'état sanitaire. Les conflits s'apaisent. Les riverains accueillent avec bienveillance ces nouvelles modalités de cohabitation, ceux qu'on appelait les nourrisseurs sauvages se civilisent, et les pigeons, localement, se plient aux restrictions. Les années à venir verront éclore d'autres projets de pigeonnier,



calqués sur le premier. Ils s'alignent tous sur une même proposition qui conditionne leur réussite: ces projets sont des expérimentations collectives. Ils ne tiennent qu'à mobiliser les gens ensemble, à prendre en compte les intérêts en présence et tous les égards revendiqués, à expérimenter des solutions, et à travailler ensemble à leur réalisation. Les pigeons avaient dressé les hommes les uns contre les autres ; à présent, ils leur proposent d'autres manières de se socialiser.

Tous les animaux, cependant, ne pourront revendiquer cette réussite. On l'a vu, la création d'un « nous » autour d'un animal demande tout un travail. Les intérêts ne sont pas spontanément convergents, ils préexistent rarement à la situation. Il faut non seulement arriver à les mobiliser, il faut surtout apprendre à les construire. Les agriculteurs n'ont pas entrepris de modifier leurs pratiques pour le simple bonheur de voir revenir les outardes, pas plus que les éleveurs n'ont abandonné, d'ailleurs très provisoirement dans certains cas, une longue et solide inimitié avec les vautours simplement parce qu'on leur demandait. Et même notre pisciculteur n'a pu mobiliser ceux qui, en principe, auraient dû être ses alliés que lorsqu'il a réussi à construire une situation qui pouvait les intéresser.

La réponse à la question « avec qui nous voulons vivre et comment ? », dans la multiplicité de ses déclinaisons locales, dessine un motif récurrent: les liens que les hommes construisent avec les animaux et les relations qu'ils entretiennent entre eux sont inextricablement liés. Les pigeons, les vautours, les outardes, les vaches, les bouquetins en témoignent: modifier les relations dans une sphère modifie les relations dans l'autre. Chaque tentative de résolution de conflit suppose et conduit à une série de réorganisations. Certaines, on l'a vu, sont prometteuses, d'autres, en revanche, bien plus problématiques. Et plus particulièrement, lorsqu'elles mettent en jeu, dans le conflit des intérêts qui se crée, des questions vitales pour certains. Les conflits autour du loup ou de l'ours montrent les enjeux et les difficultés. Si certains célèbrent leur retour comme une victoire de la nature, d'autres, en revanche, vont considérer que vivre avec ces invités menace leur existence puisqu'elle demande une réorganisation trop coûteuse, une réorganisation dont ils doivent assumer une large part des coûts. « On fait passer le loup avant nous. »

**Source:** Vinciane DESPRET, Bêtes et Hommes. Catalogue de l'exposition au Parc de la Villette - 2007, Paris, 2007, pp. 141-142.

## CYRULNIK 1998

### Jean-Claude Nouët - ZOOS

Refuser aux zoos les rôles récréatifs, éducatifs et scientifiques qu'ils revendiquent peut étonner, et paraître excessif. Ces établissements reçoivent un public encore nombreux, les enfants aiment qu'on les y emmène, les écoles y organisent des visites. Apparemment les animaux se portent bien ; ici ou là des pancartes font référence à la nature et aux espèces menacées.

Pour découvrir sur quoi se fondent les critiques, allons au zoo, comme tous les visiteurs le font, un mercredi après-midi, ou un dimanche matin, parce qu'il serait dommage de rester à la maison devant la télévision, alors qu'il fait beau. Car il faut reconnaître la vérité : personne n'entre dans un zoo dans le dessein d'y apprendre quoi que ce soit. Il s'agit seulement d'y rester deux ou trois heures, en déambulant devant des cages ou des enclos, deux ou trois heures passées non seulement à ne rien apprendre, mais à «désapprendre», parce que les animaux des zoos n'ont rien de commun avec leurs congénères qui vivent dans la nature. Pour leur plaisir et leur distraction, les hommes exhibent comme des phénomènes des bêtes qui sont sur Terre pour y vivre en liberté. Cet internement est une violence arbitraire, qui a de graves conséquences sur la physiologie et le psychisme des animaux, jusqu'à en faire des aliénés et des malades. Violence insidieuse, sourde, occultée par le camouflage d'un décor plus ou moins fleuri, agencé pour rendre moins oppressant le spectacle de la détention, mais dont se moquent totalement les animaux, contraints à des conditions de vie pour lesquelles l'Évolution ne les a pas modelés.

Les zoos ont pu, autrefois, jouer un rôle éducatif, au temps où ils étaient les seuls établissements à montrer des bêtes « sauvages », qu'allait voir en tremblant la Famille Fenouillard. C'était le temps où la zoologie n'était qu'étude anatomique, et se résumait en taxinomie : les zoos ne pouvaient être que des collections de spécimens, des alignements de cages sur lesquelles les zoologistes accrochaient une simple pancarte nommant l'espèce, le genre, la famille et l'ordre. Rôle scientifique réduit à une description linnéenne. Rôle éducatif sommaire, mais utile à son époque, où connaître un animal pouvait se limiter à le voir, le sentir, l'entendre, et parfois le toucher du bout du doigt. Rôles déjà nocifs, puisque les animaux exposés provenaient de captures et d'enfermement, avec le gâchis formidable de vies qu'ils entraînaient.



Mais la zoologie s'est transformée. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le goût pour la Nature s'est étendu, notamment en Grande-Bretagne où, pour étudier les oiseaux, quelques naturalistes commençaient à échanger le fusil pour des jumelles. Dans le même temps en France, alors que les peintres cessaient de penser qu'ils peignaient la nature en restant dans leur atelier, et prenaient pliant, chevalet et pinceaux pour aller «sur le motif», les zoologistes restaient collectionneurs de dépouilles, de squelettes, de cadavres formolisés et de peaux rongées aux mites. Dans la lutte qui les opposa longtemps encore après la disparition de leurs auteurs, les conceptions de Cuvier, privilégiant les études conduites en laboratoire, continuaient de l'emporter sur celles de Lamarck, prônant l'observation dans les conditions naturelles. Bien que le terme d'éthologie ait été créé par le propre fils de Lamarck, personne ne se consacrait à cette science nouvelle. Dans les pays anglo-saxons, elle prenait un essor considérable : le zoologiste de terrain remplaçait le naturaliste de cabinet, notant les mœurs, découvrant les relations entre les individus, décryptant les moyens de communication, en un mot observant la Vie. Ce n'est que dans le milieu de notre siècle, avec cinquante années de retard, que les scientifiques français entreprirent véritablement d'étudier les comportements animaux. Aujourd'hui, un zoologiste digne de ce nom ne peut être que comportementaliste, et consacrer des milliers d'heures à l'observation directe, dans le strict respect de la vie naturelle.

Hélas, les zoos ne sont pas parvenus à rattraper leur retard. Ils sont restés les collections de trophées vivants des temps passés, à peine différents des musées où s'alignent des empaillés à l'armature de fils de fer, faisant ainsi la démonstration de leur archaïsme. Rien n'y a changé. Le public continue de défiler devant la cage aux lions, la fosse aux ours, le bassin aux otaries. Comme autrefois le faisaient les petites filles en crinoline, le visiteur continue à tendre des croûtons de pain à l'éléphant, et à jeter des cacahuètes au singe. La mode des enclos entourés de fosses des années 30, a été suivie par la mode des «parcs animaliers», lancée dans les années 60. Les espaces plus étendus et l'absence de barreaux ont fait illusion un moment. Mais l'apparente liberté est un leurre. Un enclos est toujours fermé, quel que soit le périmètre de sa clôture ; les animaux y ressentent tout autant la privation de liberté que dans des cages, et présentent encore des altérations, quoique moins fréquentes. Seul le visiteur est plus à son aise ; la promenade en voiture parmi les ours, les lions ou les girafes n'est qu'un piège à clients. La situation des zoos est particulièrement aggravée en France par le nombre très important d'établissements privés, dont les responsables, à quelques exceptions près, n'ont reçu aucune formation spécifique. (...) Les zoos «officiels», qui dépendent d'une ville ou d'un établissement scientifique, ne sont pas beaucoup mieux lotis. Ils sont souvent dirigés par des vétérinaires, mais ces derniers n'ont jamais été formés à l'animal sauvage, aux problèmes liés à sa détention, à l'éthologie, tout simplement parce que les études vétérinaires ne comportent encore aucun enseignement de ce type. En l'absence de toute formation théorique, il faut apprendre à s'occuper des animaux de zoos sur le terrain, pour ne pas dire «sur le tas». Bref, le zoo demeure inchangé dans sa conception, et reste fondé sur l'exhibition d'une collection d'animaux la plus diverse et la plus surprenante possible, pour attirer le public. En conséquence, on ne voit pas en quoi le zoo pourrait être aujourd'hui l'occasion d'une quelconque éducation, et d'une quelconque zoologie, parce que les animaux ne peuvent y vivre normalement, et qu'ils n'y trouvent aucun des composants de leur milieu naturel. Quelques explications doivent être apportées ici.

Le comportement d'un animal, c'est-à-dire l'ensemble de ses gestes, mouvements, attitudes, décisions, choix, résulte de l'équilibre entre ce que commande le programme génétique propre à son espèce, et ce que permet le milieu ambiant. À cela s'ajoute, pour beaucoup d'espèces, l'acquis de l'éducation, de l'imitation et de l'expérience. Les comportements sont normaux lorsque la commande génétique est normale et qu'elle peut s'exercer dans le milieu naturel dans lequel l'espèce s'est différenciée. Un animal placé dans un milieu artificiel, dont le zoo est l'exemple même, est soumis à un déséquilibre : il présentera nécessairement des comportements anormaux, voire pathologiques, dus à la privation des différents facteurs composant le milieu naturel, et aux contraintes imposées par la détention. Toutes les expressions comportementales sont atteintes : relations sociales avec les congénères, comportements alimentaires, rites sexuels et reproduction, comportements interspécifiques, etc. Ces altérations atteignent de la même façon les animaux nés en captivité et ceux qui sont détenus après avoir été capturés et déportés. Dans ces deux cas, les comportements innés, identiques puisque liés à l'espèce, ne peuvent pas s'exprimer : il en résulte un état de stress chronique, à l'origine d'une pathologie littéralement carcérale et de comportements anormaux de substitution ; les animaux provenant d'une capture souffrent en outre des séquelles physiologiques et psychiques de la capture elle-même et du transport. Dans les deux cas, tout contribue à dénaturer l'animal, à commencer par les facteurs les plus généraux, comme la température, les précipitations, l'ensoleillement et le cycle nyctéméral, le cycle saisonnier. À quoi s'ajoutent les sols de béton, l'absence de toute cache et l'impossibilité de fuir, la promiscuité et le voisinage entre espèces proies et espèces prédatrices, l'absence de concurrence et de compétition, la solitude ou la vie en couple imposée à des espèces vivant en groupe, la canicule pour l'ours polaire ou le manchot, les «volières» de 15 m<sup>3</sup> pour l'aigle ou le goéland, les 200 m<sup>3</sup> d'eau douce pour le phoque et les 30 m<sup>2</sup>



de béton pour le tigre, les mutilations des ailes condamnant les oiseaux à marcher. Sans oublier les régimes alimentaires de substitution : l'animal prédateur qui chasse à la course reçoit des carcasses de poulet, des paquets de tripes, ou des carcasses d'équarrissage, et l'animal mangeur de feuilles fraîches doit se contenter de foin.

Dans le domaine de la pathologie, une enquête a été présentée aux Assises internationales de l'environnement de 1976 à Paris. Conduite parallèlement à la prison de Fresnes et dans un élevage de lémuriens dépendant du Muséum d'Histoire naturelle, cette enquête a démontré une similitude exacte de certaines maladies chez les hommes incarcérés et chez les singes captifs. Par ordre de fréquences décroissantes, on observe chez l'homme des maladies digestives, des maladies cutanées, des maladies à facteur psychosomatique (dont l'asthme et les maladies coronariennes), des troubles du comportement (notamment agressivité).

Chez l'animal, la liste s'établit à l'identique : maladies digestives, cutanées, respiratoires, cardio-vasculaires, maladies rénales, troubles du comportement. (...)

Les altérations comportementales sont bien connues des visiteurs des zoos, qui s'en amusent parce qu'ils n'en comprennent pas la signification. Les hochements de tête, les balancements du corps, les allers-retours incessants, les gestes frénétiques de secouement de barreaux, les quémandages de nourriture, ne sont pas comiques: ils sont symptomatiques d'altérations profondes du psychisme et de la physiologie, comme le sont l'obésité, les tentatives homosexuelles, la coprophagie et les automutilations, tout aussi fréquentes.

Devant un tel constat, il est impossible d'accorder le moindre rôle éducatif au zoo. Comment les enfants peuvent-ils comprendre qu'on leur enseigne le respect de la nature et de l'animal et qu'en même temps on leur montre des bêtes dégradées ? Il est navrant que les zoos aient pour principal public les enfants, tous profondément attirés et intéressés par les animaux, mais inaptes à une observation critique. Il est également impossible d'accorder au zoo le moindre rôle récréatif. Le spectacle de la détention animale ne peut pas être une distraction. Enfin, comment concevoir que le zoo permette de mener des travaux scientifiques compétitifs dans le domaine de l'éthologie ? Il n'ouvre comme champ d'étude que celui, vaste il est vrai, des pathologies mentales, organiques et comportementales.

Un tel échec n'a pas eu d'effet positif; au lieu d'opérer des transformations radicales conformes aux acquis de la zoologie contemporaine, les zoos se sont réfugiés derrière le prétexte d'une nécessité scientifique urgente, la préservation des espèces. Position surprenante, puisque les zoos ont été, avec les safaris, les principaux responsables de la raréfaction de beaucoup d'espèces particulièrement précieuses, en commanditant de très nombreuses captures. Ce passé et ses conséquences ne doivent pas être oubliés. Les traumatismes de la capture, du transport et de la détention tuaient 9 animaux sur 10, et cette proportion atteignait 99 % de certaines espèces : pour un animal captif exhibé, il fallait imaginer 9 cadavres l'entourant, et pour satisfaire l'orgueil d'exhiber un gorille, il fallait le capturer bébé en massacrant toute la famille. Les responsables de zoos n'aiment pas que ce rôle éminemment cruel et destructeur soit rappelé. Pourtant, il est la vérité. Ils s'en détachent en faisant connaître, à grand renfort de communiqués publicitaires, les naissances qu'ils obtiennent, et déduisent de ces naissances qu'ils participent ainsi à la protection des espèces. Ils entretiennent là une illusion, en jouant sur les mots. Il faut être très clair sur la signification exacte des termes employés. Car l'expression «protection des espèces» demande quelques précisions. Qu'est-ce qu'une espèce? Que signifie sa protection? Que signifie la «reproduction», dont les zoos font état pour justifier leur rôle dans cette protection ?

Sous le prétexte des nombreuses naissances observées chez quelques espèces (lion, loup, babouin, par exemple), ou de la survenue de quelques naissances chez d'autres espèces captives, il est parlé d'une «reproduction». Mais des naissances, même multiples, ne font pas une reproduction, pas plus que la venue au monde ici ou là d'un okapi, d'une panthère nébuleuse ou d'un gorille. De plus, quand les services de presse des zoos annoncent des naissances, ils se gardent bien d'annoncer les morts qui les suivent, fréquentes et de causes diverses. Le comportement maternel est très souvent perturbé ; il n'est pas rare que la mère refuse de s'occuper du jeune, et parfois même le tue. Citons l'exemple de la naissance d'un jeune lémurien à Vincennes au début de juin 1996, que le zoo avait annoncée deux mois plus tard, car il n'était pas certain qu'il survive, ainsi que le rapporte l'article de presse ! S'il était mort, sa naissance aurait été passée sous silence.

Pour pouvoir parler de «reproduction», il faut non seulement que la natalité l'emporte sur la mortalité, c'est-à-dire que l'effectif croisse, mais aussi que les nouveaux individus arrivent à l'âge de se reproduire eux-mêmes. Or, pour les quelques espèces qui se reproduisent effectivement dans les zoos, des centaines y périclitent. Le bilan général est très largement négatif. À supposer que pour une espèce donnée les zoos arrivent à fournir suffisamment de naissances, ce sauvetage d'un effectif constituerait-il le sauvetage de l'espèce ? À nouveau, il faut s'entendre sur les mots. Qu'appelle-t-on «espèce»? La zoologie moderne a largement dépassé la taxinomie classique. Une espèce ne peut plus être définie seulement par l'anatomie et la physiologie, l'identité génétique, la fécondité des individus



entre eux, voire par leur dénombrement, ainsi qu'on pouvait encore le concevoir au début du siècle dans l'esprit d'une zoologie de taxinomiste et de collectionneur. La connaissance des comportements et des relations liant les animaux à leur milieu naturel exige qu'aujourd'hui nous ayons une compréhension vivante du mot espèce. Une espèce, c'est aussi une éthologie, une écologie, une génétique. (...) Les animaux des zoos, nés en captivité, nourris artificiellement, n'ayant jamais eu à affronter aucune difficulté, à vaincre aucune compétition, n'ayant pas connu aux côtés des parents l'apprentissage indispensable à leur survie, ne sont que des caricatures animales et sont nécessairement perdus pour leur espèce : les uns sont incapables de chasser et de tuer leur proie, les autres sont incapables d'identifier leur nourriture et d'éviter les prédateurs. Aucun animal, devenu aussi dépendant de l'homme que l'est une bête élevée en zoo, ne peut être réintroduit dans la nature, sauf au prix d'énormes difficultés, sans compter celles qui viennent des animaux occupant le territoire, et qui rejettent l'intrus. Peut-on imaginer celles qu'il faudrait surmonter pour réintroduire des effectifs importants! Pour des raisons de nature éthologique, les animaux de zoo et leur descendance éventuelle sont destinés à rester des animaux captifs. Est-ce cela la préservation des espèces? Certainement pas. D'ailleurs, est-on assuré que la détention ne modifiera pas l'espèce, et que les individus issus d'une «reproduction» en zoo resteront conformes à l'espèce originelle ? C'est là un point capital, et la réponse est négative.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, les caractéristiques d'une espèce résultent de l'expression du patrimoine génétique, constamment soumis à la pression du milieu dans lequel elle se développe. Soustraire une espèce animale à son milieu, ou le modifier, c'est ouvrir la voie à des expressions génétiques nouvelles, c'est-à-dire à une modification de l'espèce, par adaptation au nouveau milieu. C'est là une des lois fondamentales de l'évolution : elle dépend notamment de lois de la génétique des populations. Essayons de donner une explication simple. Dans une population animale de grand effectif, le patrimoine génétique subit à chaque génération un vaste brassage des gènes régi par le seul hasard, qui porte le nom de panmixie. L'espèce conserve sa fixité, dans d'étroites limites de variabilité d'un individu à l'autre. Mais dans une population à effectif réduit, le choix des partenaires est restreint, le facteur hasard tend vers zéro. Le brassage des gènes se fait en circuit fermé, et porte le nom d'endomixie. À l'opposé de la panmixie, l'endomixie ne garantit pas la constance du patrimoine génétique. Bien au contraire, elle va le rendre plus sensible à tout changement de milieu, et va être à l'origine d'une «dérive génétique», caractérisée par l'élimination de certains gènes, au bénéfice de certains autres. La génétique des populations accorde donc une place majeure à l'influence de l'effectif, parce qu'il est facteur de diversité génétique. Réduire le nombre des individus, c'est hâter la transformation du patrimoine génétique, et conduire à la formation d'une sous-espèce: la lignée ainsi modifiée est perdue pour l'espèce originelle. La transformation peut être très rapide, de l'ordre de quelques générations.

Les zoos emplissent les conditions parfaites d'une transformation des espèces. Les «reproductions» s'y font en effectifs réduits, typiques de l'endomixie. Elles ne peuvent qu'entraîner des dérives génétiques d'autant plus promptes et accentuées que les espèces captives sont soustraites à la pression sélective du milieu naturel : il n'existe là plus aucune compétition, ni sexuelle, ni alimentaire, ni territoriale, et les prédateurs n'éliminent plus les individus les plus faibles. Au contraire, l'homme pratique là une véritable contre-sélection, faisant tout pour sauver l'animal fragile, difforme, malade, qui serait éliminé dans la nature pour le bien de son espèce.

Les conclusions du Symposium international de 1988 tenu à Wiesbaden sur la sauvegarde des espèces menacées ont été claires: 1) les espèces sauvages ne peuvent être sauvées que dans leur milieu naturel ; 2) la captivité est à l'origine de profondes transformations génétiques et éthologiques ; 3) les modifications génétiques peuvent survenir très rapidement, dès la deuxième ou la troisième génération. Plusieurs communications ont cité les exemples de diverses espèces, dont précisément le cheval de Przewalski. À partir de 13 animaux capturés dans la nature au début du siècle, donc d'un effectif très réduit porteur d'un patrimoine génétique peu diversifié, l'espèce présente actuellement d'importantes altérations : mortalité infantile élevée, fréquence de malformations congénitales diverses (bec de lièvre, anomalies cardiaques, cryptorchidie, agénésie ovarienne), incoordination motrice, modification des couleurs caractéristiques du pelage et des crins, modification de la forme de la tête, diminution de la fécondité. Le Symposium a conclu que les résultats de la reproduction en captivité du cheval de Przewalski pourraient faire renoncer à sa réintroduction dans les steppes. Les modifications génétiques, auxquelles s'ajoutent les altérations comportementales innées qui y sont liées, conduisent à ne plus pouvoir réintroduire les individus issus des zoos dans la nature. À brève échéance, et conformément à ce que prévoient les lois de la génétique des populations, ils constitueront des sous-espèces à part, propres aux zoos.

Enfin, reste la question principale : que signifie la «protection» d'une espèce? Ou plus exactement, la «préservation» d'une espèce, ce terme étant préférable, puisqu'il «préservé» l'avenir. Et pourquoi éviter sa disparition ? Il ne s'agit pas de « conserver » : la vie animale n'est pas fixe, elle évolue. Il ne s'agit pas non plus de conserver un «pa-



trimoine»: la vie animale n'appartient pas à l'espèce humaine. Il s'agit de préserver l'intégralité de la biodiversité, laquelle constitue une condition essentielle au maintien de la vie sur la planète et à la poursuite de l'Évolution. En outre, la disparition d'une espèce a toujours des conséquences, dont les cascades imprévisibles peuvent être impossibles à maîtriser et catastrophiques. Or les espèces ne peuvent jouer leur rôle dans l'équilibre général de la Vie que si elles vivent dans la nature; la préservation des espèces ne peut en aucun cas être la conservation de spécimens en captivité. Les zoos tiennent ici un discours ambigu. D'une part ils exhibent des animaux en détention, qui sont pour eux des bêtes de rapport, dont ils ne peuvent pas se priver; et d'autre part, ils entretiennent l'illusion de la réintroduction de leurs animaux dans la nature, en rabâchant les exemples du sauvetage par les zoos du bison d'Europe, de l'oie des îles Hawaii, de l'oryx d'Arabie, du cerf du Père David, du cheval de Przewalski et du vautour fauve plus récemment en France ; or certaines de ces espèces sont aujourd'hui profondément altérées, et les autres ont été reproduites dans des stations scientifiques, à partir de quelques individus sortis de zoos. (...) Les animaux de zoos sont perdus pour la nature, et la nature est privée d'eux ; ils ne peuvent que constituer des collections dénaturées, offertes à la distraction des humains, et en effet « conservées » par les zoos, mais à leur seul usage. Sur le plan de l'éducation comme de la connaissance scientifique, les zoos ne sont plus aujourd'hui que des établissements archaïques, inutiles, et complètement dépassés par l'audiovisuel, l'imagerie interactive, et les moyens et les techniques de la muséologie contemporaine. Leur qualificatif même de « zoologique » ne correspond plus à rien ; ils n'ont plus aucune place dans la zoologie, et méritent plutôt le qualificatif de zoo-illogiques. Le seul rôle que les zoos puissent avoir dans la préservation des espèces menacées de disparition est de donner les animaux de ces espèces à des établissements strictement scientifiques, qui ont pour vocation la réhabilitation à la liberté des animaux captifs. (...) Ce prétendu rôle dans la préservation des espèces a été initialement une justification a posteriori, visant à entériner une situation. Mais il est devenu un prétexte a priori, sur lequel se fondent des projets de création de nouveaux établissements. C'est là un effet particulièrement pervers, qui va considérablement aggraver la situation périlleuse de bien des espèces, dont la détention, voire la capture dans la nature seront réclamées, au nom de leur sauvegarde. Ce type d'argument-alibi n'est pas étonnant, à notre époque où souvent le mal se fait au nom du bien: la corrida au nom de l'art, la tuerie des baleines au nom de la tradition, la cage à poule pondeuse de 450 cm<sup>2</sup> au nom de la protection animale, la chasse au nom de la protection de la nature, et les zoos au nom de la préservation des espèces. La troisième raison paraît plus grave encore. Se décharger sur les zoos pour préserver les espèces sert d'alibi aux États pour ne pas entreprendre et financer une action mondiale concertée de protection totale des milieux naturels, la seule capable d'assurer la préservation des espèces qui y vivent. Il faudrait pourtant agir vite pour éviter que des centaines d'espèces animales disparaissent définitivement de la Planète dans les prochaines décennies.

**Source:** Jean-Claude Nouët, « Zoos » in: Boris CYRULNIK (sous la direction de), *Si les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale*, Paris, 1998, pp. 543-553.

## Histoire de la zoologie

Pour un rapide aperçu chronologique d'histoire de la zoologie:

cf. <http://histoire.albertocairoli.ch/cours-2013/documents-de-base/histzoo.zip/view>

## CYRULNIK 2000

### La plus belle histoire des animaux Prologue (Karine Lou Matignon)

Longtemps avant nous, les animaux sont nés dans le ventre de la mer. Ils se sont imposés avec leurs luttes et leurs lois, forts d'une extraordinaire diversité de formes. En chemin pour conquérir la Terre, ils ont d'abord habité le ciel : ce furent les premiers insectes. Timidement, ils se sont ensuite aventurés le long des rivages, au bord des lagunes, puis ont peuplé le reste du monde et ses milieux les plus variés, les ont transformés, abandonnés, puis regagnés au cours des âges et au gré de la poussée fantastique de la vie, des bouleversements géologiques et climatiques récurrents.

Raconter l'histoire des animaux, c'est bousculer le temps et partir en quête de l'émergence des espèces, depuis ces



premiers organismes vivants microscopiques qui apparaissent dans les océans primitifs jusqu'à la prodigieuse diversité du règne animal que nous connaissons actuellement. Retracer l'histoire animale, c'est aussi rendre compte de celle des hommes. Car si les bêtes ont une vie, un passé et un récit qui leur sont propres, il leur a fallu aussi compter avec l'aventure des humains qui n'ont jamais pu vivre sans elles. Cette rencontre a été d'une importance capitale dans l'histoire humaine. Elle a contribué à la naissance des premières civilisations et marqué profondément l'imaginaire des hommes, quelles que soient les cultures et les ethnies.

En observant l'animal, l'homme a pu comprendre le mystère du monde et sa place dans ce dernier. Mais que savons-nous vraiment des animaux ? Comment sont-ils apparus et dans quelles conditions ont-ils évolué ? Comment se sont-ils laissés apprivoiser puis domestiquer par les humains ? Dans quels mondes mentaux vivent-ils ? Quelles sont réellement les origines des liens que nous entretenons aujourd'hui avec eux et quelles sont les perspectives de cette cohabitation sur laquelle notre civilisation s'est développée et les risques que la vie moderne fait courir à des liens aussi essentiels ?

(...)

La science et ses disciplines les plus modernes, ses découvertes recueillies depuis quelques années dans les laboratoires ou sur le terrain au gré d'expéditions audacieuses, nous invitent à porter un regard neuf sur l'animal. Et nous sommes troublés, stupéfaits de voir que nous n'avions finalement rien vu, ou peut-être ne voulions-nous rien savoir. C'est un peu comme si l'Occident se réveillait d'une longue absence, se débarrassait de la honte de ses origines comme d'une gangue. Et l'on se demande alors quelle compréhension anime ces peuples traditionnels qui, depuis toujours, connaissent intuitivement les animaux, ont une notion de l'unité du vivant et des équilibres fragiles liant l'homme à la bête.

L'histoire des animaux, c'est aussi ce récit-là, cette quête de nos racines humaines et la compréhension d'un monde partagé. Les théories s'inscrivent, elles évoluent, se renouvellent, enfantent des visions neuves, de saines révoltes et proposent des perspectives riches de toutes les observations passées. Si preuve est donc faite que les bêtes ne sont plus des machines et que nous ne sommes pas les élus que nous pensions être, est-il acceptable de continuer à les exploiter ? Allons-nous inventer d'autres formes de relations avec eux pour les années et les siècles à venir sans pour autant confondre l'animal avec l'homme ? La civilisation humaine saura-t-elle réduire à temps son implication dans le phénomène d'extinction des espèces sauvages et domestiques ? (...)

Connaître les animaux, c'est forcément nous interroger sur nous-mêmes, nos origines, notre avenir, redécouvrir notre place dans la nature avec un peu moins d'ostentation, garder à l'esprit que nous sommes aussi les derniers représentants de la lignée évolutive des hominidés. Le temps file, l'histoire des animaux continue de s'écrire.

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 9-15

## DESPRET 2007

### L'animal est un étranger pour l'homme

Les animaux font souvent des choses étranges.

Nous ne pouvons comprendre ces phénomènes incompréhensibles que si nous acceptons ce simple postulat : parmi les choses que nous observons certaines ne sont pas perçues par eux ; quand, toutefois, elles le sont, elles n'ont pas nécessairement la même signification.

Que signifie une sauterelle immobile pour un crapaud ? Rien, parce qu'il ne la voit pas tant qu'elle est immobile. Que signifie le chant d'un merle pour son voisin proche ? Pour le comprendre, il faut tout un travail de traduction. Ce qui nous amène à dire que les animaux nous sont étrangers. Ils vivent dans un autre monde que le nôtre, un monde qui parfois recoupe le nôtre, qui parfois en diffère radicalement. Chercher à comprendre le monde de l'animal, son *Umwelt*, revient à traduire

ce que les « choses » signifient pour lui et comment, c'est-à-dire, surtout chercher à répertorier ce qui « intéresse » tel ou tel animal, ce par quoi il est affecté, ce qui le mobilise.

C'est en s'intéressant à ce qui intéresse les animaux que les chercheurs, le plus souvent, ont découvert les compétences les plus étonnantes de ceux-ci : des compétences sociales très sophistiquées d'une part, des capacités cognitives inattendues de l'autre.

**Source:** Vinciane DESPRET, *Bêtes et Hommes. Catalogue de l'exposition au Parc de la Villette - 2007*, Paris, 2007, pg. 43.



## GOULD 1979

### La sale petite planète du révérend Thomas

« Il semble que nous ne vivions pas dans le même monde que nos ancêtres... Dix hommes doivent travailler durement pour le bien-être d'un seul... La Terre ne nous nourrit qu'à force de travail et d'ingéniosité... L'air est souvent impur et pestilentiel. »

Ce n'est pas un tract écologiste. L'esprit y est, mais pas le style. Il s'agit du lamento du révérend Thomas Burnet, auteur du traité de géologie le plus populaire du XVII<sup>e</sup> siècle : *The Sacred Theory of Earth*. Il y décrit une planète d'où l'Éden a disparu, et non pas un monde mis en coupe réglée par des individus avides.

De tous les ouvrages de géologie biblique, celui de Burnet est certainement le plus connu, le plus décrié et le plus mal compris. L'auteur s'est efforcé de donner une explication rationnelle aux événements décrits dans la Bible. Reportons-nous à une conception simpliste, mais très répandue, des rapports entre la science et la religion : ce sont des ennemis naturels et leur histoire montre que la science s'introduit de plus en plus profondément dans les domaines intellectuels précédemment occupés par la religion. Dans cette perspective, l'œuvre de Burnet apparaît comme une tentative dérisoire pour colmater une digue presque complètement effondrée. Mais en réalité, les rapports existant entre la science et la religion sont beaucoup plus complexes. La religion a souvent encouragé la science. Si la science a réellement un ennemi, ce n'est pas la religion, mais l'irrationalisme. (...) Le cas de Burnet, à une époque et dans un monde radicalement différents du nôtre, nous aidera sans doute à mieux comprendre les forces qui s'opposent continuellement à la science.

À première vue, la théorie de Burnet paraîtra sans doute si sottise et dépourvue de fondements que nous serons tentés de rejeter son auteur parmi les adversaires de la science. Mais si l'on examine sa méthode, on ne peut que le placer parmi les rationalistes scientifiques de son époque. (...)

Burnet cherche d'abord à déterminer d'où provenaient les eaux du déluge. Il avait la conviction que les océans ne pouvaient recouvrir les montagnes. « Croire que le monde pourrait être enseveli sous l'eau qu'il contient, a écrit un contemporain, équivaut à croire qu'un homme peut se noyer dans l'un de ses crachats. » Burnet rejeta donc l'idée suivant laquelle le déluge aurait été un phénomène local, amplifié à mauvais escient par des témoins qui n'avaient pas la possibilité de se déplacer sur de grandes distances, car cela revenait à mettre en question l'autorité des Saintes Écritures. Mais il rejeta plus fermement encore la conception suivant laquelle Dieu aurait créé, au moyen d'un miracle, l'eau supplémentaire... car cela s'opposait au rationalisme scientifique. Il en vint donc à faire le récit suivant de l'histoire de la Terre.

Après le chaos du vide originel, la Terre se constitua en une sphère parfaite. Les matériaux qui la composent se séparèrent d'eux-mêmes, en fonction de leur densité. Les roches lourdes et les métaux formèrent un cœur sphérique au centre, les liquides se déposèrent au-dessus et les matières volatiles constituèrent une sphère au-dessus des liquides. La couche de matières volatiles était, pour l'essentiel, composée d'air, mais contenait également des particules de terre. Celles-ci se déposèrent, le moment venu, et formèrent une surface parfaitement unie, dépourvue de relief, au-dessus de la couche liquide.

« Cette Terre unie, poursuit-il, vit les premiers balbutiements du monde et les premières générations de l'espèce humaine ; elle avait la beauté de la jeunesse et une nature florissante, pure et généreuse ; pas un pli, pas une cicatrice, pas une fracture ; il n'y avait ni rochers, ni montagnes, ni cavernes profondes, ni failles infranchissables, tout n'était que douceur et uniformité. »

Cette perfection originelle ignorait les saisons car l'axe de la Terre était droit, et le Jardin d'Éden, situé à une latitude moyenne, jouissait d'un éternel printemps.

Mais l'évolution de la Terre exigeait que ce paradis terrestre disparût et cela se produisit naturellement quand l'homme se montra désobéissant et mérita une punition. Les pluies se firent rares, la Terre se dessécha et des crevasses apparurent. La chaleur du soleil vaporisa l'eau qui se trouvait sous la surface. Cette vapeur s'échappa par les crevasses, des nuages se formèrent et la pluie se mit à tomber. Mais quarante jours et quarante nuits ne suffisaient pas, et il fallait que des torrents supplémentaires s'échappent des profondeurs. La pluie ferma les crevasses, formant une sorte de Cocote-Minute sans soupape de sûreté, à l'intérieur de laquelle la pression monta. Finalement, la surface céda, provoquant des raz de marée, la rupture et le déplacement de la surface originelle, ce qui donna naissance aux montagnes et aux fosses océaniques. Cette dislocation fut si violente que la Terre fut chassée de son axe. Les eaux regagnèrent finalement les abysses, laissant derrière elles « des ruines gigantesques et hideuses..., des monceaux de cadavres disloqués ». Quant à l'homme, il avait été conçu pour vivre dans le Jardin



d'Eden, et l'espérance de vie des patriarches, qui était supérieure à neuf cents ans, fut divisée par dix. Ainsi, selon le révérend Thomas, nous habitons une «sale petite planète» dont nous attendons la transformation, conformément aux promesses des Écritures et aux lois de la physique. Les volcans de la Terre vont entrer en éruption tous à la fois, marquant le début de la conflagration universelle. La Grande-Bretagne protestante, avec ses réserves de charbon (pratiquement intouchées du temps de notre auteur), brûlera furieusement, mais l'incendie commencera certainement à Rome, patrie papiste de l'Antéchrist. Les particules partiellement carbonisées se déposeront lentement sur la Terre, formant de nouveau une sphère parfaite, dépourvue de reliefs. Ainsi débutera le règne de mille ans du Christ. A son terme, apparaîtront les géants Gog et Magog qui provoqueront un nouvel affrontement entre le bien et le mal. Les saints iront dans le sein d'Abraham et la Terre, ayant accompli son cycle, deviendra une étoile.

Pure fantaisie ? En 1970 oui, mais pas en 1681. En fait, pour son époque, Burnet était un rationaliste et se rangeait, aux côtés de Newton, dans un monde où la loi occupait le devant de la scène. L'objectif principal de Burnet était d'expliquer l'histoire de la Terre non par des miracles ou des caprices divins, mais par des mécanismes naturels, physiques. Bien que la fable de Burnet soit imaginaire, ses personnages sont les forces physiques traditionnelles : dessèchement, évaporation, précipitation et combustion. Il est certain qu'il croyait que les Écritures décrivent sans ambiguïté les événements de l'histoire de la Terre, mais qu'il devait pourtant être possible d'en donner une explication scientifique, afin que la parole de Dieu ne contredise pas son œuvre. La raison et la révélation conduisent inévitablement à la vérité, mais, précise Burnet :

«Il est dangereux d'opposer l'autorité des Écritures à la raison, à propos du monde naturel, de peur que le temps, qui fait la lumière sur toute chose, ne révèle que ce que nous avons fait dire aux Écritures est éminemment faux.» De plus, le Dieu de Burnet n'est pas le faiseur de miracles de l'âge présocratique, mais l'horloger tout-puissant de Newton qui, après avoir créé la matière et les lois qui la régissent, laisse la nature suivre son cours (...).

Bien entendu, je ne prétends pas que Burnet était un homme de science au sens moderne du terme. Il ne fit aucune expérience et n'examina ni les roches ni les fossiles — alors que certains de ses contemporains se livraient déjà à ces activités. Sa méthode était fondée sur le raisonnement «pur» (c'est-à-dire qu'il ne quittait pas son fauteuil) et il écrivait avec autant de fermeté à propos de l'avenir invérifiable qu'à propos du passé vérifiable. (...)

Pourtant, Burnet n'était pas l'un des piliers de la société théiste. En réalité, la théorie sacrée lui causa bien des ennuis. Dans la meilleure tradition de l'Inquisition, l'évêque de Hereford attaqua Burnet pour la confiance qu'il mettait en la raison : «Ou bien son cerveau est fêlé parce qu'il attache trop de prix à son invention, ou bien son âme est pourrie par des desseins diaboliques»... bref, qu'il cherche à nuire à l'Église. Prenant position contre la science, un autre critique appartenant au clergé remarqua : «Bien que nous ayons Moïse, je -crois que nous devons attendre qu'Elias nous enseigne ce que sont véritablement la Création et le Déluge<sup>1</sup>.» John Keill, un mathématicien d'Oxford, prétendit que les explications naturelles de Burnet étaient dangereuses, parce qu'elles laissaient entendre que Dieu était superflu.

Néanmoins, Burnet prospéra pendant un temps. Il devint le confesseur de Guillaume III. On dit même que son nom fit partie de la liste des successeurs possibles de l'archevêque de Canterbury. Mais il finit par aller trop loin. En 1692, il publia un ouvrage dans lequel il proposait une interprétation allégorique des six jours de la Création... et perdit bientôt sa place, bien qu'il eût fait amende honorable, expliquant qu'il n'avait pas eu l'intention de nuire à l'Église.

(...)

Il est certain que la science n'est pas exempte de tout reproche. Nous avons persécuté les dissidents, instauré un catéchisme et essayé d'exercer notre autorité dans le domaine de la morale, où elle ne peut se justifier. Pourtant, sans la science et le rationalisme, maintenus dans leur domaine, jamais les problèmes qui se posent à nous ne pourront être résolus. Mais les Yahoos<sup>2</sup> n'abandonnent jamais.

**Source:** Stephen Jay GOULD, *Darwin et les grandes énigmes de la vie. Réflexion sur l'histoire naturelle*, Paris, 1988 [1985], pp. 151-156.

1 La référence biblique fait allusion à Elie qui reviendra sur Terre pour annoncer la venue du Messie. Ce qui revient à dire que ces questions n'entrent pas dans les compétences de la science et que seule une révélation peut nous donner la réponse.

2 Dans *Les Voyages de Gulliver*, de Swift, race d'individus primaires et méprisables, symbolisant l'homme et ses vices. (N.d.T.)



## GOULD 1997

### L'éventail du vivant. Le mythe du progrès. L'ubiquité des bactéries

Bien qu'impressionnant, le critère taxinomique ne garantit pas la domination des bactéries — et pour une raison précise, commune à tous les schémas généalogiques. Les bactéries forment la racine même de l'arbre de la vie. Durant les deux premiers milliards d'années environ, soit à peu près la moitié de l'histoire entière de la vie, les bactéries construisent seules l'arbre de la vie. Ainsi, toutes les créatures multicellulaires, arrivant tardifs, ne pouvaient occuper que les plus hautes branches ; les racines et le tronc sont exclusivement bactériens. Cette géométrie ne justifie pas en elle-même que l'on qualifie notre époque moderne d'«âge des bactéries», car il se pourrait que ces racines et ce tronc fussent aujourd'hui atrophiés, et seules les branches des multicellulaires seraient alors florissantes. Il nous faut donc montrer que, non seulement les bactéries ont construit l'essentiel de l'arbre de la vie, mais aussi que ces fondations bactériennes restent solides, saines et vigoureuses et soutiennent totalement cette superstructure mineure appelée vie multicellulaire. Nous allons le voir, les bactéries conservent aujourd'hui encore leur position dominante, non seulement en vertu d'une longue et illustre histoire, mais aussi en raison de leur vitalité actuelle quasi planétaire. Considérons deux aspects de cette ubiquité.

**1. Les chiffres.** Les bactéries occupent de fait tout endroit susceptible d'accueillir la vie. Maman vous l'a dit, combattre leur présence dans l'air et la nourriture exige une vigilance constante; et n'oublions pas, au demeurant, que dans leur immense majorité les bactéries sont inoffensives ou bienfaites pour l'homme, et non des agents infectieux. Songez simplement qu'en une vie le nombre d'*Escherichia coli* peuplant l'intestin d'un être humain excède, et de loin, le nombre d'êtres humains vivant ou ayant jamais vécu sur Terre. (Et *Escherichia coli* n'est que l'une des espèces composant la «flore» intestinale ordinaire chez l'homme.) Les estimations numériques, certes imprécises, abondent dans tous les ouvrages de vulgarisation sur les bactéries. L'*Encyclopaedia britannica* nous dit que l'on trouve des bactéries par «milliards dans un gramme de bonne terre de jardin, et par millions dans une goutte de salive». Sagan et Margulis (1988, page 4) écrivent que «la peau humaine abrite quelque cent mille microbes par centimètre carré» (les «microbes» comprennent des unicellulaires non bactériens, mais l'immense majorité des «microbes» sont des bactéries) ; et que «quelques centimètres cubes de sol d'excellente qualité contiennent environ dix billions ( $10^{12}$ ) de bactéries ». Pour ma part, j'ai été particulièrement impressionné par cette affirmation sur notre statut de colonisés (Margulis et Sagan 1986) : «Dix pour cent au moins du poids sec de notre corps sont constitués de bactéries, dont certaines, bien que non héréditairement transmises, sont indispensables à notre existence.»

**2. Les lieux.** Les bactéries manifestent une tolérance thermique et une diversité métabolique que les autres organismes sont loin de posséder. Elles occupent non seulement tous les habitats accessibles aux formes de vie ordinaires, mais aussi, et à titre presque exclusif, les lieux imposant à la vie les conditions les plus extrêmes : depuis les flaques les plus froides à la surface des glaciers jusqu'aux cheminées océaniques d'où surgit, des intérieurs terrestres, une eau à 250 C (température inférieure toutefois au point d'ébullition étant donné la pression élevée régnant dans ces profondeurs océaniques), en passant par les sources brûlantes de Yellowstone Park. Aux températures supérieures à 70 C, toute vie est bactérienne. Je reviendrai plus loin sur des informations récentes concernant les bactéries des profondeurs océaniques et des intérieurs terrestres, mais je pense que les données classiques sur les environnements terrestres sont déjà très convaincantes. *Thermophila acidophilum* prospère à 60 C, à un pH de 1 ou 2 correspondant à l'acidité de l'acide sulfurique concentré. Cette espèce, que l'on trouve à la surface du charbon ardent et dans les sources brûlantes de Yellowstone Park, meurt de froid dès que la température descend sous 40 C.

**Source:** Stephen Jay GOULD, *L'éventail du vivant. Le mythe du progrès*, Paris, 1997 [1996], pp. 223-225.

## GOULD 2004

### Le degré culturel de Darwin

Nous pouvons percevoir des rappels poétiques de notre lien avec la nature dans des effusions romantiques sur la solitude ou dans la métrique classique de cet héroïque distique d'Alexander Pope :

Chacun n'est que partie d'un tout prodigieux



Dont le corps est Nature et dont l'âme est Dieu.

Pourtant, lorsque nous regardons un singe dans les yeux, notre perception d'une affinité indéniable déclenche une sinistre fascination que nous exprimons habituellement par le rire ou la peur. Notre malaise s'accroît ensuite lorsque nous nous prenons à douter de la singularité et de la grandeur de notre propre création — «de peu inférieur aux anges (...) couronné de gloire et de magnificence», dit le Psalmiste — et devons admettre la solution évolutionniste et sa conséquence clé, énoncée par Darwin en personne (dans *La Descendance de l'homme*) : «Pour grande qu'elle soit, la différence d'esprit entre l'homme et les animaux supérieurs est certainement une question de degré et non pas de nature.»

Nous tentons en général de concilier notre devoir intellectuel d'accepter le fait établi de la continuité évolutive avec notre besoin psychologique permanent de nous considérer comme distincts et supérieurs en invoquant l'une de nos pires et plus étranges habitudes mentales : la dichotomie, ou division en deux catégories opposées, habituellement associée à des valeurs exprimées par «bien» et «mauvais», ou «supérieur» et «inférieur». Nous essayons alors de définir une «barrière d'or», un critère solide séparant d'un vide infranchissable la mentalité et le comportement des humains de ceux de toutes les autres créatures. Peut-être nous sommes-nous développés à partir de ces créatures, mais, à un certain point de notre progression, nous avons franchi un Rubicon inaccessible à toute autre espèce.

Ainsi, durant toute l'histoire de l'anthropologie, nous avons proposé des critères multiples et variés — pour finalement les rejeter, les uns après les autres. Nous avons essayé le comportement — l'utilisation des outils, puis, après l'échec de ce standard général, l'utilisation d'outils expressément construits pour des tâches particulières. (Les chimpanzés ont brisé cette barrière lorsque nous avons découvert leur aptitude à élaguer des brindilles et à les utiliser afin d'extraire des termites de leurs nids.) Nous avons aussi considéré des attributs mentaux distinctifs — l'existence d'un sens moral, ou l'aptitude à l'abstraction. Aucun critère proposé n'a pu dégager une singularité exclusivement humaine (tandis qu'un débat complexe continue d'entourer la signification et la diffusion du langage, et ses rudiments potentiels).

Le développement de la «culture» — définie comme un comportement distinct et complexe prenant naissance chez des populations locales et transmis par apprentissage, et non par prédisposition génétique —, qui a longtemps été le candidat favori pour former une «barrière d'or» séparant les humains des animaux, doit aujourd'hui être rejeté lui aussi. Une étude récemment publiée dans la revue *Nature* prouve l'existence de cultures complexes chez les chimpanzés. Elle démontre que les chimpanzés apprennent des comportements par observation et imitation, puis enseignent ces comportements à d'autres chimpanzés. Ce résultat est le fruit d'une collaboration de toutes les grandes équipes de recherche lancées dans une étude à long terme sur divers groupes de chimpanzés vivant à l'état sauvage (les observations de Jane Goodall, conduites pendant près de quarante ans sur les chimpanzés de Gombe, constituant le fer de lance de cette collaboration).

On connaissait depuis longtemps des cas isolés de transmission culturelle — les «dialectes» locaux d'oiseaux chanteurs et le lavage des patates par les macaques d'une petite île japonaise sont des grands classiques. Mais ces exemples sommaires ne méritaient guère d'être qualifiés d'arguments contre l'existence d'une importante barrière entre les humains et les animaux. L'étude des chimpanzés, qui résume cent cinquante et une années d'observations effectuées sur sept sites distincts, a trouvé trente-neuf différences, culturellement déterminées et souvent très complexes, au niveau de schémas comportementaux probablement apparus chez des groupes locaux puis diffusés par apprentissage.

Pour citer un seul exemple, qui concerne les deux sites les plus étudiés (celui de Goodall à Gombe, et celui de Toshisada Nishida dans les monts Mahale, à 170 kilomètres de là, sans aucun contact connu entre les chimpanzés des deux sites), les chimpanzés des Mahale frappent des mains au-dessus de leur tête dans le cadre du rituel de toilettage, tandis qu'aucun chimpanzé de Gombe n'agit ainsi (du moins sous observation humaine. Si le toilettage peut être une opération génétiquement commandée, ces variantes stylistiques fantasques sont probablement le résultat d'une invention et d'une transmission culturelles). Dans un commentaire accompagnant l'article de *Nature*, Frans de Waal, du Centre Yerkes de recherches sur les primates, à Atlanta, a résumé toute cette étude par cette phrase : «Il est absolument clair que les chimpanzés ont une aptitude remarquable à inventer de nouvelles coutumes et de nouvelles technologies, et qu'ils les transmettent ensuite de manière sociale et non génétique.»

Un commentaire conventionnel de ce résultat s'arrêterait là, sans aborder un problème bien plus important. Pourquoi sommes-nous si surpris par cette découverte? Ces nouveaux témoignages sont certes abondants et décisifs — mais pourquoi avoir douté de l'existence d'une culture chez les chimpanzés, étant donné les exemples bien documentés pour d'autres animaux, étant donné aussi nos connaissances sans cesse croissantes sur l'existence, chez les chimpanzés, d'une vie mentale sophistiquée.



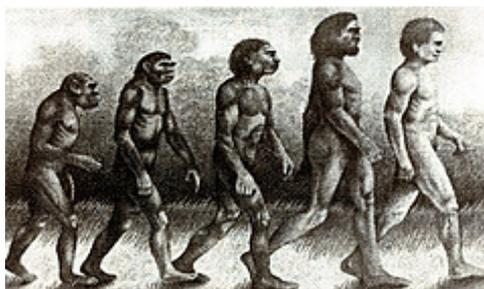
Notre surprise peut nous en apprendre autant sur nous-mêmes que ces nouveaux résultats sur les chimpanzés. Pour commencer, la formulation de base, «eux contre nous», et la recherche corrélative d'une «barrière d'or», reposent sur une erreur profonde de la pensée humaine. Nous n'avons aucune raison de redouter la conclusion de Darwin selon laquelle notre différence d'avec les autres animaux n'est qu'une affaire de degré. Une différence quantitative suffisante devient *ipso facto* une différence qualitative. Un bassin gelé n'est pas la même chose qu'un bassin d'eau bouillonnante — et New York ne représente pas une simple extension des nids dans les arbres de Gombe.

En outre, l'évolution fournit un critère légitime pour définir une véritable séparation de principe entre *Homo sapiens* et toute autre espèce. Mais le vrai fondement de la distinction se trouve dans la topologie et la généalogie, et non dans un attribut fonctionnel qui marquerait notre supériorité. Nous sommes liés aux chimpanzés (et, de manière plus distante, aux autres espèces) par des chaînes complètes de formes intermédiaires qui, depuis notre état actuel, remontent dans les archives fossiles jusqu'à ce que les deux lignées se reconnaissent un ancêtre commun. Mais toutes ces formes intermédiaires sont éteintes, et le vide évolutif entre l'homme moderne et les chimpanzés est donc absolu et infranchissable. Ainsi, au niveau généalogique, tous les humains sont égaux en tant que membres de l'espèce *Homo sapiens*. En termes biologiques, avec les espèces définies par des liens historiques et généalogiques, l'être le plus mentalement déficient de la Terre reste tout aussi pleinement humain qu'Albert Einstein.

Une fois convaincus de cette vérité fondamentale de l'évolution, peut-être pourrons enfin accepter avec sérénité cette situation de la nature humaine, sur l'«isthme d'un état intermédiaire» pour reprendre l'expression d'Alexander Pope — c'est-à-dire entre la bestialité et la transcendance mentale.

Et peut-être aussi pourrons-nous nous reconnaître dans sa pénétrante définition de notre statut : «gloire, plaisanterie et énigme de l'univers».

**Source:** Stephen Jay GOULD, *Cette vision de la vie. Réflexion sur l'histoire naturelle*, Paris, 2004 [2002] pp. 253-256.



La marche au progrès - Source: GOULD 1991

## Humain / Animal. Représentations. Animaux fatastiques

### BOBBE 2003

#### «Un loup ou des loups ?»

Si l'on devait décerner une palme à celui qui cristallise autour de lui, dans la grande famille animale, le plus d'idées reçues, le loup se retrouverait bien malgré lui en très bonne place ! Les idées toutes faites à son propos sont en effet légion et bien loin de dresser le profil d'un animal attachant, bonhomme et bienveillant. Mais, par-delà ce portrait bien trempé et peu amène, qu'en est-il réellement de notre histoire partagée avec lui et des attentions que nous lui portons encore aujourd'hui ? Sur le plan juridique, la place que nous lui réservons a largement évolué au fil des siècles puisqu'après l'avoir longtemps considéré comme un animal nuisible, nous l'avons érigé au rang d'espèce à protéger. Mais cette modification de son statut légal a-t-elle pour autant transformé le rôle que nous lui at-



tribuons dans nos mythes et légendes ou induit de nouveaux comportements à son égard ? Rien n'est moins sûr. En ce qui concerne le loup, force est de constater que les idées reçues n'accompagnent pas les changements législatifs et continuent d'alimenter bon train nos représentations imaginaires, en toute liberté.

Reste à savoir de quel loup nous parlons. Est-ce celui dont on trouve le signalement dans les archives paroissiales du Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle, en marge de la liste des personnes décédées victimes de ses attaques ? Ou au contraire celui de Kipling, qui, par sa bienveillance, accepte de garder Mowgli à ses côtés ? Ou cet autre loup qui, à force d'exister dans l'imaginaire d'un patient de Sigmund Freud, lui a valu le surnom de l'«Homme aux loups»? À moins qu'il ne s'agisse de celui qui, bien réel et en quête de nouveaux territoires, a subrepticement passé la frontière franco-italienne dans les années quatre-vingt-dix pour coloniser de nouveau notre pays, au grand dam des éleveurs et des « anti-loups » et pour le bonheur des écologistes. Autant de loups, autant de passions, autant d'histoires qui ont chacune engendré des représentations particulières de l'animal, qu'il nous faut replacer dans leur contexte, pour les comprendre véritablement.

En passant en revue l'ensemble de ces faits et idées attachés à cet animal, on ne peut s'empêcher de réaliser combien l'imaginaire a son rôle à jouer dans notre appréhension du monde. Ainsi, au-delà de ce loup quadrupède, vivipare et Carnivore, pour reprendre la définition d'Aristote dans *Histoire des animaux* (Belles Lettres, 1964), qui, comme toute autre espèce se bat pour sa survie, un autre loup séjourne tapi dans notre imaginaire et s'y maintient coûte que coûte, malgré le devenir souvent incertain de son alter ego en chair et en os.

### «Le loup mange les enfants désobéissants.»

À l'époque où l'éducation des enfants était essentiellement basée sur la peur et l'intimidation, leur apprentissage par les contes s'est essentiellement basé sur la peur de cet animal, doté d'une place de choix parmi les grands dévrateurs de la littérature orale. À l'instar d'autres personnages imaginaires (croquemitaine, lutins, ogre(sse), drac — prince, démon, alchimiste, envoûteur, il apparaît sous la forme d'une flamme bleue avec une queue rougeâtre...), le loup fut utilisé par les adultes pour mettre en garde les enfants contre les dangers du monde extérieur. Outre Perrault et sa version du *Petit Chaperon rouge*, Alphonse Daudet (*La Chèvre de M. Seguin*) en fait un animal féroce, capable de s'attaquer à la jeunesse et à la pureté, sans pitié pour la plus belle des chèvres, qu'il condamne, par sa liberté, à rester au piquet. Sans doute faut-il lire ici, au-delà de ces avertissements, une angoisse profonde, que les psychanalystes ont interprétée comme relevant de la construction psychique du sujet (Freud, 1933).

Mais force est de constater aussi que les enfants interprètent et développent leurs propres réactions aux histoires que les adultes leur racontent. Ils ont peur du loup certes, mais prennent aussi plaisir à se faire peur, en compagnie de cet animal ! Alors, qui a peur du grand méchant loup - c'est pas nous ! c'est pas nous ! (*Les Trois Petits Cochons*) ?

Dans l'imaginaire occidental, les diverses facettes du loup s'organisent effectivement autour de deux motifs récurrents : la dévoration et la faim inassouvie. Ignorant le principe de satiété nous disent les auteurs de l'Antiquité, le loup se nourrirait de divers aliments selon une périodicité bien définie, vivant «... pendant neuf jours de chair, neuf jours de sang, neuf jours d'air et neuf jours d'eau, et qu'il n'est à craindre que pendant les dix-huit jours où il se nourrit de chair et de sang ». À défaut de chair, le loup, en boulimique insatiable, se contenterait même de terre (Aristote, *Histoire des animaux*). Dénoncée par les naturalistes du XVIIe siècle, cette croyance est pourtant fidèlement reprise par Diderot et d'Alembert, Les matériaux folkloriques le présentent également sous le signe de l'avidité et de la démesure et les dictons se font l'écho de cette croyance : «Ventre de loup n'est jamais rassasié», «Faire un repas du loup : il en lève la queue pendant 9 jours» (Daugé, 1930). L'important, à ce stade, n'est même pas tant la nature du produit avalé que l'acte d'ingérer. La boisson, souvent substituée aux aliments, est consommée avec autant d'empressement au point de laisser «le loup ivre et chanteur» (conte éponyme), quand il ne s'agit pas de l'eau d'un étang que le loup boit jusqu'à plus soif. Rien d'étonnant à ce qu'il apparaisse donc au final, dans les contes et comptines régulièrement racontés aux enfants, comme un dévrateur qui ne néglige pas la chair fraîche (*Le Loup, la chèvre et ses sept chevreaux, Les Trois Petits Cochons*) et humaine (*Le Petit Chaperon rouge, Le Loup et le Tailleur*).

Hormis susciter la peur des plus jeunes, quel sens y a-t-il à représenter ainsi un animal, prêt à engloutir, gueule béante, tous ceux qui croisent son chemin ? La plupart des psychanalystes, spécialistes de la prime enfance, se sont penchés sur cette question. Tandis que Bruno Bettelheim et Érich Fromm considèrent la dévoration du loup comme une métaphore de l'acte sexuel, évoquée sur le mode cannibalique, d'autres psychanalystes, dont Karl Abraham, disciple de Freud, se sont intéressés aux angoisses provoquées par ces figures de dévoration, qu'Abraham identifie à des représentations de la pulsion orale ou cannibalique. À l'époque, Freud poursuit son travail sur



les névroses infantiles et publie sa longue étude sur l'analyse de Sergueï Pankejeff, alias l'Homme aux loups, dans laquelle il montre comment, dans le champ de la clinique, la figure du loup sert de support de projection pulsionnelle, notamment dans le cas de phobies zoomorphes, pour dire l'angoisse de castration. La zoophobie de Pankejeff, manifeste peu avant ses quatre ans, se traduisait ainsi par la peur que le «loup vienne et ne le mange», notamment dans son «rêve des loups», accompagné d'une très forte angoisse liée à l'image dudit animal dans un livre de «contes de fée» (probablement *Le Loup, la chèvre et ses sept chevreaux*), où l'illustrateur de l'époque l'avait représenté debout sur ses pattes arrières.

Avoir peur d'être dévoré par le loup, dans l'optique freudienne, cristallise donc les angoisses d'un enfant à l'égard de son père. La peur et l'hostilité de Sergueï Pankejeff contre son père, par un processus d'inversion, se sont transformées en peur et hostilité à être dévoré (stade oral auquel appartient la pulsion zoophobe du patient russe) par son parent, qui endosse alors le rôle du loup. Tout le problème de Sergueï Pankejeff est donc de n'avoir jamais été dans la peau du loup, pour dévorer symboliquement son père et ne pas être lui-même mangé.

Ainsi s'explique peut-être alors pourquoi les enfants prennent tant de plaisir à jouer au loup, autrement dit, à se faire peur et jouer avec leur peur ! L'angoisse de dévoration s'exprime dans le jeu de cache-cache, construit autour de l'apparition/disparition, où il s'agit pour un des participants d'endosser le rôle du loup à la recherche des «petits cochons» partis se cacher. Ce jeu, comme celui du loup et des petits cochons, ou de «Loup y es-tu ?», loin de ne s'adresser qu'au sujet en difficulté, permettrait donc à tout jeune enfant de faire émerger, sur le plan imaginaire, le sentiment d'identité et d'altérité, soit évoquer ses angoisses (notamment l'angoisse de castration), pour mieux les mettre à distance et les gérer (Belmont, 1999). Delphine et Marinette (Marcel Aymé, 1934) l'ont bien compris, et profitent donc de l'absence de leurs parents («Ah ! non ! disait le loup. Les parents, c'est trop raisonnable. Les parents... je les connais...») pour «apprivoiser» le loup !

## Conclusion

*Nous n'avions pour eux aucune haine. Ils faisaient métier  
de loups comme nous faisons métier d'hommes.  
Ils étaient créatures de Dieu. Comme nous.  
Ils étaient nés prédateurs. Comme l'homme.  
Mais ils étaient restés prédateurs,  
alors que l'homme était devenu destructeur.*  
Paul-Émile Victor

Il n'est guère opportun, au final, de parler du loup. Car dans notre rapport millénaire à cet animal, nous sommes bien plus les héritiers d'histoires de loups ou de nos histoires avec les loups. Au vu de la diversité des registres concernés — juridique, scientifique, pastoral, cynégétique, littéraire, cinématographique, imaginaire, fantasmagorique — il ne s'agit pas du même loup. Et leur superposition n'aide guère à bien distinguer la place et les représentations que nous lui réservons. Car si le loup est une espèce protégée en France, on peut comprendre qu'un éleveur, victime de ses attaques régulières, ait une toute autre perception de l'animal que les écologistes, même s'il milite dans le même temps, au sein d'une association de protection de la nature ! Ainsi notre rapport au loup, comme les représentations que nous en avons, s'apparente bien à un millefeuille, tant les niveaux d'interprétation à son sujet, s'entrecroisent et s'interpénètrent.

Force est de constater en tout cas qu'un certain nombre de facteurs, dont l'évolution de notre société, de moins en moins marquée par les repères chrétiens, l'exode rural lié à l'industrialisation, la montée en puissance des mouvements de protection de la nature comme la crise que connaît le secteur agricole aujourd'hui ont indubitablement participé à modifier les rapports que nous entretenons avec le loup. Qui aurait imaginé, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, que des tours opératoires organiseraient désormais des séjours onéreux pour aller écouter «chanter les loups» !

Au vu de ces changements économiques et idéologiques, une question importante est encore malgré tout en suspens aujourd'hui : allons-nous enfin cohabiter en bonne intelligence avec le loup ? Nullement en voie d'extinction au niveau mondial, des populations éparses sont aussi prêtes à recoloniser de nouveaux territoires, si on leur en laisse la possibilité. Protéger le loup et accepter de partager notre espace avec lui nécessite donc de s'intéresser encore et toujours à l'évolution de l'agropastoralisme (notamment de montagne), au maintien écologique des milieux et à la gestion de la faune sauvage. Accepter de sacrifier pour ce faire, un ou deux individus, en accordant exceptionnellement des autorisations de tirs, permettrait en ce sens, de couper court au braconnage et, d'autre part, de



prouver que l'on accepte véritablement de prendre en considération toutes les catégories socioprofessionnelles concernées par sa présence.

Car prédateur il est, et prédateur le loup restera. Mais n'est-ce pas également notre cas ?

Source: Sophie BOBBÉ, *Le loup*, collection "idées reçues", Paris, 2003, pp. 9-10, 89-92, 119-120.

## BOBIS 2000

### Une histoire du chat - Avant-propos

Qu'est-ce qu'un chat? À cette question simple chacun apporte une réponse différente. Les uns décrivent son aspect et son comportement, d'autres évoquent des anecdotes, des souvenirs, d'autres encore rapportent des connaissances historiques ou prétendues telles. Quant au *Petit Larousse*, il propose une définition sèche et intemporelle: «Mammifère Carnivore au museau court et arrondi, aux griffes rétractiles, dont il existe des espèces domestiques et sauvages (famille des félidés). Le chat miaule (pousse son cri) », accompagnée d'une série d'expressions et de locutions familières (il n'y a pas un chat, avoir un chat dans la gorge, appeler un chat un chat, jouer à chat, chat à neuf queues). Cette définition ne rend guère compte de l'animal que notre époque chérit tant, car le chat est avant tout un être animé, chargé d'affects et de symboles, un support de l'imaginaire humain. Il se définit par sa place dans la société, par les relations qu'il entretient avec l'homme, par ce qu'il mange ou ce qu'on lui donne à manger, par les images et les animaux qui lui sont associés.

Si tous les animaux ont une histoire, si la perception que l'on a d'eux a changé dans la durée, le chat a peut-être un «passé» plus lourd que d'autres à porter. Ne croit-on pas aujourd'hui encore que l'on massacrait les chats au Moyen Âge? Or je n'ai jamais rien trouvé de tel dans mes recherches, et cette affirmation ressemble fort à un préjugé ou une croyance. On a prétendu aussi qu'il n'y aurait pas eu de chat au Moyen Âge, ou qu'il était impossible de le savoir faute de sources... Les images de chats et les textes qui l'évoquent sont en effet assez peu fréquents dans l'Antiquité et au Moyen Âge, mais ils existent, comme on le verra. Est-ce parce que ses représentations sont relativement rares que beaucoup ont cru que le chat n'avait été introduit en Europe qu'au milieu du Moyen Âge? Sans doute, mais le rapprochement logique de l'histoire du chat et de celle du rat noir a également étayé cette idée reçue, car on a longtemps pensé que les chats avaient suivi les rats dans les bagages des croisés. Les fouilles prouvent toutefois qu'il n'en est rien puisqu'on a découvert des vestiges de rats noirs d'époque romaine en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Grande-Bretagne et des restes de chats un peu partout pour la même période. La rareté - ou la fréquence - des représentations d'un animal est-elle du reste signe irréfutable de sa présence commune? On peut en douter à voir la place du lion - ou de monstres fabuleux - dans l'art médiéval. Pour prendre un exemple hors du champ de l'animalité, pourra-t-on apprécier dans dix siècles l'usage d'un ustensile banal comme la cocotte-minute dans l'Europe du XXe siècle au vu des représentations artistiques, scientifiques et littéraires qui en survivront? Or il ne nous reste pour faire l'histoire du chat que des documents épars, qui ne font que peu de place à la vie quotidienne.

Le livre que voici a pour origine un penchant avoué pour les chats, mais n'est-ce pas un travers largement partagé dans un pays, la France, qui, en ce domaine, dispose quasiment d'un record mondial avec 7,5 millions de chats? Cet animal éminemment banal, dont l'amour que lui vouent les uns est parfois aussi agaçant que l'hostilité que lui témoignent les autres, provoque des réactions passionnées et contradictoires. Il offre aussi bien des séductions en tant qu'objet de recherches, car son histoire est jonchée de lacunes et jalonnée d'énigmes, à commencer par l'origine de son nom. Les circonstances et les lieux de sa domestication sont discutés, tout autant que l'époque et la façon dont il a été introduit en Europe.

«La connaissance historique, affirme Aaron J. Gourevitch, est toujours une conscience de soi : étudiant l'histoire d'une autre époque, les hommes ne peuvent pas ne pas la comparer à leur propre temps. » C'est en contemplant la situation, souvent fort confortable, réservée à nos «amis» félins que m'est venue l'envie de savoir s'il en avait toujours été ainsi, et d'abord s'il y avait toujours eu des chats en Occident. Un point est sûr : nos chats domestiques ne sont pas, biologiquement parlant, les descendants des chats sauvages européens. Leur origine a suscité un grand intérêt au XIXe siècle et au début du XXe siècle avant que la question retombe dans l'oubli sans avoir été tranchée. L'émergence depuis les années 1970 de l'archéozoologie - c'est-à-dire l'étude des ossements des animaux et des traces diverses qu'ils ont pu laisser sur les habitats humains - permet aujourd'hui d'aborder le problème sous de nouveaux angles.

Bien qu'il existe aujourd'hui, dans les villes, des colonies de chats qui errent dans les friches urbaines, dans les jar-



dins ou dans les cimetières, et, dans les campagnes, des chats plus ou moins ensauvagés, nous considérons avant tout le chat européen comme un animal familial. C'est cette image qu'exploite la publicité ; avec le chien, le chat est un véritable enjeu économique, leur entretien et leur nourriture à tous deux représentant 1 % du budget des ménages français.

Ce statut privilégié est récent : les premiers livres qui, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, se sont proposés de faire l'histoire du chat sont en effet conçus sur le mode de la réhabilitation. *Les Chats*, ouvrage publié anonymement en 1727 par Paradis de Moncrif, secrétaire du duc d'Orléans, tient à la fois du plaidoyer et de la satire. Du plaidoyer, parce que Moncrif entend redresser une injustice : c'est après avoir entendu accuser les chats de tous les ridicules et de tous les vices qu'il aurait décidé d'écrire son livre. De la satire, parce que les «conjurés», qu'il veut convaincre d'abandonner leurs préjugés, sont gens d'esprit et que son histoire doit être en conséquence plaisante et incisive. Jules Husson, dit Champfleury, le second chantre des chats, assure en 1869, dans un ouvrage qui eut de multiples éditions, *Le Chat, mœurs, observations, anecdotes*, que le Moyen Âge, «qui brûlait les sorcières et quelquefois les savants, devait brûler les chats».

Si le chat a depuis peu seulement une place d'exception, comment était-il traité auparavant ? Comme une bête familière, solitaire, pourchassée parce qu'elle portait malheur et était réputée démoniaque ? Comme un instrument dont on avait besoin ? Comme un familier, un «commensal», un mangeur de restes ? Essayer de retrouver le véritable statut du chat, vérifier s'il a connu un «âge noir» m'a conduit naturellement vers le Moyen Âge, creuset supposé d'une légende néfaste aux échos encore perceptibles, et époque où des chats affamés étaient censés livrer une guerre impitoyable aux rats.

Le chat a-t-il toujours été un animal domestique ? La réponse n'est pas simple car, même de ce point de vue, le chat suscite des réactions passionnelles, voire idéologiques. En affirmant que «l'homme a domestiqué le chien, mais [que] c'est le chat qui a domestiqué l'homme», l'anthropologue Marcel Mauss a valorisé à l'évidence le chat, en le rendant seul capable d'inverser le sens de la relation homme-animal. Montaigne ne disait pas autre chose lorsqu'il se posait cette question : «Quand je me joue à ma chatte, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle?» Au reste, la définition d'un animal domestique est assez floue, comme l'a souligné l'anthropologue Jean-Pierre Digard. Les zoologistes l'appliquent aux animaux qui se reproduisent en captivité et qui, sous la pression de la sélection exercée par l'homme, ont fini par se distinguer profondément de l'espèce sauvage dont ils sont issus ; les juristes, à ceux qui ont un maître ; les éthologues s'intéressent d'abord à l'importance des dispositions comportementales à la domestication...

À bien des égards, le chat du XX<sup>e</sup> siècle ne répond qu'en partie à toutes ces définitions : dira-t-on pour autant qu'il n'est pas domestique ? Il en va de même à l'époque médiévale où le chat est un animal domestique au sens étymologique (*domesticus* vient du latin *domus*, maison ou maisonnée) ; mieux, il est très tôt un animal de l'«intime», un familier puisqu'il fait partie de la «famille». Dans les tableaux représentant l'intérieur des maisons, nobles ou humbles, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, le chat est un élément indispensable du décor et dort paisiblement près du foyer. Mais bien qu'il soit représenté sous des dehors pacifiques, le chat a pour tâche primordiale la chasse aux souris. (...)

Malgré la situation d'exception qui est désormais la sienne et qui l'érige en animal singulier, le chat fait partie d'un «bestiaire mental» qui associe les animaux par couples antagonistes. Par la place qu'il occupe sociologiquement, le chat contemporain est constamment rapproché du chien. Pour expliquer ce rapprochement, certains font valoir l'hostilité innée que se vouent ces deux animaux. Qui ignore par ailleurs que le chat chasse les rongeurs ? Et pourtant, bien des chats contemporains n'ont jamais pris de souris ; beaucoup, même parmi ceux auxquels leur mode de vie permet d'exercer une telle activité, ne chassent guère pour s'alimenter. Les représentations du chat au fil des siècles montrent que ces associations, qui nous semblent si évidentes, sont en réalité des faits culturels. Ainsi le couple chat-souris continue-t-il à être évocateur dans notre société où il n'a souvent plus lieu d'être, comme si l'imaginaire lié au chat était dissocié de la réalité quotidienne.

**Source:** Laurence BOBIS, *Une histoire du chat. De l'Antiquité à nos jours*, Paris, 2006 [2000], pp. 11-15

## DIGARD 2007

### Histoire du cheval, histoire des techniques, histoire humaine

Libres au début, mais chassés et en nette régression, les populations de chevaux ont peut-être dû à la domestication d'échapper à la disparition. Mais, même domestiqués, les chevaux ont toujours su profiter des occasions de re-



prendre leur liberté. Qu'il s'agisse de liberté surveillée, comme dans l'« élevage en forêt » et d'autres élevages très extensifs, ou de marronnage, la présence de l'homme se profile toujours, y compris derrière les chevaux en apparence les plus sauvages : il n'existe plus aujourd'hui de chevaux à l'état de nature. Ce n'est pourtant pas faute, de la part du cheval, d'avoir résisté à l'homme : sa domestication a été tardive, difficile, réalisée par étapes successives étalées sur plusieurs millénaires, marquée par une alternance de périodes d'accélération ("étincelle du nomadisme" dans les steppes eurasiatiques, centaurisation du Nouveau Monde) et de périodes de relative stagnation (Antiquité gréco-romaine). La même lenteur, les mêmes hésitations, les mêmes à-coups ont caractérisé le processus d'élaboration par l'homme des divers outils et modalités de l'utilisation du cheval : mors, attelage, monte, selle, étriers, cavalerie lourde, collier d'épaules, etc., avec, plus particulièrement, ici, des phases ou des zones distinctes de maturation, d'invention, de diffusion, de stabilisation et de perfectionnement des techniques en question.

La lenteur de ces évolutions et leur caractère saccadé et géographiquement non rectiligne ne doivent pas surprendre ; ils s'expliquent en tout cas par les lois de l'évolution technique telles que les a énoncées André Leroi-Gourhan. Premièrement, l'évolution technique est le résultat de "tendances techniques" potentielles qui se matérialisent, par invention ou emprunt, en "faits techniques" indissolublement liés au milieu dans lequel ils apparaissent (par exemple : la tendance pousse l'homme à monter sur le dos du cheval, à intercaler entre lui et sa monture un tapis, à épaissir, rembourrer et rigidifier celui-ci par un arçon qui le transformera en selle, à munir celle-ci d'étriers). Deuxièmement, pour qu'une invention se produise ou qu'un emprunt se fixe, il faut un "milieu favorable" (les étriers ne sauraient être inventés ni même empruntés si le préalable de l'arçon rigide, indispensable pour les suspendre, n'est pas déjà connu et assimilé ; de même, les étriers précèdent forcément la monte en suspension). Troisièmement, le milieu favorable ne tient pas au seul milieu technique mais au milieu social tout entier ; autrement dit : en tant que faits sociaux, les techniques sont inséparables des autres faits sociaux. C'est pourquoi les premières techniques équestres et les fondements de la cavalerie légère se sont d'abord développés chez des "peuples cavaliers", à l'origine nomades, tandis que les premières cavaleries lourdes, coûteuses en équipements, et les perfectionnements ultérieurs voyaient le jour dans des "sociétés à écuyers", où l'entretien et l'utilisation des chevaux étaient à la fois le domaine réservé et le signe distinctif d'une élite, gens d'armes au Moyen Age, nobles sous l'Ancien Régime, "hommes de cheval" quand, au XIXe siècle, ces tâches ont commencé à se professionnaliser. A retenir également, entre autres fractures sociales liées au cheval, dans ces dernières sociétés par définition stratifiées et en permanence productrices de différenciation, la coupure, apparue au Moyen Age en même temps que l'idée de spécialisation des chevaux, entre monde de la selle, aristocratique et militaire, et monde du trait, identifié à la sphère du travail.

Dans la notion de milieu favorable entrent également les représentations et les idéologies. On se souvient des accusations de couardise ; que les militaires romains portaient à l'encontre de leurs adversaires barbares à cause de leur tactique de cavalerie légère fondée sur le harcèlement sans confrontation directe. Près d'un millénaire plus tard, c'est en grande partie pour des motifs analogues qu'à de rares exceptions près, les croisés, gens d'armes lourdement équipés et imprégnés de l'idéal de bravoure chevaleresque, ne saisissent pas l'intérêt tactique des chevaux et des techniques d'équitation et de harcèlement orientaux — incompréhension qui ne s'effacera pas avant le XV<sup>e</sup> siècle, pour céder la place à un engouement croissant jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

En retour, l'évolution technique peut elle aussi influencer sur l'évolution sociale, en contribuant à la libération d'énergies nouvelles. Même si ces avancées techniques que représentèrent les étriers et le collier d'épaules, par exemple, n'ont pas toujours entraîné des conséquences économiques et sociales de l'ampleur que certains auteurs avaient imaginée, elles n'en constituent pas moins de beaux exemples, offerts par l'Occident médiéval, de liaisons entre progrès technique et changement social. Dans les cas d'emprunt de matériels d'équitation ou de techniques de cavalerie, particulièrement nombreux durant l'Antiquité orientale, la Renaissance européenne ou la colonisation du Nouveau Monde, à la différence de ce que suggèrent trop souvent les thèses diffusionnistes, les éléments équestres ne "voyagent" pas séparément d'autres éléments, ni à l'abri de toute influence extérieure ; les grands changements équestres ne constituent souvent qu'un aspect de métissages culturels plus vastes (hellénistique, irano-turc, islamo-ibérique, ibéro-américain) ; en particulier, les mutations équestres qui se produisirent entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle et qui donnèrent naissance à l'équitation européenne classique, paraissent résulter, moins d'inventions véritables que d'améliorations successives de techniques existantes, moins de créations endogènes que de contacts culturels et de diffusions, notamment de l'Orient vers l'Europe via l'Afrique du Nord et l'Espagne d'une part, la Turquie et les Balkans d'autre part.

A défaut de pouvoir, comme il conviendrait, embrasser les faits sociaux dans leur totalité, du moins doit-on s'efforcer d'en saisir chaque fois l'essentiel, le cœur. Dans le domaine qui nous intéresse ici, la pièce principale du dispositif, celle qui donne du sens à l'ensemble, c'est la notion de "culture équestre". Une rapide comparaison entre



peuples cavaliers et sociétés à écuyers permettra d'éclairer ce point de vue. Dans les premiers, tous les acteurs, hommes, femmes et enfants, montent peu ou prou à cheval ; il s'agit d'équitations de travail, privilégiant la simplicité d'emploi du cheval, l'économie de moyens et l'efficacité. A l'inverse, dans les sociétés à écuyers, l'équitation est réservée à une minorité, par nécessité de fonction et/ou par privilège de classe ; c'est généralement là, nous l'avons vu, que les techniques équestres atteignent leur plus haut degré de perfectionnement, ou, en tout cas, un raffinement que les équitations de travail, qui sont soumises à des contraintes de productivité, ne peuvent généralement pas se permettre. La place que prend le cheval dans les préoccupations de l'homme se traduit ici et là par des configurations différentes. Chez les peuples cavaliers, le cheval envahit tout le champ social et culturel : il est présent dans l'alimentation (hippophagie, consommation du lait de jument) aussi bien que dans la langue (fréquence des métaphores hippiques) et la religion (thème du cheval comme monture sacrée) ; culture équestre et culture générale sont intégrées. Dans les sociétés où, à la différence des précédentes, la pratique de l'équitation n'est pas généralisée et où les cavaliers forment une élite, la culture équestre représente une entité fermée, d'autant plus élaborée et survalorisée qu'elle sert à marquer des distances et à manifester une supériorité ; le cheval, précisément parce qu'il n'est pas présent partout, revêt une valeur d'emblème, que protègent de nombreuses prohibitions (interdiction de monte frappant certaines catégories sociales, condamnation de l'hippophagie, etc.). Cette culture équestre fermée n'est cependant pas coupée de la culture et de la société globales ; elle en est même représentative : son statut élevé et sa fonction distinctive reflètent des stratifications sociales et des cloisonnements culturels plus larges. Et quand il arrive, comme au Moyen Age de façon embryonnaire puis de plus en plus profonde à partir du XVIIe siècle, que les usages et les types des chevaux viennent à se multiplier et à se diversifier, de nouveaux écarts culturels se creusent aussitôt entre certains usages et types de chevaux, réputés "nobles", et les autres (culture du cheval de selle vs culture du cheval de trait, attelage de luxe vs attelage de travail). De même, quand, après la Révolution française, les nobles s'étant exilés, le monde du cheval de selle s'est professionnalisé, faisant émerger la figure de l'« homme de cheval », la distinction a dû emprunter des voies nouvelles : les courses au galop, le pur-sang anglais, le dandysme... La culture équestre du loisir, issue du remplacement, à la fin du XXe siècle, des hommes de cheval par les nouveaux cavaliers ne fera nullement cesser le travail de différenciation : selon un processus bien connu, les élites jettent leur dévolu sur les activités minoritaires et discriminantes (polo, courses plates) tant que celles-ci restent inconnues ou hors de portée de la masse ; elles les abandonnent dès que la masse, mue par sa tendance à imiter les classes dominantes, parvient à les investir. On pourrait ainsi établir, à la manière d'un arbre généalogique, la filiation des différentes cultures équestres qui sont issues les unes des autres, au cours de l'histoire, par une succession de mouvements, tantôt de différenciation, tantôt de fusion. C'est dans les sociétés à écuyers, où l'équitation reste un privilège, que les techniques équestres ont atteint leur plus haut degré de perfectionnement ; de même, c'est dans les périodes où les fonctions utilitaires du cheval et de l'équitation décroissent que se produisent les révolutions équestres. Nous sommes incontestablement dans l'une de ces périodes : alors que les chevaux ont disparu des routes, des rues et des usines, des champs de bataille et des champs tout court, les sports et les loisirs équestres connaissent en Occident, depuis quelques décennies, un engouement, un renouveau et une diversification sans précédent. "Qui nous dira pourquoi il aura fallu attendre des millénaires pour que ce perfectionnement si simple soit apporté ?", s'interrogeait récemment Michel Tournier à propos des étrières. La même question pourrait du reste être posée pour toute l'équitation, dans la mesure où quelque quatre millénaires séparent les premières figurations de chevaux montés, qui sont babyloniennes et datent de 2'000 ans avant notre ère, des dernières innovations déterminantes pour l'équitation contemporaine comme le trot enlevé ou la monte en avant sur l'obstacle. La réponse à ces questions se trouve dans ce qui précède, à savoir : dans la majorité des sociétés — a fortiori chez les "peuples cavaliers", qui pratiquent une équitation efficace mais rudimentaire —, les usagers du cheval, pressés par la nécessité, n'eurent guère le loisir ni même l'idée (sauf circonstances exceptionnelles) de chercher à obtenir de l'animal plus que n'exigeait la satisfaction de leurs besoins. De même que "ce n'est pas en cherchant à perfectionner la bougie qu'on a découvert l'électricité", comme aime à répéter le physicien Edouard Brézin, ce n'est pas en cherchant à améliorer les mouvements de cavalerie ou le combat à cheval que l'équitation en est arrivée aux airs de haute école. On n'a pu parvenir à de semblables raffinements que dans des moments de paix relative, sur des chevaux qui n'étaient pas voués au service et avec des écuyers spécialisés et dégagés de tout souci d'utilité au sens strict. A la différence des cavaliers militaires, qui devaient se préoccuper avant tout d'efficacité et d'économie, comme dans toutes les équitations de "travail", les écuyers ont pu, eux, se consacrer à développer l'« art » équestre.



## Entre le cheval et l'homme, et réciproquement

Le mot art, qui comporte, dans son acception moderne, l'idée de gratuité, n'est cependant pas tout à fait satisfaisant dès lors qu'il s'applique à l'équitation, même académique. Celle-ci n'était en effet jamais dénuée de "fonctions". Lorsqu'on parle des fonctions de pratiques sociales ou d'institutions, il faut veiller à distinguer, comme nous l'a appris le sociologue américain Robert Merton, fonctions "manifestes" — "conséquences objectives [...] comprises et voulues par les participants du système" — et fonctions "latentes" — "celles qui ne sont ni comprises ni voulues". Pour éclairer sa pensée, Merton se réfère principalement à la "loi du gaspillage ostentatoire" énoncée par Thorstein Veblen : les biens de consommation ont pour fonctions de satisfaire les besoins humains (alimentation, vêtement, logement, transport, etc.) — c'est leur fonction manifeste —, mais aussi d'indiquer la richesse, le statut social, le pouvoir — c'est leur fonction latente — ; ils remplissent d'autant mieux cette seconde fonction qu'ils présentent plus de marques visibles de cherté et de superfluité. Les fonctions manifestes de l'équitation sont le dressage et l'utilisation des chevaux de selle à des fins précisément identifiées : guerre, chasse, transport, voyage ; l'équitation académique se voit en outre assigner une fonction pédagogique, pour la formation des jeunes gentilshommes. Les fonctions latentes, elles, sont de l'ordre du paraître. L'équitation savante est une équitation ostentatoire, à finalité principale de "distinction" (au sens de Bourdieu) ; aussi bien par le modèle des chevaux - genêt bâti "en montant" ou pur-sang à la silhouette élancée — que par le style de monte — recherche du relèvement de l'encolure et des allures, ou bien maintien de la distance par "le train plus que le tride" -, elle doit distinguer l'aristocrate du roturier, l'officier de la troupe, le cavalier de la piétaille ; le cheval bien dressé et bien monté doit être soumis à son maître, et montrer ainsi qu'il est le cheval du maître.

Dans certaines situations, fonctions manifestes et fonctions latentes divergent ou même varient en raison inverse les unes des autres, aboutissant à des "résultats paradoxaux". A l'apogée de la chevalerie (XIe-XIVe siècles), cavalerie et noblesse coïncident ; le développement, au XVIIe siècle, d'une noblesse de cour entraîne un clivage entre une équitation militaire de plus en plus limitée et une équitation académique appelée à de brillants mais "inutiles" développements. Quand, à l'inverse, au XIXe siècle, la cavalerie réussira à revenir sur le devant de la scène militaire, en s'efforçant, non sans mal, de répondre aux nécessités de la guerre, l'équitation savante déclinera et se verra reléguée au cirque ou dans les manèges mondains. Au XXe siècle enfin, ayant perdu toute utilité, le cheval suscitera un engouement et atteindra un statut culturel d'un niveau jamais atteint auparavant. Les explications les plus plausibles des antagonismes entre équitation académique et équitation militaire, par exemple, sont donc d'ordre sociologique plus que technologique. L'histoire du cheval invite par conséquent à se défier des rationalisations a posteriori et des excès utilitaristes de certaines interprétations ; ne serait-ce qu'à ce titre, elle revêt pour l'historien et l'anthropologue une valeur exemplaire. Les historiens se défient à juste titre des interprétations qu'ils qualifient, non sans dédain, de "psychologisantes". Il est cependant difficile, dans le cas de l'histoire du cheval, de les ignorer totalement. L'histoire des relations de l'homme et du cheval est en effet marquée par une contradiction permanente entre, d'une part, la résistance subtile mais obstinée opposée par le cheval aux efforts de domination de l'homme et, d'autre part, l'acharnement mis par l'homme à pousser sa maîtrise du cheval bien au-delà de ce qui aurait été nécessaire et suffisant pour la simple satisfaction de besoins matériels. En réalité, la contradiction n'est qu'apparente. On sait bien, en effet, que le stupéfiant zèle domesticateur de l'homme doit bien plus à ses affects qu'à ses besoins matériels. Comme toute action domesticatoire, la domestication du cheval répond d'abord à un besoin, inhérent à la nature humaine, de connaissance, d'appropriation, de domination et de transformation du monde environnant et des êtres vivants. Ne serait-ce qu'en élevant des animaux, on produit de la domestication, c'est-à-dire du pouvoir de l'homme sur l'animal. Même quand elle finit par servir aussi à autre chose (attelage, équitation...), l'action domesticatoire contient sa propre fin, qui est la domination de l'animal. Plus encore : il ne suffit pas à l'homme de dominer le cheval ; il lui faut en outre manifester qu'il le domine ; cela lui est d'autant plus nécessaire que l'animal lui a résisté. Telle est, en définitive, la signification profonde, essentielle, de l'« art » équestre.

Une fois cela admis, on pourra mesurer, dans toutes ses dimensions, le rôle joué par le cheval dans l'histoire de l'homme. Loin de se limiter à nourrir l'homme, à le transporter ainsi que ses biens, à favoriser ses conquêtes et ses victoires, le cheval a offert à l'homme, selon le mot de Francis Ponge, "un trône à sa mesure". Mais il faut donner à cette expression tout son sens. La soumission de cet animal volumineux, impétueux et fantasque a sans doute favorisé, chez l'homme, au plus profond de lui-même, la construction de cette image flatteuse d'être supérieur à laquelle il croit tant. N'y a-t-il, dans cette vanité, aucune part de vérité ? Peut-être pas. En prêtant à l'homme sa puissance, sa vitesse et sa taille, le cheval l'a fortifié, grandi, hissé sur un piédestal. A-t-on suffisamment réfléchi à toutes les conséquences cognitives du simple fait de monter à cheval ? A cheval, l'espace s'élargit — pensons à la "vue cavalière", à l'infini, des artistes —, le temps s'accélère — avancer sur un cheval au galop impose de penser



plus vite qu'à pied.

On comprend mieux, dès lors, pourquoi l'homme a témoigné, en retour, au cheval un intérêt aussi passionné, parfois jusqu'à la déraison, et, en dépit de son exploitation, une déférence dont le "tact équestre" de l'« homme de cheval » représente le seuil minimum et l'hippophilie actuelle le seuil maximum, peut-être ultime, d'une histoire commune vieille de plusieurs millénaires. On comprend aussi, du même coup, pourquoi le cheval est un si bon révélateur de l'homme : "S'intéresser au cheval, c'est s'intéresser à l'homme. [...] Tirez le bout de laine qui dépasse, c'est tout le pulllover qui vient. Tirez le cheval, c'est tout l'homme qui se détricote."

**Source:** Jean-Pierre DIGARD, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, 2007, pp. 191-197.

## CYRULNIK 2000

### Dragons et sirènes

- On vient d'évoquer la mort. Là encore, dans de nombreuses cultures, l'animal a été un conducteur des âmes ?
- Dans chaque civilisation, différentes espèces animales ont en effet joué ce rôle. Ce sont des animaux «psychopompes», c'est-à-dire qui assurent le transport des âmes vers l'au-delà. Dans la mythologie égyptienne, c'est à Anubis, le dieu à tête de chien, qu'a été dévolu ce rôle. Dans les rites chamaniques des peuples de l'Altaï, c'est le cheval qui guide l'âme du défunt. Dans la mythologie grecque, le lion protège l'âme des morts. En Chine, le coq blanc symbolise la vie renaissante triomphant de la mort. En Grèce, le serpent figure la réincarnation de l'âme des défunts. La liste est longue et l'imagination humaine fertile...
- Au point d'inventer des animaux fabuleux totalement ignorés de la zoologie ?
- Oui. On a cru pendant longtemps à l'existence du griffon, mélange d'aigle et de lion. Grâce aux convictions de l'historien Hérodote, on pensait que son nid était fabriqué dans l'or. L'existence de la Chimère crachant du feu est une figure importante de la mythologie grecque, tout comme celle de la licorne décrite par un médecin grec au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il prétendait que sa corne réduite en poudre pouvait guérir l'épilepsie. Au Moyen Âge, des défenses de mammoth étaient d'ailleurs vendues pour des cornes de licorne. Les centaures, mi-hommes mi-chevaux, ont symbolisé la puissance animale alliée à l'intelligence humaine, et le phœnix, la vie après la mort car il renaît de ses cendres. Aujourd'hui encore, le yéti continue d'intriguer, tout comme le monstre du Loch Ness dont on commença à parler au VI<sup>e</sup> siècle; sa légende prit l'ampleur que l'on connaît à partir de 1933 lorsque des aubergistes témoignèrent de l'existence de cet animal à deux pas de leur hôtel-restaurant.
- Et le dragon ?
- Son origine remonte à l'Antiquité. Les Vikings le sculptaient à la proue de leurs drakkars. Si la chrétienté assimile le dragon au diable, la Chine le révèle comme étant le symbole de la spiritualité. C'est un animal de bon augure.
- Et toutes ces créatures ont donné naissance à des centaines de légendes, de contes et de traditions.
- Qui se ressemblent étonnamment d'une civilisation à l'autre. Ces monstres nous ont permis d'exprimer nos peurs, mais aussi nos espoirs. Il est difficile de faire le recensement des animaux dans les mythologies tant ils sont nombreux et multiples, mais on peut dire que, en règle générale, ils ont eu pour fonction de représenter un élément de la condition humaine. C'est encore le cas aujourd'hui lorsqu'on désigne le renard fourbe, le chien fidèle, la fourmi laborieuse. Les animaux ont un rôle moral car ils «parlent des hommes» grâce à un effet-fable. Ils deviennent des héros culturels. Les animaux-fétiches qui partagent notre quotidien ajoutent aussi un peu de fantastique : le chien ne parle pas, mais il comprend son maître. Tout comme la perception des formes animales célestes créées par la composition de groupes d'étoiles qui ont donné naissance à des divinations stellaires.
- L'astrologie?
- C'est cela. Les animaux ont toujours été au cœur de l'astrologie de la plupart des peuples - les Incas, les Aztèques, les Chinois - et de l'astrologie occidentale bien entendu où l'on représente des animaux réels et des animaux fabuleux.
- Les animaux imaginaires ne sont pas pour autant dépourvus de fondement zoologique ; on dit que la sirène par exemple serait née de la découverte de phoques et de lamentins par des marins.
- C'est vrai. Certains animaux, vaguement perçus par des voyageurs inspirés, ont provoqué des recompositions imaginaires. Cela a été le cas avec la découverte des premiers orangs-outans, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a provoqué la naissance des satyres et des hommes-singes. Au Moyen Âge, l'un des récits de voyage les plus populaires en Europe fut un ouvrage fantaisiste dans lequel l'écrivain Jean de Bourgogne décrit des sirènes et autres animaux



fantastiques. Son texte est resté un document de référence pendant plusieurs siècles alors que les récits de Marco Polo rentrant d'Asie et décrivant tigres, rhinocéros et autres créatures bien réelles lui valurent d'être tourné en ridicule et traité de menteur.

## Peurs et phobies

- Vu la grande importance de l'animal dans l'imaginaire humain, il est naturel de le retrouver dans nos songes. Comment peut-on expliquer que les animaux peuplent les rêves jusque dans les crises de *délirium tremens* ?
- Les peurs et les répulsions plongent très profondément dans les racines de notre propre histoire et de nos rapports avec les animaux. Ces angoisses sont liées au mou, au froid, au visqueux, au velu, à ce qui porte des cornes, ce qui se déplace dans l'obscurité, à ce qui peut transmettre un poison, des lésions. Dans les crises de *délirium*, le cerveau des malades intoxiqués par l'alcool produit curieusement des «zoopsies» qui sont des hallucinations représentant de petits animaux incontrôlables et dégoûtants comme les rats et les serpents.
- Pour quelle raison ?
- Parce que ce sont des animaux qui déclenchent de fortes émotions, qui ont impressionné la mémoire humaine au point de s'y inscrire. Lorsqu'un humain délire, il voit des images intenses.
- D'accord, mais pourquoi des serpents et des rats ?
- Parce que, dans le discours social, ils représentent l'horreur absolue. Ce qui rampe, grouille et ce qui est velu déclenchent chez l'homme comme chez l'animal des émotions incontrôlables. Notre phobie du serpent est atavique et propre à tous les primates : dès leur plus jeune âge, les singes eux aussi paniquent. Nous craignons tous les animaux aux formes allongées, alors que ceux qui sont arrondis comme l'ours nous sécurisent et nous rappellent le ventre rond de notre mère. Nous avons peur des petites bêtes, des insectes et des souris qui sortent la nuit et représentent une foule insaisissable qui s'active pendant notre sommeil ; la phobie des araignées tient à ses pattes velues, nombreuses et pointues.
- Les peurs ne sont pas raisonnables.
- Non. La preuve : on a peur des loups alors qu'ils ont été nettement moins dangereux dans l'histoire humaine que les cochons qui ont dévoré un grand nombre de bébés. Pourtant, ce sont les loups qui peuplent les rêves des enfants, pas les cochons. On craint les animaux que l'on ne connaît pas.
- C'est curieux d'avoir entretenu cette peur du loup alors que nos ancêtres ont fraternisé avec lui au point de le domestiquer.
- Nous avons domestiqué des petits loups et sommes devenus proches du fruit de cet apprivoisement, c'est-à-dire du chien obéissant et dépendant de l'homme, alors que le loup incarne l'animal à l'état sauvage, la nature brute. L'homme éprouve un sentiment de crainte face à la puissance du vivant. Il faut désespérément se civiliser sous peine de revenir à l'animalité.
- Les peuples chasseurs ont pourtant entretenu un certain respect vis-à-vis du loup.
- C'est la raison pour laquelle, en dépit des massacres, les loups sont toujours là. Parce qu'il y a toujours eu chez l'homme une ambivalence qui trouve son origine dans l'histoire et la variété des cultures humaines, les légendes et les mythes. Les peuples chasseurs se sont identifiés au loup jusqu'à imiter ses comportements, sa façon de chasser, et ils l'ont érigé en modèle, en ont fait un mythe, parfois un ancêtre. Lors des rapports de force, on admire souvent ceux que l'on craint !
- Mais lorsque l'homme s'adonne à l'élevage et transforme sa relation avec l'environnement, la lutte avec le loup devient sans merci. L'animal rappellerait-il le fléau contre lequel l'homme a toujours dû lutter pour s'humaniser ?
- Oui. Les animaux donnent une forme, vivante à nos projections psychiques. Dans le monde chrétien, le loup est la bête que Dieu envoie pour châtier les hommes, il est l'ennemi mortel de l'agneau symbolisant le Christ. Aujourd'hui encore, il fait partie de ces animaux déclencheurs de comportements irrationnels tout comme les chats l'ont été au Moyen Âge, les transformant ainsi en révélateurs de l'évolution de notre mentalité.

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 161-164, 175-178.



**Paolo Uccello - Saint Georges et le dragon - 1458-60 (Paris)**

Source : Wikimedia Commons

## Dragon

Mot qui appartient à la langue grecque (dérivé de *drakôn*, terme venant lui-même du verbe *derkomai*, « regarder », « fixer du regard ») et qui désigne les serpents géants ou aquatiques. Mais son ampleur sémantique est bien plus large : Cerbère, le gardien des Enfers, n'est-il pas appelé dragon ? Ce terme relève donc aussi du vocabulaire mythique. Les traducteurs de la version des Septante ont rendu par *drakôn* aussi bien l'hébreu *tannin* (« serpent ») que *Liwyatan* (« Léviathan »).

Le dragon est un animal fabuleux dont le rôle est capital dans la mythologie et le folklore de bien des peuples. Sa forme, empruntée le plus souvent à la famille des serpents géants, des lézards volants ou des crocodiles, varie selon les lieux et les époques. Ses appellations sont également diverses. L'un des lieux majeurs des origines du dragon mythique est le récit babylonien (*Enuma Elish*) du combat entre le Créateur et le grand monstre marin. La tradition hébraïque en a repris et modifié les données : elles sont repérables çà et là dans toute la Bible, et même en dehors. Le monstre est décrit soit comme le dragon (Job, vii, 12 ; Psaume LXXIV, 13 ; Isaïe, li, 9 ; Ézéchiel, xxix, 3 ; xxxii, 2), soit comme Léviathan, Rahab ou le Serpent. Dans les traditions babyloniennes et hébraïques, il symbolise la profondeur hostile du chaos ou l'océan cosmique primordial (Tiamat, en Babylonie ; Tehom, dans la Bible).

Le dragon est représenté, depuis le Psaume LXXIV, 13, jusqu'à l'Apocalypse, xii, 3, comme un monstre à plusieurs têtes (souvent sept), figuration qui s'inspire de l'iconographie mésopotamienne antique. S'il symbolise l'hostilité du cosmos au Créateur et aussi, dans la Bible, l'Égypte comme ennemie d'Israël et vaincue par Yahvé, il représente volontiers des personnages historiques dont il constitue en quelque sorte l'herméneutique mythique, habituellement péjorative : tel passage de Jérémie (li, 34) qui vise Nabuchodonosor n'est pas sans influence sur celui des *Psaumes de Salomon* (ii, 29), où l'on devine Pompée, cet autre envahisseur de Jérusalem ; pour le *Document de Damas* (viii, 10), « les dragons sont les rois des nations » ; enfin, dans l'Apocalypse de Jean, le dragon désigne Satan, l'ennemi du Messie et de ses saints (xii, 9 ; xx, 2). Ici, dans la doctrine apocalyptique, la lutte primordiale qui a permis au monde d'exister est annoncée comme devant se reproduire, à une échelle plus grande, à la fin des temps.

Source: Universalis en ligne - <http://www.universalis.fr/encyclopedie/dragon-religion/> (André PAUL)



## Léviathan

Nom (en hébreu : *liwyatan*) d'un serpent mythique qu'on rencontre à plusieurs reprises dans la poésie hébraïque et biblique (Job, Psaumes, Isaïe). Sous ce nom et sous d'autres appellations, il appartient plus largement à la mythologie sémitique. Il équivaut au Dragon (peut-être crocodile du Nil), bien connu dans le Proche-Orient ancien. Personnification des puissances hostiles, il apparaît sous l'aspect d'un monstre aquatique à plusieurs têtes (Ps. LXXIV, 14). Dans le contexte des récits de la création, il renvoie plus précisément à la mythologie babylonienne, dans laquelle le combat de Marduk contre les êtres de ce type joue un rôle décisif. Cependant, le mot Léviathan n'a pas été trouvé dans les documents babyloniens. Les tablettes d'Ugarit (sous la forme *ltn*) le mentionnent dans les textes liturgiques de la lutte salvatrice entre Baal et Yam (« Mer ») et lui attribuent les traits d'un « serpent fuyard », tout comme le fait Isaïe (xxvii, 1) : « Léviathan, le serpent fuyard [...], il tuera le dragon de la mer. » Dans le Psaume LXXIV, 14 (« Toi qui fracassas les têtes de Léviathan »), il symbolise la mer Rouge et rappelle la victoire de Yahvé sur l'Égypte. Dans Job, xl, 25, et dans le Psaume CIV, 26, il continue d'évoquer, en des tournures remplies d'ironie, le monstre vaincu par le Dieu d'Israël, aux origines du monde.

On retrouve Léviathan, en compagnie de Béhémoth, dans la littérature apocalyptique juive (*Énoch éthiopien*, *Baruch syriaque*, *IVe Esdras*), où le premier demeure un monstre aquatique, tandis que le second est devenu un monstre terrestre. L'un et l'autre, censés être apparus au cinquième jour de la Création, seront définitivement vaincus à la fin des temps et servis en nourriture aux justes au cours du banquet messianique.

Source: Universalis en ligne - <http://www.universalis.fr/encyclopedie/leviathan/>

## Légende dorée

### Saint Georges

Georges est ainsi appelé de Geos, qui veut dire terre, et orge, qui signifie cultiver, cultivant la terre, c'est-à-dire sa chair. Saint Augustin au livre de la Trinité avance que la bonne terre est placée sur les hauteurs des montagnes, dans les collines tempérées et dans les plaines des champs. La première convient aux herbes verdoyantes, la seconde aux vignes, la troisième aux blés. De même saint Georges s'éleva en méprisant les choses basses; ce qui lui donna la verdeur de la pureté : il fut tempéré en discernement, aussi eut-il le vin de l'allégresse intérieure. Il fut plein d'humilité ce qui lui fit produire des fruits de bonnes oeuvres. Georges pourrait encore (452) venir de gerar, sacré, degyon, sable, sable sacré; or, Georges fut comme le sable, lourd par la gravité de ses mœurs, menu par son humilité, et sec ou exempt de volupté charnelle. Georges viendrait de gerar, sacré, et gyon, lutte, lutteur sacré, parce qu'il lutta contre le dragon et contre le bourreau. On pourrait encore le tirer de Gero, qui veut dire pèlerin, gir, précieux<sup>3</sup>, et ys, conseiller; car saint Georges fut pèlerin dans son mépris du monde, précieux (ou coupé) dans son martyre, et conseiller dans la prédication du royaume.

Sa légende est mise au nombre des pièces apocryphes dans les actes du concile de Nicée, parce que l'histoire de son martyre n'est point authentique : on lit, dans le calendrier de Bède, qu'il souffrit en Perse dans la ville de Diaspolis, anciennement appelée Lidda, située près de Joppé. On dit ailleurs qu'il souffrit sous, les empereurs Dioclétien et Maximien : on voit autre part que ce fut sous l'empire de Dioclétien, en présence de 70 rois de son empire; d'autres enfin prétendent que ce fut sous le président Dacien, sous l'empire de Dioclétien et de Maximien.

Georges<sup>4</sup>, tribun, né en Cappadoce, vint une fois à Silcha, ville de la province de Lybie. A côté de cette cité était un étang grand comme une mer, dans lequel se cachait un dragon pernicieux, qui souvent avait fait reculer le peuple venu avec des armes pour le tuer; il lui suffisait d'approcher des murailles de la ville pour détruire tout le monde de son souffle. Les habitants se virent forcés de lui donner tous les jours deux brebis, afin d'apaiser sa fureur; autrement, c'était comme s'il s'emparait des murs de la ville; il infectait l'air, en sorte que beaucoup en mouraient. Or, les brebis étant venues à manquer et ne pouvant être fournies en quantité suffisante, on décida dans un

3 D'après les premières éditions, ce serait tranché, praecisus.

4 Cette légende se compose d'une première vie de saint Georges que J. de Voragine reconnaît apocryphe. La seconde lui paraît meilleure. Papebroch a donné les actes de ce saint et il les a longuement et savamment discutés. Tous les martyrologes s'accordent à attribuer au culte de saint Georges une grande importance. Fortunat (liv. II, carm. XV) raconte les différents supplices que le saint, eut à souffrir.



conseil qu'on donnerait une brebis et qu'on y ajouterait un homme. Tous les garçons et les filles étaient désignés par le sort, et il n'y avait d'exception pour personne. Or, comme il n'en restait presque plus, le sort vint à tomber sur la fille unique du roi, qui fut par conséquent destinée au monstre. Le roi tout contristé dit : « Prenez l'or, l'argent, la moitié de mon royaume, mais laissez-moi ma fille, et qu'elle ne meure pas de semblable mort. » Le peuple lui répondit avec fureur : « O Roi, c'est toi, qui as porté cet édit, et maintenant que tous nos enfants sont morts, tu veux sauver ta fille ? Si tu ne fais pour ta fille ce que tu as ordonné pour les autres, nous te brûlerons avec ta maison. » En entendant ces mots, le roi se mit à pleurer sa fille en disant : « Malheureux que je suis ! ô ma tendre fille, que faire de toi ? que dire ? je ne verrai donc jamais tes noces ? » Et se tournant vers le peuple : « Je vous en prie, dit-il, accordez-moi huit jours de délai pour pleurer ma fille. » Le peuple y ayant consenti, revint en fureur au bout de huit jours, et il dit au roi : « Pourquoi perds-tu le peuple pour ta fille ? Voici que nous mourons tous du souffle du dragon. » Alors le roi, voyant qu'il ne pourrait délivrer sa fille, la fit revêtir d'habits royaux et l'embrassa avec larmes en disant : « Ah que je suis malheureux ! (454) ma très douce fille, de ton sein j'espérais élever des enfants de race royale, et maintenant tu vas être dévorée par le dragon. Ah ! malheureux que je suis ! ma très douce fille, j'espérais inviter des princes à tes noces, orner ton palais de pierres précieuses, entendre les instruments et les tambours, et tu vas être dévorée par le dragon. » Il l'embrassa et la laissa partir en lui disant : « O ma fille, que ne suis-je mort avant toi pour te perdre ainsi ! » Alors elle se jeta aux pieds de son père pour lui demander sa bénédiction, et le père l'ayant bénie avec larmes, elle se dirigea vers le lac. Or, saint Georges passait par hasard par là : et la voyant pleurer, il lui demanda ce qu'elle avait. » Bon jeune homme, lui répondit-elle, vite, monte sur ton cheval ; fuis, si tu ne veux mourir avec moi. » N'aie pas peur, lui dit Georges, mais dis-moi, ma fille, que vas-tu faire en présence de tout ce monde ? » Je vois, lui dit la fille, que tu es un bon jeune homme ; ton cœur est généreux : mais pourquoi veux-tu mourir avec moi ? vite, fuis ! » Georges, lui dit : « Je ne m'en irai pas avant que tu ne m'aies expliqué ce que tu as. » Or, après qu'elle l'eut instruit totalement, Georges lui dit : « Ma fille, ne crains point, car au nom de J.-C., je t'aiderai. » Elle lui dit : « Bon soldat ! mais hâte-toi de te sauver, ne périss pas avec moi ! C'est assez de mourir seule ; car tu ne pourrais me délivrer et nous péririons ensemble. » Alors qu'ils parlaient ainsi, voici que le dragon s'approcha en levant la tête au-dessus du lac. La jeune fille toute tremblante dit : « Fuis, mon seigneur, fuis vite. » A l'instant Georges monta sur son cheval, et se fortifiant du signe de la (455) croix, il attaque avec audace le dragon qui avançait sur lui : il brandit sa lance avec vigueur, se recommande à Dieu, frappe le monstre avec force et l'abat par terre : « Jette, dit Georges à la fille du roi, jette ta ceinture au cou du dragon ; ne crains rien, mon enfant. » Elle le fit et le dragon la suivait comme la chienne la plus douce. Or, comme elle le conduisait dans la ville, tout le peuple témoin de cela se mit à fuir par monts et par vaux en disant : « Malheur à nous, nous allons tous périr à l'instant ! » Alors saint Georges leur fit signe en disant : « Ne craignez rien, le Seigneur m'a envoyé exprès vers vous afin que je vous délivre des malheurs que, vous causait ce dragon seulement, croyez en J.-C., et que chacun de vous reçoive le baptême, et je tuerai le monstre. » Alors le roi avec tout le peuple reçut le baptême, et saint Georges, ayant dégainé son épée, tua le dragon et ordonna de le porter hors de la ville. Quatre paires de boeufs le traînèrent hors de la cité dans une vaste plaine. Or, ce jour-là vingt mille hommes furent baptisés, sans compter les enfants et les femmes.

Quant au roi, il fit bâtir en l'honneur de la bienheureuse Marie et de saint Georges une église d'une grandeur admirable. Sous l'autel, coule une fontaine dont l'eau guérit tous les malades : et le roi offrit à saint Georges de l'argent en quantité infinie ; mais le saint ne le voulut recevoir et le fit donner aux pauvres. Alors saint Georges adressa au roi quatre avis fort succincts. Ce fut d'avoir soin des églises de Dieu, d'honorer les prêtres, d'écouter avec soin l'office divin et de n'oublier jamais les pauvres. Puis après avoir (456) embrassé le roi, il s'en alla. — Toutefois on lit en certains livres que, un dragon allait dévorer une jeune fille, Georges se munit d'une croix, attaqua le dragon et le tua. En ce temps-là, étaient empereurs Dioclétien et Maximien, et sous le président Dacien, il v eut une si violente persécution contre les chrétiens, que dans l'espace d'un mois, dix-sept mille d'entre eux reçurent la couronne du martyre. Au milieu des tourments, beaucoup de chrétiens faiblirent et sacrifièrent aux idoles. Saint Georges à cette vue fut touché au fond du cœur ; il distribua tout ce qu'il possédait, quitta l'habit militaire, prit celui des chrétiens et s'élançant au milieu des martyrs, il s'écria : « Tous les dieux des gentils sont des démons ; mais c'est le Seigneur qui a fait les cieux ! » Le président lui dit en colère : « Qui t'a rendu si présomptueux d'oser appeler nos dieux des démons ? Dis-moi ; d'où es-tu et quel est ton nom ? » Georges lui répondit : « Je m'appelle Georges, je suis d'une noble race de la Cappadoce ; j'ai vaincu la Palestine par la faveur de J.-C. mais j'ai tout quitté pour servir plus librement le Dieu du ciel. » Comme le président ne le pouvait gagner, il ordonna de le suspendre au chevalet et de déchirer chacun de ses membres avec des ongles de fer ; il le fit brûler avec des torches, et frotter avec du sel ses plaies et ses entrailles qui lui sortaient du corps. La nuit suivante, le Seigneur apparut au saint, environné d'une immense lumière et il le réconforta avec douceur. Cette bonne vision et



ces paroles l'affermirent au point qu'il comptait ses tourments pour rien. Dacien voyant qu'il ne pouvait, le vaincre par les (457) tortures, fit venir un magicien auquel il dit : « Les chrétiens, par leurs maléfices, se jouent des tourments et font peu de cas de sacrifier à nos dieux. » Le magicien lui répondit : « Si je ne réussis pas à surmonter leurs artifices, je veux perdre la tête. » Alors il composa ses maléfices, invoqua les noms de ses dieux, mêla du poison avec du vin et le donna à prendre à saint Georges. Le saint fit dessus le signe de la croix et but : mais il n'en ressentit aucun effet. Le magicien composa une dose plus forte, que le saint, après avoir fait le signe de la croix, but toute entière sans éprouver le moindre mal. A cette vue, le magicien se jeta aussitôt aux pieds de saint Georges, lui demanda pardon en pleurant d'une façon lamentable et sollicita la faveur d'être fait chrétien. Le juge le fit décapiter bientôt après. Le jour suivant, il fit étendre Georges sur une roue garnie tout autour d'épées tranchantes des deux côtés, mais à l'instant la roue se brisa et Georges fut trouvé complètement sain. Alors le juge irrité le fit jeter dans une chaudière pleine de plomb fondu. Le saint fit le signe de la croix, y entra, mais par la vertu de Dieu, il y était ranimé comme dans un bain. Dacien, à cette vue, pensa l'amollir par des caresses, puisqu'il ne pouvait le vaincre par ses menaces : « Mon fils Georges, lui dit-il, tu vois de quelle mansuétude sont nos dieux, puisqu'ils supportent tes blasphèmes si patiemment, néanmoins, ils sont disposés à user d'indulgence envers toi, si tu veux te convertir. Fais donc; mon très cher fils, ce à quoi je t'exhorte ; abandonne tes superstitions pour sacrifier à nos dieux, afin de recevoir d'eux et de nous de grands (458) honneurs. » Georges lui dit en souriant : « Pourquoi ne pas m'avoir parlé avec cette douceur avant de me tourmenter ? Me voici prêt à faire ce à quoi tu m'engages. » Dacien, trompé par cette concession, devient tout joie, fait annoncer par le crieur public qu'on ait à s'assembler auprès de lui pour voir Georges, si longtemps rebelle, céder enfin et sacrifier. La cité toute entière s'embellit de joie. Au moment où Georges entrait dans le temple des idoles pour sacrifier, et quand tous les assistants étaient dans l'allégresse, il se mita genoux et pria le Seigneur, pour son honneur et pour la conversion du peuple, de détruire tellement de fond en comble le temple avec ses idoles qu'il n'en restât absolument rien. A l'instant le feu du ciel, descendit sur le temple, le brûla avec les dieux et leurs prêtres : la terre s'entr'ouvrit et engloutit tout ce qui en restait. C'est à cette occasion que saint Ambroise s'écrie dans la Préface du saint : « Georges très féal soldat de J.-C. confessa seul parmi les chrétiens, avec intrépidité, le Fils de Dieu, alors que la profession qu'il faisait du christianisme était protégée sous le voile du silence. Il reçut de, la grâce divine une: si grande constance qu'il méprisait les ordres d'un pouvoir tyrannique et qu'il ne redoutait point les tourments de supplices innombrables. O noble et heureux guerrier du Seigneur! que la promesse flatteuse d'un royaume temporel ne séduisit pas, mais qui, en trompant le persécuteur, précipita dans l'abîme les simulacres des fausses divinités! » (Saint Ambroise.) Dacien, en apprenant cela, se fit amener Georges auquel il dit : « Quelle a été ta malice, ô le plus méchant des (459) hommes, d'avoir commis nu pareil crime? » Georges lui répondit : « O roi, n'en crois rien; mais viens avec moi et tu me verras encore une fois immoler. » « Je comprends ta fourberie, lui dit Dacien; car ; tu jeux me faire engloutir comme tu as fait du temple et de mes dieux. » Georges lui répliqua : « Dis-moi, misérable, tes dieux qui n'auront pu s'aider eux-mêmes, comment t'aideront-ils ? » Alors le roi outré de colère dit à Alexandrie, son épouse : « Je suis vaincu et je mourrai, car je me vois surmonté par cet homme. » Sa femme lui dit : « Bourreau et cruel tyran, ne t'ai-je pas dit trop souvent de ne pas inquiéter les chrétiens, parce que leur Dieu combattrait pour eux? Eh bien ! apprend que je veux me faire chrétienne. » Le roi stupéfait dit : « Ah! quelle douleur! serais-tu aussi séduite? » Et il la fit suspendre par les cheveux et battre très cruellement avec des fouets. Pendant son supplice, elle dit à Georges : « Georges, lumière de vérité, où penses-tu que je parvienne, puisque je n'ai pas encore été régénérée par l'eau du baptême? » « N'appréhende rien, ma fille, lui répondit le saint, le sang que tu vas répandre te servira de baptême et sera ta couronne. » Alors elle rendit son âme au Seigneur en priant. C'est ce qu'atteste saint Ambroise en disant dans la préface : C'est pourquoi la reine des Perses, qui avait été condamnée par la sentence de son cruel mari, quoiqu'elle n'eût pas reçu la grâce du baptême, mérita la palme d'un martyr glorieux aussi ne pouvons-nous douter que la rosée de son sang; ne lui ait ouvert les portes du ciel, et qu'elle n'ait mérité de posséder le royaume des cieux. » (Saint Ambr.) 460

Or, le jour suivant, saint Georges fut condamné à être traîné par toute la ville et à avoir la tête tranchée. Il pria alors le Seigneur de vouloir bien accorder suite à la prière de quiconque implorerait son secours; et une voix du ciel se fit entendre et lui dit qu'il serait fait comme il avait demandé. Son oraison achevée, il consuma son martyre en ayant la tête coupée, sous Dioclétien et Maximien qui régnerent vers l'an de N.-S. 287. Or, comme Dacien revenait du lieu du supplice à son palais, le feu du ciel descendit sur lui et le consuma avec ses gardes. Grégoire de Tours raconte<sup>5</sup> que des personnes portant des reliques de saint Georges qui avaient été hébergées dans un oratoire, ne purent ait matin mouvoir sa châsse en aucune manière, jusqu'à ce qu'ils eussent laissé là une parcelle des reliques. — On lit dans l'Histoire d'Antioche, que les chrétiens allant au siège de Jérusalem, un très

5 *De gloria martyrum*, cap. CI.



beau jeune homme apparut à un prêtre et lui donna avis que saint Georges était le général des chrétiens, qu'ils eussent à porter avec eux ses reliques à Jérusalem où il serait lui-même avec eux. Et comme on assiégeait la ville et que la résistance des Sarrasins ne permettait pas de monter à l'assaut, saint Georges, revêtu d'habits blancs et armé d'une croix rouge, apparut et fit signe aux assiégeants de monter sans crainte après lui, et qu'ils se rendraient martyrs de la place. Animés par cette vision, les chrétiens furent vainqueurs et massacrèrent les Sarrasins.

*La légende dorée - Tome I - <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/voragine/tome01/060.htm>*

## Sainte Marthe

[L'interprétation du nomme sainte Marthe. Marthe peut être dictée ainsi comme sacrifiant ou amaigrissant: elle sacrifia à Jésus-Christ quant elle le hostella : et lui administra le pain et le vin de quoi lui-même sacrifia son saint corps : amaigrissant, car elle amaigrit son corps par pénitence si d'ême il s'ensuit après]<sup>6</sup>.

Marthe, qui donna l'hospitalité à J.-C., descendait de race royale et avait pour père Syrus et pour mère Eucharie. Son père fut gouverneur de Syrie et de beaucoup de pays, situés le long de la mer. Marthe possédait avec sa soeur, et du chef de sa mère, trois châteaux, savoir Magdalon, Béthanie et une partie de la ville de Jérusalem. On ne trouve nulle part, qu'elle se soit mariée, ni qu'elle ait eu commerce avec aucun homme. Or, cette noble hôtelière servait le Seigneur et voulait que sa soeur le servît aussi; car il lui semblait que ce n'était pas même trop du monde tout entier pour le service d'un hôte si grand. Après l'ascension du Seigneur, quand les apôtres se furent dispersés, elle et son frère Lazare, sa soeur Marie-Magdeleine, ainsi que saint Maximin qui les avait baptisés et auquel elles avaient été confiées par l'Esprit-Saint, avec beaucoup d'autres encore, furent mis par les infidèles sur un navire dont on enleva les rames, les voiles et les gouvernails, ainsi que toute espèce d'aliment. Sous la direction de Dieu, ils arrivèrent 308 à Marseille. De là ils allèrent au territoire d'Aix où ils convertirent tout le peuple à la foi. Or, sainte Marthe était très éloquente et gracieuse pour tous. Il y avait, à cette époque; sur les rives du Rhône, dans un bois entre Arles et Avignon, un dragon, moitié animal, moitié poisson, plus épais qu'un boeuf, plus long qu'un cheval, avec des dents semblables à des épées et grosses comme des cornes, qui était armé de chaque côté de deux boucliers; il se cachait dans le fleuve d'où il ôtait la vie à tous les passants et submergeait les navires. Or, il était venu par mer de la Galatie d'Asie, avait été engendré par Léviathan, serpent très féroce qui vit dans l'eau, et d'un animal nommé Onachum, qui naît dans la Galatie : contre ceux qui le poursuivent, il jette, à la distance d'un arpent, sa fiente comme un dard et tout ce qu'il touche, il le brille comme si c'était du feu. A la prière des peuples, Marthe alla dans le bois et l'y trouva mangeant un homme. Elle jeta sur lui de l'eau bénite et lui montra une croix. A l'instant le monstre dompté resta tranquille comme un agneau. Sainte Marthe le lia avec sa ceinture et incontinent il fut tué par le peuple à coups de lances et de pierres. Or, les habitants du pays appelaient ce dragon Tarasque et en souvenir de cet événement ce lieu s'appelle encore Tarascon, au lieu de Nerluc, qui signifie lieu noir, parce qu'il se trouvait là des bois sombres et couverts. Ce fut en cet endroit que sainte Marthe, avec l'autorisation de son maître Maximin et de sa soeur, se fixa désormais et se livra sans relâche à la prière et aux jeûnes. Plus tard après avoir rassemblé un grand nombre de soeurs, elle bâtit (309) une basilique en l'honneur de la bienheureuse vierge Marie. Elle y mena une vie assez dure, s'abstenant d'aliments gras, d'oeufs, de fromage et de vin, ne mangeant qu'une fois par jour. Cent fois le jour et autant de fois la nuit, elle fléchissait les genoux.

Elle prêchait un jour auprès d'Avignon, entra la ville et le fleuve du Rhône, et un jeune homme se trouvait de l'autre côté du fleuve, jaloux d'entendre ses paroles, mais dépourvu de barque pour passer, il se dépouilla de ses vêtements et se jeta à la nage; tout à coup il est emporté par la force du courant et se noie aussitôt. Son corps fut à peine retrouvé, deux jours après; on l'apporta aux pieds de sainte Marthe pour qu'elle le ressuscitât. Elle se prosterna seule, les bras étendus en forme de croix sur la terre et, fit cette prière : « O Adonay, Seigneur J.-C., qui avez autrefois ressuscité mon frère Lazare, votre ami, mon cher hôte, ayez égard à la foi de ceux qui m'entourent et ressuscitez cet enfant. » Elle, prit, parla main ce jeune homme qui se leva aussitôt et reçut le saint baptême. Eusèbe rapporte au VIIe livre de son Histoire ecclésiastique<sup>7</sup>, que l'Hémorroïsse, après avoir, été guérie, fit élever dans sa cour ou son verger, une statue à la ressemblance de J.-C., avec une robe et sa frange, comme elle l'avait vu, et elle avait pour cette tarage une grande vénération. Or, les herbes croissant aux pieds de la statue et qui n'étaient bonnes à rien auparavant, dès lors qu'elles atteignaient à la frange, 310 acquéraient une telle vertu que beaucoup d'infirmes qui en faisaient usage étaient guéris. Cette Hémorroïsse que le Seigneur guérit; saint Ambroise dit<sup>8</sup> que

6 Consulter les Monuments de l'apostolat de sainte Madeleine et de sainte Marthe, par M. Faillon et le Bréviaire romain.

7 Il revient sur ce récit dans son commentaire sur saint Luc, mais sans prétendre que c'est Marthe. - Cf. Nicéphore Callixte, lib. X, XXX.

8 Sermon XLVI.



ce fut sainte Marthe, Saint Jérôme de son côté rapporte, et l'Histoire tripartite confirme<sup>9</sup>, que Julien l'apostat fit enlever la statue élevée par l'Hémorroïsse et, y substitua la sienne; mais la foudre la brisa. Or, le Seigneur révéla un an d'avance à sainte Marthe le moment de sa mort : et pendant toute cette année, la fièvre ne la quitta point. Huit jours avant son trépas, elle entendit les choeurs des anges qui portaient l'âme de sa soeur au ciel. Elle rassembla de suite sa communauté de frères et de soeurs : « Mes compagnons et très doux élèves, leur dit-elle, je vous en prie, réjouissez-vous avec moi, parce que je vois les choeurs des anges portant en triomphe l'âme de ma soeur au trône qui lui a été promis. O très belle et bien-aimée soeur ! vis avec ton maître et mon hôte dans la demeure bienheureuse ! » Et aussitôt sainte Marthe, pressentant sa mort prochaine, avertit ses gens d'allumer des flambeaux autour d'elle et de veiller jusqu'à son trépas. Au milieu de la nuit qui précéda le jour de sa mort, ceux qui la veillaient s'étant laissés appesantir par le sommeil, un vent violent s'éleva et éteignit toutes les lumières, et la sainte qui vit une foule d'esprits malins, prononça cette prière : « O Dieu, mon père, mon hôte chéri, mes séducteurs se sont rassemblés pour me dévorer ; ils tiennent écrites à la main les méchancetés que j'ai commises : mon Dieu, ne vous éloignez pas de moi, mais venez à mon aide. » Et voilà qu'elle vit sa soeur venir à elle; elle tenait à la main une torche avec laquelle elle alluma les flambeaux et les lampes : et tandis qu'elles s'appelaient chacune par leur nom, voici que J.-C. vint et dit : Venez, hôtesse chérie, et où je suis, vous y serez avec moi. Vous m'avez reçu dans votre maison, et moi je vous recevrai dans mon paradis ; ceux qui vous invoqueront, je les exaucerai par amour pour vous. » L'heure de sa mort approchant, elle se fit transporter dehors, afin de pouvoir regarder le ciel ; et elle ordonna qu'on la posât par terre sur de la cendre; ensuite qu'on lui tint une croix devant elle : et elle fit cette prière : « Mon cher hôte, gardez votre pauvre petite servante ; et comme vous avez daigné demeurer avec moi, recevez-moi de même dans votre céleste demeure. » Elle se fit ensuite lire la Passion selon saint Luc, et quand on fut arrivé à ces mots : « Mon père, je remets mon âme entre vos mains », elle rendit l'esprit. Le jour suivant qui était un dimanche, comme on célébrait les laudes auprès de son corps, vers l'heure de tierce, Notre-Seigneur apparut à saint Front qui célébrait la messe à Périgueux, et qui, après l'épître, s'était endormi sur sa chaire : « Mon cher Front, lui dit-il, si vous voulez accomplir ce que vous avez autrefois promis à notre hôtesse, levez-vous vite et suivez-moi. » Saint Front ayant obéi à cet ordre, ils vinrent ensemble en un instant à Tarascon où ils chantèrent des psaumes autour du corps de sainte Marthe et firent tout l'office, les autres leur répondant; (312) ensuite ils placèrent de leurs mains son corps dans le tombeau. Mais à Périgueux, quand on eut terminé ce qui était à chanter, le diacre qui devait lire l'évangile, ayant éveillé l'évêque en lui demandant la bénédiction, celui-ci répondit à moitié endormi : « Mes frères, pourquoi me réveillez-vous? Notre-Seigneur J.-C. m'a conduit où était le corps de Marthe, son hôtesse, et nous lui avons donné la sépulture: envoyez-y vite des messagers pour nous rapporter notre anneau d'or et nos gants gris que j'ai ôtés afin de pouvoir ensevelir le corps; je les ai remis au sacriste et les ai laissés par oubli, car vous m'avez éveillé si vite! » On envoya donc des messagers qui trouvèrent tout ainsi que l'évêque avait dit; ils rapportèrent l'anneau et un seul gant, car le sacriste retint l'autre comme preuve de ce qui s'était passé. Saint Front ajouta encore : « Comme nous sortions de l'église après l'inhumation, un frère de ce lieu, qui était habile dans les lettres, nous suivit pour demander au Seigneur de quel nom il l'appellerait. Le Seigneur ne lui répondit rien, mais il lui montra un livre qu'il tenait tout ouvert. à la main, dans lequel rien autre chose n'était écrit que ce verset : « La mémoire de mon- hôtesse qui a été pleine de justice sera éternelle; elle n'aura pas à craindre d'entendre des paroles mauvaises au dernier jour (Ps. III). » Le frère, qui parcourut chaque feuillet du livre, y trouva ces mots écrits à chaque page. Or, comme il s'opérait beaucoup de miracles au tombeau de sainte Marthe, Clovis, roi des Francs, qui s'était fait chrétien et qui avait été baptisé par saint Remy, souffrait d'un grand mal de reins; il vint donc au tombeau de la sainte et (313) y obtint une entière guérison. C'est pourquoi il dota ce lieu, auquel il donna une terre d'un espace de trois milles à prendre autour sur chacune des rives du Rhône, avec les métairies et les châteaux, en affranchissant le tout. Or, Manille, sa servante, écrivit sa vie; ensuite elle alla dans l'Esclavonie où, après avoir prêché l'évangile, elle mourut en paix dix ans après le décès de sainte Marthe.

*La légende dorée - Tome I - <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/voragine/tome02/106.htm>*

**Source** : LA LÉGENDE DORÉE DE JACQUES DE VORAGINE NOUVELLEMENT TRADUITE EN FRANÇAIS AVEC INTRODUCTION, NOTICES, NOTES ET RECHERCHES SUR LES SOURCES PAR L'ABBÉ J.-B. M. ROZE, Chanoine Honoraire de la cathédrale d'Amiens ÉDOUARD ROUYEYRE, ÉDITEUR, 76, RUE DE SEINE, 76 PARIS MDCCCII © Numérisation Abbaye Saint Benoît de Port-Valais en la fête de la chaire de Saint Pierre 22 février 2004 - Cf. <http://www.abbaye-saint-benoit.ch/voragine/index.htm>

<sup>9</sup> Lib. VI, c. XLI.



# Droits (des animaux)

## « I fioretti » de Saint François d'Assise

Les **fioretti** sont une traduction anonyme, très probablement toscane, des Actus beati Francisci et sociorum eius, ouvrage rédigé très probablement par le moine franciscain Ugolino da Montegiorgio entre la fin du XIII et le début du XIV siècle.

La rédaction du texte italien remonte à la fin du XIV siècle. Le titre indique qu'il s'agit d'un florilège, d'un choix d'épisodes de la vie de Saint François, retenus sur la base de critères d'ordre didactique et moral.

Capitolo XXI	Chapitre XXI
Il lupo di Gubbio	Le loup de Gubbio
Al tempo che santo Francesco dimorava nella città di Agobbio, nel contado d'Agobbio apparì un lupo grandissimo, terribile e feroce, il quale non solamente divorava gli animali, ma eziandio gli uomini; in tanto che tutti i cittadini stavano in gran paura, però che spesse volte s'appressava alla città; e tutti andavano armati quando uscivano della città, come s'eglino andassono a combattere, e con tutto ciò non si poteano difendere da lui, chi in lui si scontrava solo. E per paura di questo lupo e' vennono a tanto, che nessuno era ardito d'uscire fuori della terra.	Au temps où saint François demeurait dans la ville de Gubbio, apparut dans la campagne environnante, un très grand loup, terrible et féroce, qui dévorait non seulement les animaux mais aussi les hommes, en sorte que tous les habitants vivaient en grande peur, car il s'approchait souvent de la ville ; et tous portaient armés quand ils sortaient des murs, comme s'ils avaient marché au combat ; et malgré tout cela, qui le rencontrait seul ne pouvait se défendre de lui. Et par peur de ce loup on en vint au point que personne n'osait plus sortir des murs.
Per la qual cosa avendo compassione santo Francesco agli uomini della terra, si volle uscire fuori a questo lupo, bene che li cittadini al tutto non gliel consigliavano; e facendosi il segno della santissima croce, uscì fuori della terra egli co'suoi compagni, tutta la sua confidenza ponendo in Dio. E dubitando gli altri di andare più oltre, santo Francesco prese il cammino inverso il luogo dove era il lupo.	C'est pourquoi saint François ayant pitié des gens de cette ville, voulut sortir face à ce loup, bien que les habitants le li déconseillassent complètement ; et ayant fait le signe de la sainte croix, il sortit des murs avec ses compagnons, mettant en Dieu toute sa confiance. Et les autres hésitant à aller plus loin, saint François s'achemina vers le lieu où était le loup.
Ed ecco che, vedendo molti cittadini li quali erano venuti a vedere cotesto miracolo, il detto lupo si fa incontro a santo Francesco, con la bocca aperta; ed appressandosi a lui santo Francesco gli fa il segno della santissima croce, e chiamollo a sé e disse così: « Vieni qui, frate lupo, io ti comando dalla parte di Cristo che tu non facci male né a me né a persona ». Mirabile cosa a dire!	Et voici que sous les yeux de beaucoup d'habitants, qui étaient venus voir ce miracle, le loup arriva, la gueule ouverte, à la rencontre de saint François ; et s'approchant de lui saint François fit sur lui le signe de la croix, l'appela et lui parla ainsi : « Viens ici, frère loup ; je te commande de la part du Christ de ne faire de mal ni à moi, ni à personne. » Chose admirable !
Immantanente che santo Francesco ebbe fatta la croce, il lupo terribile chiuse la bocca e ristette di correre; e fatto il comandamento, venne mansuetamente come agnello, e gittossi alli piedi di santo Francesco a giacere. E santo Francesco gli parlò così: « Frate lupo, tu fai molti danni in queste parti, e hai fatti grandi malifici, guastando e uccidendo le creature di Dio senza sua licenza, e non solamente hai uccise e divorate le bestie, ma hai avuto ardire d'uccidere uomini fatti alla immagine di Dio; per la qual cosa tu se' degno delle	Aussitôt que saint François eut tracé la croix, le terrible loup ferma la gueule et cessa de courir ; et au commandement, il vint, paisible comme un agneau, se jeter couché aux pieds de saint François. Alors saint François lui parla ainsi : « Frère loup, tu fais par ici beaucoup de dommages, et tu as commis de très grands méfaits, blessant et tuant sans sa permission les créatures de Dieu ; et non seulement tu as tué et dévoré les bêtes, mais tu as eu l'audace de tuer et de blesser les hommes faits à l'image de Dieu, ce pourquoi tu mérites les



<p>forche come ladro e omicida pessimo; e ogni gente grida e mormora di te, e tutta questa terra t'è nemica. Ma io voglio, frate lupo, far la pace fra te e costoro, sicché tu non gli offenda più, ed eglino ti perdonino ogni passata offesa, e né li uomini né li cani ti perseguitino più ».</p> <p>E dette queste parole, il lupo con atti di corpo e di coda e di orecchi e con inchinare il capo mostrava d'accettare ciò che santo Francesco dicea e di volerlo osservare.</p>	<p>fourches comme voleur et assassin très méchant ; et tout le monde crie et murmure contre toi, et toute cette ville t'a en inimitié. Mais je veux, frère loup, faire la paix entre toi et ceux-ci, de telle sorte que tu ne les offenses plus, et qu'ils te pardonnent toutes les offenses passées, et que ni les hommes ni les chiens ne te poursuivent plus. »</p> <p>Ces paroles dites, le loup, par les mouvements de son corps, de sa queue et de ses oreilles, et en inclinant la tête, témoignait qu'il acceptait ce que saint François disait et qu'il voulait l'observer.</p>
<p>Allora santo Francesco disse: « Frate lupo, poiché ti piace di fare e di tenere questa pace, io ti prometto ch'io ti farò dare le spese continuamente, mentre tu viverai, dagli uomini di questa terra, sicché tu non patirai più fame; imperò che io so bene che per la fame tu hai fatto ogni male. Ma poiché io t'accatto questa grazia, io voglio, frate lupo, che tu mi imprometta che tu non nocerai mai a nessuna persona umana né ad animale: promettimi tu questo? ». E il lupo, con inchinare di capo, fece evidente segnale che l'prometteva. E santo Francesco si dice: « Frate lupo, io voglio che tu mi facci fede di questa promessa, acciò ch'io me ne possa bene fidare ». E distendendo la mano santo Francesco per ricevere la sua fede, il lupo levò su il piè ritto dinanzi, e dimesticamente lo pose sopra la mano di santo Francesco, dandogli quello segnale ch'egli potea di fede. E allora disse santo Francesco: « Frate lupo, io ti comando nel nome di Gesù Cristo, che tu venga ora meco senza dubitare di nulla, e andiamo a fermare questa pace al nome di Dio ». E il lupo ubbidiente se ne va con lui a modo d'uno agnello mansueto; di che li cittadini, vedendo questo, fortemente si maravigliavano. E subitamente questa novità si seppe per tutta la città; di che ogni gente, maschi e femmine, grandi e piccioli, giovani e vecchi, traggono alla piazza a vedere il lupo con santo Francesco.</p>	<p>Alors saint François dit : « Frère loup, puisqu'il te plaît de faire et de garder cette paix, je te promets de te faire donner toujours ce qu'il te faut, tant que tu vivras, par les hommes de cette ville, et ainsi tu ne pâtiras de la faim, car je sais bien que c'est la faim qui t'a fait commettre tout ce mal. Mais puisque je j'obtiens cette grâce, je veux, frère loup, que tu me promettes de ne plus nuire jamais ni à aucun homme ni à aucun animal : me promets-tu cela ? » Et le loup, en inclinant la tête, fit évidemment signe qu'il promettait. Et saint François dit : « Frère loup, je veux que tu me fasses foi de cette promesse, afin que je puisse bien m'y fier. » Et saint François étendant la main pour recevoir sa foi, le loup leva la patte droite de devant, et la mit familièrement dans la main de saint François, lui donnant ainsi le signe de foi qu'il pouvait.</p> <p>Alors saint François dit : « Frère loup, je te commande, au nom de Jésus-Christ, de me suivre maintenant sans rien craindre, et nous allons conclure cette paix au nom de Dieu. » Et le loup obéissant s'en vint avec lui comme un doux agneau, ce que voyant les habitants s'émerveillèrent grandement. Et la nouvelle se répandit sur-le-champ par toute la ville ; aussi tous les gens, grands et petits, hommes et femmes, jeunes et vieux, se pressèrent vers la place pour voir le loup avec saint François.</p>
<p>Ed essendo ivi bene raunato tutto 'l popolo, levasi su santo Francesco e predica loro, dicendo, tra l'altre cose, come per li peccati Iddio permette cotali cose e pestilenze, e troppo è più pericolosa la fiamma dello inferno, la quale ci ha a durare eternamente alli dannati, che non è la rabbia dello lupo il quale non può uccidere se non il corpo: « Quanto è dunque da temere la bocca dello inferno, quando tanta moltitudine tiene in paura e in tremore la bocca d'un piccolo animale. Tornate dunque, carissimi, a Dio e fate degna penitenza de' vostri peccati, e Iddio vi libererà del lupo nel presente e nel futuro dal fuoco infernale ».</p> <p>E fatta la predica, disse santo Francesco: « Udite, fratelli miei: frate lupo che è qui dinanzi da voi, si m'ha promesso, e fattomene fede, di far pace con voi e di non offendervi mai in cosa nessuna, e voi gli promettete di</p>	<p>Et tout le peuple y étant bien réuni, saint François se leva, et prêcha, leur disant entre autres choses comment pour leurs péchés Dieu permettait de tels fléaux, et combien le feu de l'enfer, qui doit durer éternellement pour les damnés, est plus redoutable que la rage du loup, qui ne peut tuer que le corps : « Combien est donc à craindre la gueule de l'enfer quand la gueule d'un petit animal tient en peur et tremblement une telle multitude. Tournez-vous donc vers Dieu, mes bien-aimés, faites pénitence de vos péchés, et Dieu vous délivrera du loup dans le présent, et dans l'avenir du feu de l'enfer. »</p> <p>Et la prédication terminée, saint François dit : « Écoutez, mes frères : frère loup, qui est ici devant vous, m'a promis, et il m'en a donné sa foi, de faire la paix avec vous et de ne jamais plus vous offenser en rien, si vous</p>



<p>dargli ogni dì le cose necessarie; ed io v'entro mallevadore per lui che 'l patto della pace egli osserverà fermamente ». Allora tutto il popolo a una voce promise di nutricarlo continuamente.</p> <p>E santo Francesco, dinanzi a tutti, disse al lupo: « E tu, frate lupo, prometti d'osservare a costoro il patto della pace, che tu non offenda né gli uomini, né gli animali, né nessuna creatura? ». E il lupo inginocchiato e inchinò il capo e con atti mansueti di corpo e di coda e d'orecchi dimostrava, quanto è possibile, di volere servare loro ogni patto. Dice santo Francesco: « Frate lupo, io voglio che come tu mi desti fede di questa promessa fuori della porta, così dinanzi a tutto il popolo mi dia fede della tua promessa, che tu non mi ingannerai della mia promessa e malleveria ch'io ho fatta per te ». Allora il lupo levandolo il piè ritto, si 'l puose in mano di santo Francesco. Onde tra questo atto e gli altri detti di sopra fu tanta allegrezza e ammirazione in tutto il popolo, sì per la divozione del Santo e sì per la novità del miracolo e sì per la pace del lupo, che tutti incominciarono a gridare al cielo, laudando e benedicendo Iddio, il quale si avea loro mandato santo Francesco, che per li suoi meriti gli avea liberati dalla bocca della crudele bestia.</p> <p>E poi il detto lupo vivette due anni in Agobbio, ed entravasi domesticamente per le case a uscio a uscio, senza fare male a persona e senza esserne fatto a lui, e fu nutricato cortesemente dalla gente, e andandosi così per la terra e per le case, giammai nessuno cane gli abbaiva dietro. Finalmente dopo due anni frate lupo si si morì di vecchiaia, di che li cittadini molto si dolsono, imperò che veggendolo andare così mansueto per la città, si raccordavano meglio della virtù e santità di santo Francesco.</p>	<p>lui promettez de lui donner chaque jour ce qui lui est nécessaire ; et mi je me porte garant pour lui qu'il observera fidèlement la pacte de la paix. » Alors tout le peuple promit d'une seule voix de toujours le nourrir.</p> <p>Et, en présence de tous, saint François dit au loup : « Et toi, frère loup, promets-tu d'observer avec eux le pacte de paix, en sorte que tu n'offenses plus ni les hommes, ni les animaux, ni aucune créature ? » Et le loup s'agenouilla, inclina la tête et par de doux mouvements du corps, de la queue et des oreilles, montra, autant qu'il lui était possible, de vouloir observer avec eux toutes les conditions du pacte. Saint François dit : « Frère loup, je veux que, comme tu m'as donné, hors des portes, foi de cette promesse, tu me donnes de même ici, devant tout le peuple, foi de ta promesse et que tu ne me duperas pas dans la garantie que j'ai donnée pour toi. » Alors le loup, levant la patte droite, la posa dans la main de saint François. Et pour cet acte et pour les autres que viennent d'être rapportés, il y eut une telle admiration et allégresse dans tout le peuple, autant pour la dévotion du Saint que la nouveauté du miracle et pour la paix du loup, que tous commencèrent à crier vers le ciel, louant et bénissant Dieu de leur avoir envoyé saint François qui par ses mérites les avait délivrés de la gueule de cette bête cruelle.</p> <p>Le loup vécut ensuite deux ans à Gubbio, et il entra familièrement dans les maisons, de porte en porte, sans faire de mal à personne et sans qu'il lui en soit fait ; il fut courtoisement nourri par les habitants, et quand il allait ainsi par la ville et par les maisons, jamais aucun chien n'aboyait contre lui. Finalement, après deux ans, frère loup mourut de vieillesse, ce dont les habitants eurent grande douleur, car en le voyant aller si paisible par la ville, il se rappelaient mieux la vertu et la sainteté de saint François.</p>
<p>A laude di Gesù Cristo e del poverello Francesco. Amen.</p>	<p>À la louange du Christ. Amen.</p>

**Sources:**

Pour l'introduction:

Giuseppe D'EMILIO - , [http://www.liberliber.it/biblioteca/f/fioretti\\_di\\_san\\_francesco/index.htm](http://www.liberliber.it/biblioteca/f/fioretti_di_san_francesco/index.htm)

Pour le texte italien:

[http://www.vatican.va/spirit/documents/spirit\\_20001124\\_fioretti\\_it.html](http://www.vatican.va/spirit/documents/spirit_20001124_fioretti_it.html)

Pour la traduction française:

[http://san-francesco.org/fioretti5\\_fra.html](http://san-francesco.org/fioretti5_fra.html)



**Binduccio Malabarba - San Francesco e il lupo di Gubbio**  
Pienza. Chiesa di san Francesco (XIV secolo ?). Source: Assisiweb.com

## PASTOUREAU 2004

### Les procès d'animaux - Une justice exemplaire ?

Longtemps les historiens ne se sont guère préoccupés de l'animal. Ils ont abandonné celui-ci à la «petite histoire», comme ils avaient l'habitude de le faire pour tous les sujets qui leur semblaient futiles, anecdotiques ou marginaux. Seuls quelques philologues et quelques archéologues s'étaient intéressés à tel ou tel dossier spécifique au sein duquel l'animal pouvait être concerné. Mais lui consacrer une étude à part entière ou un véritable livre était proprement impensable.

Depuis une vingtaine d'années, la situation a changé. Grâce aux travaux de quelques historiens pionniers, au premier rang desquels il faut citer Robert Delort, et grâce à la collaboration de plus en plus fréquente avec des chercheurs venus d'autres horizons (archéologues, anthropologues, ethnologues, linguistes, zoologues), l'animal est enfin devenu un objet d'histoire à part entière. Son étude se situe même désormais à la pointe de la recherche et au carrefour de plusieurs disciplines. (...) Envisagé dans ses rapports avec l'homme, l'animal touche à tous les grands dossiers de l'histoire sociale, économique, matérielle, culturelle, religieuse, juridique et symbolique.

Dans cette attention nouvelle portée au monde animal, les médiévistes ont joué le rôle principal. À cela plusieurs raisons. La première tient peut-être à leur curiosité sans limite et à la façon dont ils ont su, précocement et efficacement, faire tomber les barrières entre des secteurs de la recherche par trop cloisonnés. (...) Mais la raison première s'en trouve également dans les documents médiévaux eux-mêmes : ceux-ci sont particulièrement bavards sur l'animal et sur ses relations avec les hommes, les femmes et la société. Textes et images, bien sûr, mais aussi matériaux archéologiques, rituels et codes sociaux, héraldique, toponymie et anthroponymie, folklore, proverbes, chansons, jurons : quel que soit le terrain documentaire sur lequel il s'aventure, l'historien médiéviste ne peut pas ne pas rencontrer l'animal. (...)



## Le Moyen Âge chrétien face à l'animal

Malgré cette apparente attitude de rejet, il faut souligner combien les clercs et la culture médiévale chrétienne dans son ensemble sont curieux de l'animal et comment s'expriment à son sujet deux courants de pensée et de sensibilité apparemment contradictoires. D'une part il faut opposer le plus nettement possible l'homme, qui a été créé à l'image de Dieu, et la créature animale, soumise et imparfaite, sinon impure. Mais d'autre part il existe chez plusieurs auteurs le sentiment plus ou moins diffus d'un lien entre les êtres vivants et d'une parenté - non pas seulement biologique mais aussi transcendante - entre l'homme et l'animal.

Le premier courant est dominant et explique pourquoi l'animal est si souvent sollicité ou mis en scène. Opposer systématiquement l'homme à l'animal et faire de ce dernier une créature inférieure ou un repoussoir conduit, par la force des choses, à en parler constamment, à le faire intervenir à tout propos, à en faire le lieu privilégié de toutes les métaphores, de tous les «exemples», de toutes les comparaisons. Bref, à le «penser symboliquement», pour reprendre la formule célèbre d'un anthropologue. Il conduit également à réprimer sévèrement tout comportement qui pourrait entretenir la confusion entre l'être humain et l'espèce animale. D'où, par exemple, les interdictions sans cesse répétées - car sans effet véritable - de se déguiser en animal, d'imiter le comportement animal, de fêter ou de célébrer l'animal et, plus encore, d'entretenir avec lui des relations jugées coupables, depuis l'affection excessive portée à certains individus domestiques (chevaux, chiens, faucons) jusqu'aux crimes les plus diaboliques et les plus infâmes, tels ceux de sorcellerie ou de bestialité.

Le second courant est plus discret, mais peut-être plus riche de modernité. Il est à la fois aristotélicien et paulinien. D'Aristote, en effet, vient cette idée d'une communauté des êtres vivants, idée dispersée dans plusieurs de ses œuvres, notamment dans le *De anima*, et dont le Moyen Âge a hérité en plusieurs étapes, la dernière - le XIIIe siècle - étant la plus importante. Toutefois, en ce domaine, l'assimilation de l'héritage aristotélicien a été facilitée par l'existence, au sein de la tradition chrétienne, d'une attitude envers le monde animal qui allait dans le même sens (mais pour des raisons différentes). Cette attitude, dont l'exemple le plus célèbre se trouve chez François d'Assise, tient peut-être son origine dans plusieurs versets de saint Paul, particulièrement dans un passage de l'*épître aux Romains* : «La créature elle-même sera libérée de la servitude de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu.»

Cette phrase a fortement marqué tous les théologiens qui l'ont commentée. Les uns s'interrogent sur le sens de ces paroles : ils se demandent si le Christ est vraiment venu sauver toutes les créatures et si tous les animaux sont vraiment «enfants de Dieu». Que Jésus soit né dans une étable semble à certains auteurs la preuve que le Sauveur est descendu sur terre pour sauver aussi les animaux. D'autres, épris de scolastique, se posent des questions qui sont encore débattues à la Sorbonne à la fin du XIIIe siècle. Ainsi, à propos de la vie future des animaux : ressuscitent-ils après la mort ? vont-ils au ciel ? dans un lieu qui leur est spécialement réservé ? tous ou bien un seul individu de chaque espèce ? Ou bien à propos de leur vie terrestre : peuvent-ils travailler le dimanche ? faut-il leur imposer des jours de jeûne ? et, surtout, faut-il les traiter ici-bas comme des êtres moralement responsables ? (...)

S'interroger sur la responsabilité morale des animaux ouvre l'important dossier des procès qui les conduisent au tribunal à partir du milieu du XIIIe siècle. Malheureusement, malgré leur immense intérêt, ces procès attendent encore leurs historiens. Longtemps ils ont été, eux aussi, abandonnés à la «petite histoire», souvent à des publications destinées à un public friand d'anecdotes, tournant en dérision les mœurs et les croyances des sociétés anciennes. Attitude parfaitement anachronique, qui montre que parfois l'on n'a rien compris à ce qu'était l'Histoire. Inconnus, semble-t-il, avant le milieu du XIIIe siècle, ces procès se rencontrent tout au long des trois siècles suivants. La Chrétienté occidentale a alors tendance à se replier sur elle-même, et l'Église devient un immense tribunal (création de l'officialité, institution de l'Inquisition et de la procédure par enquête). C'est sans doute ce qui explique, du moins en partie, l'instruction de tels procès. Pour le royaume de France, j'ai pu repérer une soixantaine de cas entre 1266 et 1586. Quelques affaires sont bien documentées, comme celle de la truie infanticide de Falaise (1386) sur laquelle je vais m'attarder. D'autres, plus nombreuses, ne sont connues que par des mentions indirectes, le plus souvent comptables. Cependant, la France n'a nullement le monopole de telles affaires. Elles concernent tout l'Occident, notamment les pays alpins où les procès faits à des insectes et à des «vers» semblent — comme ceux de sorcellerie — plus fréquents et plus durables qu'ailleurs. Souhaitons que des travaux à venir nous les fassent mieux connaître. Leur étude devrait sans doute faire l'objet d'un travail d'équipe, tant sont complexes les dossiers, les procédures, les documents et les problèmes concernés.



## La truie de Falaise

Au début de l'année 1386, à Falaise, en Normandie, eut lieu un événement pour le moins insolite. Une truie âgée d'environ trois ans, revêtue de vêtements d'homme, fut traînée par une jument de la place du château jusqu'au faubourg de Guibray, où l'on avait installé un échafaud sur le champ de foire. Là, devant une foule hétérogène, composée du vicomte de Falaise et de ses gens, d'habitants de la ville, de paysans venus de la campagne alentour et d'une multitude de cochons, le bourreau mutila la truie en lui coupant le groin et en lui taillant une cuisse. Puis, après l'avoir affublée d'une sorte de masque à figure humaine, il la pendit par les jarrets arrière à une fourche de bois spécialement dressée à cet effet, et l'abandonna dans cette position jusqu'à ce que la mort survînt. Ce qui arriva sans doute rapidement car des flots de sang coulaient des blessures de l'animal. Mais le spectacle ne prit pas fin pour autant. La jument fut rappelée et le cadavre de la truie, après un simulacre d'étranglement, fut attaché sur une claie afin que le rituel infamant du traînage pût recommencer. Finalement, après plusieurs tours de place, les restes plus ou moins disloqués du pauvre animal furent placés sur un bûcher et brûlés. Nous ignorons ce que l'on fit de ses cendres, mais nous savons que quelque temps plus tard, à la demande du vicomte de Falaise, une grande peinture murale fut exécutée dans l'église de la Sainte-Trinité afin de conserver la mémoire de l'événement.

Insolite, celui-ci l'est à plus d'un titre. Le déguisement de la truie en homme, les mutilations corporelles, la double traînée rituelle et, surtout, la présence de congénères porcins sur le lieu du supplice, tout cela est vraiment exceptionnel. Ce qui l'est peut-être moins, en revanche, en cette fin de XIV<sup>e</sup> siècle, c'est l'exécution publique d'un animal qui, ayant commis un crime ou un mesfet grave, comparait devant un tribunal, est jugé puis condamné à mort par une autorité laïque. Tel fut le cas de la truie de Falaise, coupable d'avoir tué un nourrisson ; son procès, contrairement à beaucoup d'autres, a laissé quelques traces dans les archives.

Ce sont en effet des documents d'archives judiciaires qui, le plus souvent, nous permettent d'avoir connaissance de ces étranges cérémonies. Et, plus encore que le récit (rarissime) de l'exécution, ou même que le texte de la sentence la réclamant, ce sont de simples mentions comptables qui mettent l'historien sur la piste de tels procès. En attendant d'être jugé, l'animal est emprisonné : il faut donc le nourrir, payer son geôlier et, éventuellement, le propriétaire du local. L'emprisonnement peut durer de une à trois semaines. De même, il faut payer le bourreau et ses assistants ainsi que les charpentiers, les maçons et les différents corps de métiers qui ont installé l'échafaud ou préparé les instruments du supplice. En outre, rechercher l'animal coupable, l'escorter vers sa prison, le conduire jusqu'à son destin fatal a nécessité l'intervention de sergents et de gardes. Châtier le crime coûte cher au Moyen Âge, très cher. Toutes ces sommes sont donc soigneusement consignées dans les registres comptables de l'autorité judiciaire ou d'un notaire, en même temps que sont portés les noms des bénéficiaires et, parfois, indiquées quelques précisions sur les tâches accomplies. Pour la truie de Falaise, par exemple, nous savons par une quittance du 9 janvier 1386, passée devant un tabellion nommé Guiot de Montfort, que le bourreau de la ville reçut dix sous et dix deniers tournois pour sa peine - ce dont il se dit « bien content » - puis de nouveau dix sous pour s'acheter une paire de gants neufs. Somme importante pour une paire de gants, mais les précédents avaient reçu une souillure matérielle et symbolique telle qu'il fallait sans doute aller au-delà du simple dédommagement.

Sur cette affaire, l'une des mieux documentées parmi la soixantaine de procès repérés ayant eu lieu en France du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, nous savons bien d'autres choses encore. Le vicomte, c'est-à-dire le bailli royal puisqu'en cette région de Normandie les bailliages se nomment vicomtes, avait pour nom Regnaud Rigault. Il fut vicomte de Falaise de 1380 à 1387. C'est sans doute lui qui prononça la sentence et présida la cérémonie d'exécution. C'est peut-être lui aussi qui eut l'étonnante idée d'inviter les paysans à venir y assister non pas seulement en famille mais accompagnés de leurs porcs, afin que le spectacle de la truie suppliciée « leur fasse enseignement ». C'est lui enfin qui demanda qu'une peinture soit réalisée dans l'église de la Trinité pour garder mémoire de l'événement. Cette peinture eut une histoire mouvementée. Exécutée dans la nef peu de temps après le supplice, elle disparut, en même temps qu'une grande partie de l'église, lors du terrible siège imposé à la ville par le roi d'Angleterre Henri V à l'automne 1417. Elle fut refaite à une date inconnue, et selon un modèle qu'on a du mal à imaginer, sur un mur du croisillon sud du transept. On pouvait l'y voir sous l'Ancien Régime, et encore sous le Premier Empire. Mais en 1820, toute l'église fut reblanchie à la chaux, et cette curieuse peinture murale semble à jamais perdue. Quelques auteurs anciens nous ont toutefois laissé une description :

Ce trait singulier est peint à fresque sur le mur occidental de l'aile ou croisée méridionale de l'église de la Sainte-Trinité de Falaise. L'enfant dévoré et son frère sont représentés sur ce mur, proche de l'escalier du clocher, couchés côte à côte dans un berceau. Puis, vers le milieu de ce mur, sont peints la potence, la truie habillée sous la forme humaine, que le bourreau pend, en présence du vicomte à cheval, un plumet à son chapeau, le poing sur le côté, regardant cette expédition.



Nous savons même que la truie était «habillée d'une veste, d'un haut-de-chausses, de chausses aux jambes de derrière, de gants blancs aux jambes de devant ; elle fut pendue suivant la sentence portée à cause de la détestation du crime».

Ce crime fut commis pendant les premiers jours de janvier. L'enfant au berceau était âgé d'environ trois mois ; il s'appelait Jean Le Maux et son père était maçon. La truie girovague, dont nous ignorons à qui elle appartenait, avait dévoré le bras de l'enfant et une partie de son visage «tel qu'il en mourust». Le procès dura neuf jours, pendant lesquels il fallut nourrir et surveiller la truie. Elle fut assistée par un deffendeur. Celui-ci fut peu efficace - sa tâche, il est vrai, était difficile - puisque sa «cliente» fut condamnée à mort, après avoir subi les mêmes mutilations que celles qu'elle avait infligées à sa victime. Le vicomte exigea que le supplice ait lieu en présence du propriétaire de l'animal «pour lui faire honte» et du père du nourrisson «pour punition de n'avoir pas fait veiller sur son enfant». La sentence fut signifiée à l'animal dans sa geôle, comme pour un homme ou une femme. En revanche, aucun prêtre n'écoula sa confession.

De telles dispositions semblent fréquentes dans les procès de ce genre. Le propriétaire de l'animal, notamment, n'est jamais responsable pénalement. Quelquefois on lui demande d'accomplir un pèlerinage, mais en général la perte de son pourceau, de son cheval ou de son taureau apparaît comme une peine suffisante. Ce n'est pas l'homme qui est coupable mais la bête. C'est du reste à elle que l'on peut - exceptionnellement, semble-t-il - appliquer la question. Ainsi cette autre truie qui, en 1457, à Savigny-sur-Étang, en Bourgogne, avoua (!) sous la torture avoir tué et en partie dévoré le jeune Jehan Martin, âgé de cinq ans, sinistre repas qu'elle partagea avec ses six porcelets. A propos de torture, il semble bien que plus on avance dans le temps, plus on s'efforce de faire souffrir l'animal déclaré coupable avant de l'exécuter. Il vaudrait la peine d'établir ici des comparaisons entre l'évolution du châtiement appliqué à l'animal et celui qui l'est à l'être humain, du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour les hommes et les femmes condamnés à la peine capitale, assiste-t-on pareillement, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à une augmentation des souffrances infligées avant la mort ? Notamment lorsque le crime a été commis dans des circonstances ou selon des formes jugées aggravantes : ruse ou préméditation, acharnement sur la victime, cruautés et «excès» de toutes sortes, quantité de sang qui a coulé, etc.. Ces circonstances aggravantes sont parfois prises en compte dans les procès faits aux animaux et ont des conséquences sur les supplices et les rituels qui précèdent ou qui suivent la mise à mort : exposition, traînée, mutilations, humiliation et destruction du cadavre. Parfois, la circonstance aggravante concerne le jour ou la période de l'année où le crime a été commis. Ainsi en 1394, à Mortain, en Normandie, un porc est-il traîné et humilié avant d'être pendu non seulement pour avoir tué un jeune enfant, mais aussi pour avoir à moitié dévoré ses chairs alors que l'on était un vendredi, jour maigre.

(...)

## Typologie des procès

Pendre ou brûler des porcs et excommunier des rats ou des insectes n'est pas exactement la même chose. L'écart est même immense entre l'affaire de la truie de Falaise et celles des rats d'Autun ou des hurebets de Villenaux. Et entre les deux s'intercalent d'autres affaires ayant conduit devant des tribunaux différents, laïques ou ecclésiastiques, un bestiaire diversifié. Toutefois, il est possible de regrouper ces procès en trois catégories. Tout d'abord ceux qui sont intentés à des animaux domestiques (porcs, bovins, chevaux, ânes, chiens) pris individuellement et qui ont tué ou blessé grièvement un homme, une femme ou un enfant. Ce sont des procès criminels ; l'autorité ecclésiastique n'intervient pas. Ensuite les procès intentés à des animaux envisagés collectivement : soit de gros mammifères sauvages (sangliers, loups) qui dévastent un terroir ou menacent des populations, soit, plus fréquemment, des animaux de petite taille (rongeurs, insectes, «vermine») qui détruisent les récoltes. Ce sont des fléaux. Les premiers sont pourchassés par des battues qu'organisent les autorités laïques, les seconds nécessitent l'intervention de l'Église qui a recours à l'exorcisme et prononce parfois contre eux des anathèmes en les maudissant ou en les excommuniant. À cette occasion, on rappelle comment Dieu a maudit le serpent qui, au début de la Genèse, a servi d'instrument à Satan. De telles pratiques associent le rituel liturgique et le rituel judiciaire, avec intervention et de l'exorciste et de l'official diocésains. Il existe enfin un troisième type de procès : ceux qui mettent en scène des animaux impliqués dans des crimes de bestialité. Ils sont difficiles à étudier parce que les pièces des procès ont souvent disparu, peut-être en même temps que les coupables. Parfois l'homme (ou la femme) et l'animal (considéré comme complice) sont enfermés vivants dans un même sac avec les minutes de l'instruction, et le tout est brûlé sur un bûcher, peut-être pour qu'il ne reste aucune trace d'un crime aussi horrible. (...)

Plus spécifiques encore sont les procès de sorcellerie ou d'hérésie dans lesquels des animaux (chats, chiens, boucs, ânes, corbeaux) sont impliqués à un titre ou à un autre. Ils posent des problèmes différents et demandent des



études propres, pour lesquelles j'avoue être incompetent. En outre, contrairement à ce que l'on croit trop souvent, ces procès concernent peu le Moyen Âge mais surtout les XVIe et XVIIe siècles.

(...)

## Pourquoi tant de porcs au tribunal?

La vedette de ce bestiaire judiciaire n'est cependant pas le cheval mais bien le porc. Dans neuf cas sur dix, c'est lui qui est présent au tribunal. Au point que, pour le chercheur, l'histoire de ces procès d'animaux se transforme rapidement en une anthropologie historique du cochon.

À cette primauté du porc il existe différentes raisons. La principale réside sans doute dans la loi du nombre. Parmi les mammifères, le porc est peut-être le plus abondant en Europe jusqu'au début de l'époque moderne. Contrairement à une idée reçue, le mouton ne vient qu'au second rang. Certes, cette population porcine est inégalement répartie et semble diminuer à partir du milieu du XVIe siècle ; mais le poids du nombre demeure. L'archéozoologie ne rend pas bien compte de cette abondance des porcins. En matière d'élevage de bétail et de consommation de viande, elle appuie ses estimations quantitatives sur le nombre des ossements retrouvés, et a donc tendance à sous-évaluer le nombre des porcins par rapport à celui des ovins ou des bovins. En procédant ainsi, en effet, elle oublie que «dans le cochon tout est bon» et que les os du porc servent à fabriquer une foule d'objets et de produits (notamment, de la colle). En outre, d'un point de vue méthodologique, admettre que le nombre des animaux domestiques vivant à une époque donnée, sur un terroir donné, est proportionnel au nombre d'ossements qui ont été retrouvés sur ce terroir, est pour le moins discutable.

Les porcs sont non seulement les plus nombreux, mais ils sont aussi et surtout les plus vagabonds. En ville, où ils jouent le rôle d'éboueurs, on en rencontre sur toutes les places, dans toutes les rues, dans tous les jardins et jusque dans les cimetières (où ils cherchent à déterrer les cadavres). Malgré les interdictions des autorités municipales, maintes et maintes fois répétées dans toutes les villes d'Europe du XIIe jusqu'au XVIIIe siècle, la divagation des porcs fait partie de la vie quotidienne. Dans certaines villes - Naples par exemple - elle perdure jusqu'au début du XXe siècle. Dès lors, il n'est pas étonnant que ces cochons girovagues occasionnent des dégâts et des accidents plus fréquemment que tous les autres animaux domestiques.

Mais il est une autre raison qui explique la présence du porc au tribunal : sa parenté avec l'homme. Pour les sociétés anciennes, en effet, l'animal le plus proche de l'homme n'est pas l'ours (malgré son aspect extérieur et ses pratiques supposées d'accouplement *more hominum*), encore moins le singe (il faut vraiment attendre le XVIIIe siècle pour qu'un tel rapprochement soit sérieusement envisagé), mais bien le cochon. La médecine ne s'y trompe pas qui, de l'Antiquité au XIVe siècle, et parfois jusqu'en plein XVIe, étudie l'anatomie du corps humain à partir de la dissection du porc, avec l'idée que l'organisation interne de ces deux êtres vivants est voisine (ce que confirme pleinement la médecine contemporaine pour ce qui concerne l'appareil digestif, l'appareil urinaire, les tissus et le système cutané). En outre, dans l'Europe chrétienne, de telles pratiques permettent de contourner les interdits de l'Église, qui jusqu'à une date avancée condamne la dissection du corps humain. L'étude anatomique de celui-ci dans les écoles de médecine s'enseigne donc à partir de la dissection du verrat ou de la truie.

(...)

## L'âme des bêtes

Telles sont en effet les grandes questions auxquelles renvoient la plupart des procès. Juristes et théologiens se les posent de bonne heure. Dès la fin du XIIIe siècle, par exemple, Philippe de Beaumanoir, célèbre compilateur des Coutumes de Beauvaisis, affirme que conduire une truie au tribunal parce qu'elle a tué un enfant est «justice perdue», car les bêtes ne savent pas ce qu'est le mal et sont incapables de comprendre la peine qu'on leur inflige. Toutefois, cette opinion n'est pas la plus répandue. Elle met même plusieurs siècles avant de s'imposer. (...)

De leur côté, les théologiens soulignent que la Bible recommande d'abattre les animaux homicides, car ils sont à la fois coupables et impurs. Le livre de l'Exode stipule ainsi : «Si un bœuf a renversé un homme ou une femme et qu'ils en sont morts, le bœuf devra être lapidé. Ses chairs, en revanche, ne seront pas mangées, et le propriétaire du bœuf sera considéré comme innocent.» En outre, au Moyen Âge, pour un certain nombre d'auteurs, l'animal est en partie responsable de ses actes. Comme tous les êtres vivants, il possède une âme (qui se définit d'abord comme un souffle vital et qui retourne à Dieu après la mort). Cette âme est non seulement végétative (c'est-à-dire dotée du principe de nutrition, de croissance et de reproduction) comme celle des plantes, et sensitive (dotée du principe de toute sensation), mais elle est aussi, du moins pour les «animaux supérieurs», partiellement intellectuelle comme



celle de l'homme. Plusieurs auteurs, en effet, observent que les animaux rêvent, reconnaissent, déduisent, se souviennent, peuvent acquérir des habitudes nouvelles. Le problème, cependant, reste de savoir si ces animaux possèdent en plus, comme l'homme, un principe pensant et un principe spirituel. Thomas d'Aquin affirme nettement que ces deux qualités sont réservées à l'être humain : l'animal supérieur est certes doué de connaissance sensible, d'une certaine intelligence pratique, et est en outre capable d'états affectifs, mais il ne perçoit pas l'immatériel ; il reconnaît une certaine maison qui lui est familière, mais il n'a pas accès à la notion abstraite de maison. Et Albert le Grand, qui montre comment l'animal est quelquefois capable de déduction, apporte une autre restriction en soulignant que, pour l'animal le plus intelligent, les signes restent toujours des signaux, mais ne deviennent jamais ce que nous appellerions aujourd'hui des symboles. Deux différences essentielles qui semblent établir une frontière imperméable entre l'homme et la bête. (...)

À l'époque moderne, l'animal semble donc plus éloigné de l'homme qu'il ne l'était à l'époque médiévale. Les théories de Darwin sur l'origine des espèces sont encore loin. À l'aube des Lumières, les amis des bêtes ne peuvent, encore et toujours, opposer à l'effroyable théorie cartésienne et post-cartésienne des « animaux machines » que des arguments scripturaires : Jésus est né dans une étable ; il est venu sauver toutes les créatures car, comme l'affirme saint Paul, toutes les créatures sont enfants de Dieu.

## La bonne justice

Dans la culture médiévale, il en va autrement : l'animal est toujours source d'exemplarité, à un titre ou à un autre. Pour la justice, envoyer des bêtes au tribunal, les juger et les condamner (ou les acquitter), c'est toujours mettre en scène l'exemplarité du rituel judiciaire. Ce n'est nullement « justice perdue », comme le pense Beaumanoir, mais au contraire un acte indispensable à l'exercice de la « bonne justice ». Rien ne semble pouvoir échapper à l'emprise de celle-ci, pas même les animaux. Tout être vivant est sujet de droit.

Longtemps je me suis interrogé sur le nombre des procès intentés aux animaux domestiques. Est-ce que de telles affaires étaient fréquentes ? Peut-être. Mais, dans ce cas, pourquoi si peu de documents d'archives nous en ont-ils conservé le témoignage (pour le royaume de France, je le rappelle, une soixantaine de procès documentés du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup>) ? Cela est-il dû aux aléas de la conservation et de la transmission des archives ? À la volonté de faire disparaître les pièces des procès ? Ou bien, au contraire, ces affaires étaient-elles rares, voire très rares et, par là même, d'autant plus remarquables, le rituel du procès et le spectacle du châtement ayant fonction d'exemple et d'enseignement ? Aujourd'hui, c'est cette seconde hypothèse qui me semble être la bonne. Du moins pour la fin de la période médiévale. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ces procès faits aux animaux constituent de véritables *exempla* ritualisés. Ils mettent en scène l'exercice parfait de la « bonne justice », appuyée sur la procédure inquisitoire et accompagnée de tous ses rituels (ceux-ci étant accomplis jusqu'au moindre détail).

**Source:** Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du moyen Age occidental*, Paris, 2004, pp. 30 - 48

## CYRULNIK 2000

### L'animal objet (Jean-Pierre DIGARD) - Manger du cheval

- L'engouement des Européens pour les animaux n'a pourtant pas empêché de les considérer comme des machines et de les asservir en conséquence. La Bible s'est d'abord chargée d'exclure l'animal de la Genèse. René Descartes a porté ensuite le coup fatal.

- En se basant sur le fait que les animaux ne possédaient pas de langage articulé, Descartes a inspiré une conception mécaniste de l'animal. Sa théorie marque en effet un degré supplémentaire dans l'accession de l'homme à la position dominante sur les autres créatures que lui accordent les théologies monothéistes. Sous l'influence de Descartes, le cheval est perçu comme une mécanique, prétexte commode pour le contraindre de toutes les façons. Le dressage est alors considéré par la noblesse comme le meilleur apprentissage, pour les jeunes aristocrates, du gouvernement des hommes.

- Des philosophes de l'Antiquité aux premiers mouvements de défense animale, la liste est longue de ceux qui se sont élevés contre cette vision mécaniste de l'animal ; il faudra pourtant attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que les prises de position soient plus tranchées...

- En fait, les choses sérieuses commencent dans la foulée de la Révolution française et de son idéal de libération des créatures opprimées: serfs, esclaves, animaux domestiques... Exactement à la même époque, le philosophe et



juriste anglais Jeremy Bentham pose le problème du statut des animaux en des termes nouveaux : «La question n'est pas : peuvent-ils raisonner, peuvent-ils parler ? Mais : peuvent-ils souffrir ?» Dans chaque pays, des batailles ont ensuite opposé partisans et adversaires de la protection animale. La noblesse anglaise a marqué son intérêt en créant la première société de défense des animaux à Londres en 1824. L'apparente générosité de cette initiative était en fait dictée moins par la compassion envers les animaux - la *gentry* n'entendait nullement renoncer à la chasse à courre ! - que par l'idée, au paternalisme bien caractéristique de cette époque, qu'il fallait «éduquer le peuple» en l'obligeant à renoncer à ses divertissements dégradants comme les combats d'animaux.

- Puis en 1830, c'est la reine Victoria qui participe à la naissance de la Société royale pour la prévention de la cruauté, laquelle interviendra d'ailleurs auprès de Napoléon III, en 1862, au sujet des conditions dans lesquelles les animaux sont expérimentés dans les laboratoires du Collège de France et des écoles vétérinaires.

- Oui. Le mouvement d'intérêt pour la protection des animaux né sous l'impulsion de la noblesse anglaise va ensuite se propager à travers l'Europe, gagner les États-Unis et trouver dans les milieux intellectuels et féministes de fervents défenseurs. Pour la première fois en France, une loi punissant les mauvais traitements aux animaux domestiques est votée en 1850 sous l'impulsion du bonapartiste Jacques Delmas, comte de Grammont. Dans la foulée est lancée une grande campagne en faveur de l'hippophagie.

- L'hippophagie dans les mesures de protection animale, vous voulez rire ?

- Pas du tout. On a commencé à manger du cheval en France en 1856 à la suite d'une double campagne: «hygiéniste», menée par des savants positivistes comme Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans le but d'améliorer le niveau de vie et de santé de la population croissante des villes, et «protectionniste», à l'initiative du vétérinaire militaire Emile Decroix et relayée par la SPA (Société protectrice des animaux) pour faire cesser le spectacle fréquent dans les rues de chevaux usés jusqu'à la corde et mourant sous les coups des charretiers. L'argument était que, si l'on voulait obtenir de la viande saine et tirer d'un vieux cheval le prix de la boucherie, il fallait le maintenir en bon état jusqu'à l'abattoir. Aujourd'hui encore, dans les pays Scandinaves, il existe des associations de défense animale qui prônent l'abattage des chevaux et diffusent même des recettes de cuisine pour accommoder leur viande. (...)

**Source:** Boris CYRULNIK, Jean-Pierre DIGARD, Pascal PICQ, Karine-Lou MATIGNON, *La plus belle histoire des animaux*, Paris, 2000, pp. 142-145.

## CYRULNIK 1998

### **Déclaration universelle des DROITS DE L'ANIMAL A ÉTÉ PROCLAMÉE - Paris, le 15 octobre 1978.**

Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces,

Considérant que tout être vivant possède des droits naturels, et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers, Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux, Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales,

Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,

#### **IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT:**

##### Article premier

Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques.

Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.

##### Article 2

Toute vie animale a droit au respect.

##### Article 3

1. Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.
2. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.
3. L'animal mort doit être traité avec décence.

##### Article 4

1. L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel et de s'y reproduire.
2. La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sau-



vage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.

#### Article 5

1. L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.
2. Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.
3. Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propre à l'espèce.
4. Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.

#### Article 6

1. L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.
2. Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.

#### Article 7

Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.

#### Article 8

1. Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est-à-dire un crime contre l'espèce.
2. Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides

#### Article 9

1. La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.
2. La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.

#### Article 10

L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre et à respecter les animaux.

**Source:** Boris CYRULNIK, *Si les lions pouvaient parler*, Paris, 1998, pp. 943-944.

## DIGARD 2007

### Droits de l'animal ou devoirs de l'homme ?

Les rapports hommes-animaux domestiques dans la société contemporaine portent donc les germes d'une double dérive :

- de surprotection et de survalorisation, touchant à la zoolâtrie, des animaux «de compagnie»;
- d'hyperexploitation concentrationnaire des animaux de rente.

Loin d'être exclusives l'une de l'autre, ces deux tendances représentent au contraire les deux faces inséparables du même phénomène.

Ce système n'est cependant pas exempt de contradictions. La survalorisation des animaux familiers est à l'origine de tensions, parfois très vives, qui se manifestent périodiquement entre «amis» et «ennemis» des animaux. De tels extrémismes apparaissent, notamment chez les premiers, sous les traits, par exemple, de ces anti-«vivisectionnistes» fauteurs d'opérations de «libération» contre des laboratoires, ou de ces opposants aux combats de coqs, qui, pour la première fois en janvier 1991, en Belgique, tuèrent un homme pour sauver des oiseaux... Quels débats, quels enjeux nouveaux animent ces passions? Il y a en premier lieu - ce sont les plus immédiatement perceptibles - des enjeux pratiques, auxquels correspondent plusieurs niveaux de frictions. Deux camps s'affrontent dans la vie quotidienne. D'une part, les groupes ou associations d'usagers, de riverains qui ne voient dans les animaux familiers que les nuisances (bruit des aboiements, déjections, morsures) et dans les maîtres, les traits caricaturaux. D'autre part, les mouvements de défense des animaux soutiennent que ces inconvénients, faits minimes au regard des services rendus, tels que le soutien affectif aux enfants, aux adolescents en difficulté, aux personnes âgées ou isolées, aux malades, l'aide fonctionnelle aux aveugles, aux handicapés moteurs, la zoothérapie et les secours divers tels que les chiens d'avalanche.

Ces derniers, les «utilitaristes», se heurtent à leur tour aux «protectionnistes», c'est-à-dire à ceux qui pensent qu'il importe avant tout de protéger les animaux des entreprises des hommes, soit en réglementant sévèrement leurs conditions de détention, d'élevage, de transport, d'utilisation voire d'abattage (Société protectrice des animaux,



(Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs), soit en interdisant purement et simplement tout ou partie de leur exploitation (telle est, à quelques différences près, la position des mouvements anti-«vivisectionnistes», de la revue Trente millions d'amis ainsi que de Brigitte Bardot et de ses amis). Aux enjeux pratiques évoqués ci-dessus correspondent des enjeux théoriques, qui suscitent périodiquement de vifs débats entre spécialistes. La polémique qui a récemment opposé sociologues et économistes sur la place des animaux dans la société occidentale, en offre un bon exemple. Pour les premiers, les relations des hommes avec les animaux réalisent en quelque sorte une transposition des rapports que les hommes entretiennent entre eux. Contestant cette approche, les seconds adoptent le point de vue du «consommateur rationnel» et traitent l'acquisition d'un animal familial comme le résultat d'une décision qui ne diffère pas fondamentalement de celles que les ménages prennent vis-à-vis des produits de consommation. Cette analyse ignore les composantes psychologiques, sociologiques et symboliques des rapports hommes-animaux; on devine néanmoins avec quel empressement elle a été reprise par les fabricants d'aliments pour animaux à l'appui de leurs campagnes promotionnelles...

Les enjeux qui donnent lieu aux débats les plus passionnés sont de nature éthique et tournent autour de la question controversée des droits de l'animal. Cette idée, qui a germé dans la foulée de la Révolution française et a abouti en 1978 à la proclamation, à l'Unesco, d'une Déclaration universelle des droits de l'animal, est défendue par les protectionnistes radicaux. Elle est liée à la notion de «spécisme». Le mot, construit dans les années 70 sur une analogie avec «racisme», désigne tout «préjugé ou attitude de parti pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et de parti pris défavorable à ceux des autres espèces». L'anti-spécisme butte contre un élémentaire principe de réalité : peut-on pousser la compassion jusqu'à permettre aux criquets d'envahir ses cultures, donner son jardin aux limaces, son grenier aux rats, sa couche aux puces ou aux punaises ? Toute la question est donc, pour les protectionnistes, de savoir jusqu'où ne pas être spéciste: si la limite ne passe plus entre l'homme et les « autres animaux», où se situe-t-elle ? Entre les Mammifères et les Oiseaux ? Entre les Amphibiens et les Poissons (quid de la pêche à la ligne) ? Entre les Cordés et les Arthropodes (quid du homard plongé vivant dans l'eau bouillante) ? Entre les Arthropodes et les Mollusques (quid des escargots mis à dégorger dans du sel) ? Sur quels critères déterminer la limite : le degré d'évolution des êtres vivants, leur sensibilité à la douleur (en admettant que nous puissions le définir et le mesurer) ?

Cette problématique et la notion même de droits de l'animal sont récusées par ceux qui se réclament d'une tradition humaniste. Pour ces derniers, en effet, la notion de droits est indissolublement liée à celle de devoirs. C'est pourquoi, à la notion de droits de l'animal, ils préfèrent celle de devoirs de l'homme envers les animaux.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les antagonismes en la matière ne recouvrent pas les classiques découpages politiques entre droite et gauche : on trouve aussi bien, parmi les défenseurs des animaux, le national-socialisme allemand, qui eut la législation la plus favorable aux animaux, et le Front national français, qui place sur le même plan la conservation des espèces animales et le refus des métissages humains, que la deep ecology américaine, pour qui les animaux, les arbres, les montagnes, le cosmos sont des sujets de droit qu'il convient de protéger de l'homme. Ces antagonismes ne coïncident pas non plus avec le clivage entre croyants et athées : le théologien allemand Eugen Drewermann ne vient-il pas, dans un essai récent, de rendre, comme au Moyen Âge, leur âme aux animaux ? Il ne faut pas s'étonner qu'en ces temps d'effritement des idéologies universalistes, des gens s'investissent dans la défense des animaux comme d'autres, de moins en moins nombreux, dans celle des travailleurs, des prisonniers politiques, des victimes du racisme ou de la faim dans le monde. Mais il ne fait pas de doute non plus que l'«amour» des animaux, dès lors qu'il se nourrit d'un pessimisme plus ou moins teinté de misanthropie - «plus je connais les hommes, plus j'aime les animaux» -, génère un nouvel obscurantisme, qui est l'un des signes les plus sûrs du recul actuel des valeurs humanistes en Occident et de la régression sociale correspondante : on finit par ne plus très bien savoir qui est qui, la frontière entre l'homme et la bête tend à s'estomper...

Source: Jean-Pierre DIGARD, *Une histoire du cheval. Art, techniques, société*, Arles, 2007.

## CYRULNIK 1998

**Jean-Claude Nouët**

### **Protection ou respect de l'animal?**

L'altercation est vive entre ces deux hommes, sur ce sentier de forêt. L'un s'appuie sur une canne de marche, une paire de jumelles est pendue à son cou. L'autre porte un fusil de chasse, et de sa gibecière dépassent la queue d'un faisán, la tête d'un canard colvert et les pattes d'un lapin. Il est penché sur son chien, qu'il caresse et cajole, en lui



massant le bout d'une patte, sur laquelle le promeneur a maladroitement marché : le sentier est très étroit. Quelques mots de regret n'ont pas évité une explosion de colère : «Vous ne pouvez pas faire attention ! Regardez ce que vous avez fait à mon chien ! pauvre bête, viens là ! viens !» Le chien n'a bientôt plus mal ; il a déjà oublié. Mais le canard, le faisan et le lapin sont morts, les ailes ou les pattes brisées, les boyaux perforés. Un animal a droit aux soins, à l'attention de l'homme ; trois autres ont pour lot la souffrance, l'agonie et la mort. Pourquoi? Le pêcheur, assis au bord de l'étang, prépare avec soin sa ligne. Il s'est promis de rapporter un gros brochet, qu'il va pêcher «au j vif». Puisant dans un seau, il choisit l'un des 5 ou 6 gardons capturés la veille. À l'aide d'une sorte de longue aiguille métallique qui sert de guide, il glisse sous la peau, de la tête à la queue, un fil d'acier terminé par un gros hameçon. Ainsi appareillé, le gardon vivant est rattaché au bas de la ligne, et projeté à l'eau le plus loin que permet un grand mouvement de la canne. Il nagera encore quelques fractions d'heure, en servant d'appât. L'homme est d'un caractère pacifique, il aime le silence, le calme, la nature. Mais au terme d'une journée qu'il aura trouvée agréable et délassante, il aura affreusement torturé un poisson, pour en capturer un autre, lequel sera cruellement blessé à la gueule, et souffrira lui aussi longuement en luttant. Pourquoi? La file d'attente devant une bucherie est agitée d'une discussion. Que s'est-il donc passé? Son tour venu, une dame assez âgée a demandé qu'on lui serve une tranche de filet de bœuf: «C'est pour mon petit chat», a-t-elle ajouté. La réaction des autres clients a été immédiate, et la vieille dame est partie sous des reproches vigoureux, sans avoir compris ce qui lui était arrivé. Pourquoi?

Ces trois anecdotes - on pourrait en rapporter bien d'autres - illustrent l'incohérence permanente des réactions et des conduites de l'homme, dans ses rapports avec l'animal. À ces derniers sont attribués des places, des privilèges, en un mot des statuts, totalement différents, voire opposés. Les uns sont «protégés», et bénéficient de toutes les attentions, parfois jusqu'à l'excès caricatural ; d'autres sont relégués dans une «caste» inférieure, assimilés à des objets insensibles, soumis à tous les caprices de l'homme, qui exerce sur eux un pouvoir absolu de vie et de mort. Cette incohérence est aujourd'hui surprenante et incompréhensible. Toutes les sciences de la vie, embryologie, génétique, anatomie comparée, physiologie et neurophysiologie, histologie, éthologie, écologie, toutes démontrent que tous les animaux, évidemment chacun selon son espèce, sont dotés de sensibilité, aptes à ressentir une douleur, capables d'intégrer d'innombrables informations, doués pour beaucoup d'entre eux d'une pensée probablement beaucoup plus élaborée que nous ne croyons encore le savoir. Certes, tout ce que l'on sait déjà actuellement n'est pas universellement connu ; mais personne ne saurait plus soutenir sérieusement que l'animal est un soliveau, «incapable de la moindre sensation assimilable à un sentiment humain, [et menant] une vie parfaitement végétative, plus proche de la plante que de l'homme», comme a osé le publier la *Gazette de la chasse* le 15 mars 1986! Les personnages de nos anecdotes ne pensent certainement pas que le fil d'acier qui court sous la peau et déchire les chairs au moindre mouvement, et que les plombs qui brisent les os et crèvent les viscères, sont indolores. Alors, pourquoi ces différences de comportement, ces incohérences ?

Elles trouvent leur source dans la position que l'homme s'est attribuée à lui-même, établissant une sorte de dictature sans partage sur tous les êtres vivants, instaurant une hiérarchie dans le monde, rangeant les espèces selon ses critères, classant les unes «nuisibles», et les autres «utiles», décidant d'animaux «supérieurs» et d'autres «inférieurs». Mais utiles ou nuisibles à qui ou à quoi? Supérieurs ou inférieurs à qui ou à quoi ? Tous les raisonnements, toutes les conduites de l'homme en ce domaine ont l'homme pour seule référence. Aucun animal n'est naturellement utile ou nuisible; aucune espèce n'est supérieure ou inférieure à une autre, chacune porte ses propres caractéristiques. Tous les animaux sont les fruits actuels d'une longue évolution, tous sans aucune exception ont leur place, tous jouent leur rôle dans l'immense édifice de la vie et contribuent à sa diversité et à son équilibre. La hiérarchisation artificielle des animaux ne pouvait conduire qu'à ce qui a été justement dénoncé par le néologisme de «spécisme», lequel mène l'homme à adopter des conduites différentes, voire opposées et contradictoires. Alors qu'il prend certains animaux sous sa «protection», il veut en ignorer beaucoup d'autres, et parfois même il s'acharne sur certains. Remontant des effets aux causes, partant du spécisme et de la hiérarchisation, on ne peut découvrir qu'une seule origine, un seul responsable initial, à ces attitudes... irresponsables. Il s'agit de l'«anthropocentrisme», maladie congénitale du genre humain, son véritable «péché originel» d'orgueil, qui lui fait croire que la Terre lui appartient, que la Vie - phénomène assurément répété à d'innombrables exemplaires dans les milliards de milliards de galaxies... - n'existe que pour lui, qu'il en est le couronnement et le maître absolu. Alors que la Vie, née sur la planète il y a 4 milliards d'années, s'est heureusement passée de lui jusqu'à ce que les premiers véritables hominiens se distinguent vraiment des autres singes, il y a seulement quelques milliers de siècles... Malade d'anthropocentrisme chronique, et souvent aiguë, l'homme a toujours voulu gérer, régler, diriger, pour son seul usage. De la même façon qu'il a établi une hiérarchie entre les animaux, il a catégorisé son intérêt pour eux, parfois sa responsabilité ; aucun critère «scientifique» n'a été utilisé: la seule référence a été l'usage, l'utilité, la



proximité, dans une optique exactement centrée sur lui-même.

Au premier rang, sont placés ceux que nous appelons animaux de compagnie, ceux qui partagent sa vie quotidienne, qui vivent sous son toit, avec lesquels il «partage son pain». Ils sont là pour son agrément, pour sa distraction, parfois pour d'autres raisons, notamment psychologiques, voire psychiatriques, au nombre desquelles figurent les transferts affectifs, les transferts caractériels, les projections mimétiques. Parfois même, ces animaux vont perdre leur état animal pour devenir membre à part entière du genre humain, sujet de préoccupations, de soins exactement identiques à ceux que les hommes entretiennent entre eux, au grand bénéfice de l'énorme industrie zoophile, toujours inventive en matière de jeux et d'alimentation. Enfant parmi d'autres, ou substitut d'enfant, ou remplaçant d'un compagnon, un tel animal devient victime d'un attachement qui le dégrade, en le privant de son animalité.

Dans une deuxième catégorie, l'homme place les bêtes qui lui servent à vivre, tout en étant un peu plus éloignées de lui. Ce sont les animaux «ouvriers», fournisseurs d'énergie, et les animaux d'élevage, source de nourriture. Les rapports affectifs sont tout autres : ils ont d'ailleurs souvent disparu avec l'industrialisation. Dans un élevage «hors sol», «en batterie», «concentrationnaire», plus aucun contact de ce type n'existe: la Blanchette et la Noiraude ont laissé la place au n° 57.982 et au n° 89.813. Dans certains milieux, ruraux notamment, peuvent être ainsi traités les «compagnons»: quelques chiens de campagne, tenus plus à l'écart de la maison et de l'intimité de la famille humaine, mènent exactement une... «vie de chien», à la quelle ne survivraient pas leurs congénères des villes. Les lois des hommes, c'est-à-dire leurs règles de conduite sociale, ont pris en considération ces différences de sensibilité. Parce que ces animaux «domestiques» lui sont proches, ou utiles (et peut-être surtout parce qu'ils ont un propriétaire, dont il faut ménager les droits...), les lois les protègent, voulant leur éviter mauvais traitements, ou actes de cruauté. Il est important de comprendre qu'il s'agit ici d'une protection s'exerçant sur l'individu animal, et réprimant l'individu humain coupable de tels agissements. Mise en place en France au milieu du XIXe siècle, et initialement au bénéfice du cheval de trait au motif que sa misère était un spectacle insupportable, cette protection est aujourd'hui assez largement adoptée dans la majorité des pays, même si elle est encore loin d'y être partout respectée. Elle a des origines très anciennes. Déjà, le Code d'Hammourabi, la plus ancienne collection de lois connue (il date du XVIIIe siècle avant notre ère), imposait de ne pas maltraiter les animaux, et notamment le bœuf, l'âne, le mouton et la chèvre, de ne pas les épuiser au travail, et de veiller à leur bonne santé.

Beaucoup plus récemment, les lois humaines ont instauré une troisième catégorie, en se souciant des autres animaux. Il était temps ! Devant l'immensité des destructions et des dégâts commis à l'échelle planétaire, lesquels finissent par mettre en péril la propre survie du genre humain, et aussi grâce aux nouvelles connaissances en matière d'éthologie, certains milieux, notamment scientifiques, ont fait prendre conscience que de nombreuses espèces animales étaient menacées de disparaître de la planète, par la seule faute des activités humaines. Ces préoccupations «écologiques» ont abouti, et continuent d'aboutir, à des dispositions législatives visant à éviter de telles disparitions. Ces textes diffèrent totalement, dans leur conception, des textes protecteurs dont il a été question précédemment. Il s'agit ici de préserver des espèces animales. La référence est l'effectif, et non pas l'individu: les animaux sauvages sont considérés comme des ensembles mathématiques. «Sauvages», c'est-à-dire éloignés de l'homme, donc sans comparaison possible, dans un raisonnement à référence anthropocentrique, avec les animaux de compagnie, ou avec les animaux de rente. Car il s'agit bien encore d'anthropocentrisme dans ces nouveaux textes. La preuve en est la motivation clairement énoncée, et le vocabulaire couramment utilisé : nous avons, paraît-il, le devoir de transmettre un «patrimoine» naturel intact aux générations futures ! C'est bien de l'anthropocentrisme pur jus ! En quoi donc la nature, l'ensemble écologique des milieux, des plantes et des animaux - encore une fois libres de l'homme jusqu'à ce qu'il vienne tout perturber - est-il le «patrimoine» du genre humain, c'est-à-dire sa propriété transmissible par héritage ? De quel droit, vraiment, l'homme s'arroge-t-il cette prééminence ? De son côté, le mouvement de «protection» des animaux n'a guère modifié les choses en profondeur, probablement parce qu'il était entaché de la même tare initiale, et qu'il n'a pas pu s'en défaire. Malgré le travail de terrain effectué, malgré les sommes considérables collectées, certains pensent qu'il n'a pas rempli totalement son rôle; d'autres, sévèrement, parlent même d'échec. On peut en effet avoir cette opinion, en observant que le protectionnisme contribue à entériner l'anthropocentrisme, à perpétuer la catégorisation. Fondé il y a un siècle et demi, il ne s'est intéressé dans la pratique qu'aux animaux de compagnie. Et encore l'a-t-il fait très incomplètement, puisque le problème de leur prolifération n'est toujours pas résolu, puisqu'une éducation des futurs maîtres s'attachant à souligner leur responsabilité et à enseigner un rudiment d'éthologie, a été très rarement entreprise. Pourtant ces ignorances accumulées sont reconnues comme étant, par exemple, la source des innombrables abandons, qui remplissent les fourrières, et que ne tariront jamais les campagnes d'adoption, parce que, faute d'éducation, la cause première demeure. Rien n'a été fait pour limiter la manipulation des races, qui aboutit à lancer les modes



d'animaux gigantesques, ou lilliputiens, ou porteurs d'anomalies génétiques parfois si importantes qu'elles entravent une vie physiologique normale. Rien n'a été fait non plus pour empêcher la dérive zoolâtrique, dont l'effet à terme est de jeter un discrédit sur la «protection des animaux» : la mémère à chien-chien et le propos larmoyant ou passionnel ont certainement fait beaucoup plus de mal que de bien ! On trouve en ce moment même une preuve supplémentaire et très démonstrative de la nocivité d'une préoccupation limitée (par anthropocentrisme !) à l'animal de compagnie. En réaction aux enlèvements de chiens dans des laboratoires d'expérimentation, la recherche abandonne ce «modèle» et le remplace par un porc de petite taille, auquel les protecteurs ne s'intéresseront probablement pas, de même qu'ils ne se sont pas intéressés au sort des dizaines de millions de rats et de souris. Spécisme ! L'idée que l'espèce humaine se fait d'elle-même - et celle d'un rôle que lui aurait assigné un «créateur» - apparaît donc clairement comme étant à l'origine de la diversité des comportements et des conduites décrite schématiquement ci-dessus. La ronde animale tourne autour de l'axe où l'homme s'est installé, et d'où il décrète, selon les cas, protection, désintérêt, indifférence ou cruauté, au gré de ses caprices, de son profit, ou de sa distraction, sans rencontrer aucun obstacle, en l'absence d'une éthique générale. Celle-ci pourtant est si simple à concevoir, elle est si simple à respecter, qu'il est stupéfiant qu'elle n'ait pas été déjà adoptée : il s'agit seulement de respecter la vie, simplement parce qu'elle est la Vie, dans toute la diversité de ses formes et de ses expressions. Se dessine ainsi une éthique que l'on peut dénommer «biocentrisme», fondée sur ce respect, appuyée sur les connaissances actuelles, et opposée à l'anthropocentrisme. Une telle éthique ne peut se contenter de proposer aux hommes des «devoirs», lesquels seront nécessairement confrontés à de prétendus besoins, à de soi-disant traditions, et à l'alibi bien commode de la nécessité. Elle impose de reconnaître aux animaux des « droits », droits naturels, dont le premier est évidemment celui de vivre. C'est dans le courant d'idée «biocentriste» qu'a été conçue la Déclaration universelle des droits de l'animal, proclamée en 1978, dont la dernière version a été rédigée et adoptée en 1989. (...)

Le concept de droits de l'animal empêche de fixer une limite au spécisme, de distinguer les animaux dignes d'intérêt, de ceux que l'on pourrait négliger. Ce serait, encore une fois, une décision arbitraire dictée par l'anthropocentrisme, voire l'anthropomorphisme. Pourquoi en effet faudrait-il fixer une limite à l'antispécisme ? Ce serait revenir à hiérarchiser le droit à la vie. L'envisager dénote une compréhension incomplète de l'idée, directrice du biocentrisme, à savoir le respect de toute forme de vie animale, encore une fois dans le cadre des équilibres naturels. Il n'existe aucune nécessité de poser une quelconque frontière antispéciste. La seule vraie nécessité est que l'homme renonce à utiliser, dans ses rapports avec les autres animaux, une échelle de valeurs qui s'étire depuis lui-même jusqu'à zéro, jusqu'à l'absence de valeur, qui équivaut à refuser l'état d'être vivant à des animaux.

Le propos n'est pas excessif, et même en totale concordance avec les lois fondamentales de notre société, à savoir celles qui composent le Code civil, qui considèrent encore l'animal comme une chose, comme un bien, meuble ou immeuble selon les cas. Rien, dans aucun des articles de ce Code, ne distingue l'animal de l'objet. Comment s'étonner, dès lors, que les textes secondaires, qui nécessairement s'appuient sur lui, ne puissent aller au fond des problèmes ? La question du transport des bêtes de boucherie (pourtant bénéficiaires de textes protecteurs !) a récemment agité les médias, et l'opinion publique a été scandalisée par la révélation de certains comportements.

Mais au regard de la loi, sur le fond même, l'animal n'est rien d'autre qu'une marchandise, dont les expéditions mentionnent des «lots». De son côté le Code pénal reconnaît bien que l'animal est «un être sensible» ; mais la loi apporte immédiatement une restriction, en précisant que son propriétaire doit lui assurer de bonnes conditions, comme si tous les animaux devaient avoir un propriétaire. Le même code ne légifère, en matière de protection contre les mauvais traitements et les actes de cruauté, qu'en faveur des animaux domestiques, ou apprivoisés, ou tenus en captivité, écartant donc tous les animaux sauvages à titre individuel, et autorisant sur eux toutes les cruautés imaginables. Et la loi continue de classer l'animal sauvage comme *res nullius*, la chose n'appartenant à personne, ce qui permet à quiconque de se l'approprier, mort ou vif ! Arrêtons ici cette revue des textes. Elle a suffisamment démontré jusqu'à quel niveau sévissent spécisme et anthropocentrisme : cet état ne saurait perdurer.

Une proposition de loi, préparée en France par les représentants des droits de l'animal, a été déposée en 1994 sur le Bureau de l'Assemblée nationale : elle vise, grâce à quelques ajouts et précisions de termes, à distinguer dans le Code civil l'animal vivant de l'objet inanimé. Aucun vote n'est encore intervenu, malgré la signature et le soutien de plusieurs dizaines de parlementaires. Pourquoi ? On ne sait pas. Est-ce donc tellement choquant, révolutionnaire, que la loi reconnaisse aujourd'hui que l'animal n'est pas un sac de ciment, ou une gueuse de fonte ?

À l'évidence, certaines règles éthiques manquent encore à l'homme, dans ses rapports avec les animaux. La diversité de ses comportements et de ses réactions, l'incohérence des règles qu'il élabore, en sont les signes démonstratifs. Cette lacune est relativement explicable, dans la mesure où la réalité de la vie animale était à peu près ignorée jusqu'à nos jours, et commence à peine d'être connue depuis quelques décennies. Mais bientôt, ses connaissances



s'accumulant, il ne sera plus possible à l'homme de se comporter en totale contradiction avec son savoir. Il ne sera plus possible de négliger le droit de vivre que possède, je dirais par définition, chaque espèce animale, et le droit que possède chaque individu animal de ne pas souffrir, cela par la seule faute de l'homme, c'est-à-dire en dehors de ce qu'imposent les lois de la nature.

**Source:** Boris CYRULNIK, *Si les lions pouvaient parler*, Paris, 1998, pp. 1095-1103.



**Adam donne son nom à chaque animal (XII siècle)**

**Source:** PASTOUREAU 2004